



n° 10
•
2013

LES ACTES DU CRESAT

*Revue du Centre de Recherche
sur les Économies, les Sociétés,
les Arts et les Techniques*

LES ACTES DU CRESAT

Les actes du CRESAT, n°10
© Éditions du CRESAT 2013
ISSN 1766-4837

Couverture :

*Pont sur l'Ill, Vues du chemin de fer
de Mulhouse à Thann*, Rudolf Huber,
Engelmann Père & Fils, 1839.

Lithographie, 18 x 12,
Bibliothèque municipale
de Mulhouse, Collection
Armand Weiss, dépôt SIM.



UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE



LES ACTES DU CRESAT

REVUE DU **C**ENTRE DE **R**ECHERCHE
SUR LES **É**CONOMIES, LES **S**OCIÉTÉS,
LES **A**RTS ET LES **T**ECHNIQUES

SOMMAIRE

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

- p.11 **CÉLINE BORELLO**
UN ROMAN HISTORIQUE POUR SERVIR LA CAUSE
PROTESTANTE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES :
LE VIEUX CÉVENOL DE RABAUT SAINT-ÉTIENNE
- p.23 **CARSTEN WILHELM**
CULTURES, COMMUNICATION, TECHNOLOGIES,
APPRENTISSAGES : OBJETS ET TERRAINS
D'UNE TRAJECTOIRE INTERCULTURELLE
- p.33 **JEAN-PHILIPPE DROUX, ODILE KAMMERER**
L'ATLAS HISTORIQUE D'ALSACE (AHA) :
COLLECTION OU INSTRUMENT DE RECHERCHE ?
- p.43 **BERNARD JACQUÉ**
SOURCES POUR L'ÉTUDE DU PAPIER PEINT
DANS L'INTÉRIEUR (1850 - 1914)

II. MÉMOIRES DE MASTER

- p.55 **RÉMY TROMMENSCHLAGER**
ÉTUDE PROSOPOGRAPHIQUE
DE LA BRIGADE ALSACE-LORRAINE
- p.61 **CHARLOTTE FEY**
LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME COMMUN
DE GESTION DE L'INFORMATION AU CONSEIL DE L'EUROPE

III. POSITIONS DE THÈSE

- p.73 **JOSEPH GAUTHIER**
LA FORTUNE DES ENTREPRISES MINIÈRES :
HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE DE L'ESSAI DES MINÉRAIS PAR VOIE
SÈCHE EN EUROPE, DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVIII^e SIÈCLE

SOMMAIRE

IV. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDE

p.91 **PIERRE LAMARD, NICOLAS STOSKOPF**

5^e JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE
DE MULHOUSE ET DE BELFORT

p.95 **OLIVIER THÉVENIN**

ENJEUX ET PRATIQUES DES USAGERS DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

p.97 **ANNE-MARIE BRULEAUX**

INSTITUTIONS CULTURELLES ET WEB COLLABORATIF :
QUELS USAGES, QUELS ENJEUX ?

p.99 **CARSTEN WILHELM**

QUAND LA CULTURE DIALOGUE AVEC LA TECHNIQUE

p.107 **BENJAMIN FURST, NICOLAS HOLLEVILLE,
ADRIEN VUILLEMIN ET CATHERINE XANDRY**

LES CARTES ANCIENNES : UNE SOURCE
POUR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ?

2. RECHERCHES EN COURS ET CONTRATS

p.113 **JOSEPH GAUTHIER, PIERRE FLUCK, BERNARD BOHLY**

PCR MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-FERREUX
EN ALSACE DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVI^e SIÈCLE

p.119 **BRICE MARTIN**

PROGRAMME ANR – DFG TRANSRISK (2008 – 2011)

p.125 **BRICE MARTIN**

COMPTE-RENDU DU PROJET ORMA « OBSERVATOIRE
DES RISQUES MAJEURS EN ALSACE », BQR 2010

p.129 3. NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2011 ET 2012

p.141 4. BRÈVES

V. L'ÉQUIPE DU CRESAT

p.145 LISTE DES MEMBRES DU CRESAT

I.
LES SÉMINAIRES DU CRESAT

5 NOVEMBRE 2012

CÉLINE BORELLO

UN ROMAN HISTORIQUE POUR SERVIR
LA CAUSE PROTESTANTE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES :
LE VIEUX CÉVENOL DE RABAUT SAINT-ÉTIENNE

*Céline Borello est maître de conférences en histoire moderne
à l'université de Haute-Alsace, membre du CRESAT et chercheur associé
à l'Institut d'Histoire de la Révolution Française (IHRF- UMS 622).*

Après la révocation de l'édit de Nantes, la voix protestante est clandestine et celle qui s'exprime cherche à faire progresser la cause réformée auprès des autorités monarchiques et de la société française en général : la reconnaissance du protestantisme et de ses fidèles est la première préoccupation des institutions huguenotes. Pour se faire entendre, certains réformés n'hésitent pas à faire preuve d'originalité dans le genre choisi pour revendiquer un retour à la légitimité d'avant 1685. Tel est le cas de Jean-Paul Rabaut dit Rabaut-Saint-Étienne (1743-1793). Ce pasteur nîmois devenu constituant est connu des historiens du protestantisme et de la Révolution française à partir d'études datant le plus souvent de l'extrême fin du XIX^e et du premier XX^e siècle¹. La seule biographie du personnage digne de ce genre a été écrite en 1946 par le médiéviste André Dupont, ouvrage réédité lors du bicentenaire de 1989 avec une belle préface de Jean Baubérot². Mais réédition à l'identique alors que, depuis la

1. BRESSON L., *Rabaut Saint-Étienne, sa vie et ses œuvres*, thèse soutenue pour obtenir le grade de bachelier en théologie, impr. de G. Silbermann, 1865 ; LODS A., *Essai sur la vie de Rabaut Saint-Étienne, pasteur à Nîmes, membre de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale (1743-1793)*, Fischbacher, 1893 ; LODS A. « Rabaut-Saint-Étienne, Sa mise hors la loi, son arrestation sa mort » *BHPF*, 1897 p. 510-541 ; DARTIGUE, J.-A., *Rabaut de Saint-Étienne à l'Assemblée constituante de 1789*, impr. de F. Salières, 1903 ; MIRABAUD R., *Rabaut Saint-Étienne : un Président de la Constituante et de la Convention*, impr. A. Bontemps : libr. Fischbacher, 1930 ; STEWART, J. H., *The life and works of Jean-Paul Rabaut de Saint-Étienne, the huguenot patriot*, 1930 ; GÖHRING M., *Rabaut Saint-Étienne: ein Kämpfer an der Wende zweier Epochen*, E. Ebering, 1935.

2. DUPONT A., *Rabaut Saint-Étienne, 1743-1793 : un protestant défenseur de la liberté religieuse*, Paris, Labor et Fides, 1989² [1946].

seconde génération des Annales, des bouleversements considérables ont traversé la discipline historique d'un point de vue historiographique et épistémologique. Dans cette optique, mener une nouvelle enquête sur ce « pasteur révolutionnaire » en revisitant ses travaux d'avant la Révolution française était un viatique pour comprendre un des ressorts de l'écriture protestante du siècle des Lumières et un des fondements de la culture d'un homme d'Église devenu homme politique. Plus spécifiquement dans ce propos, il s'agit de comprendre pourquoi le pasteur nîmois a choisi de défendre la cause de ses coreligionnaires à travers l'écriture originale d'un roman historique, *Le Vieux Cévenol*, et de présenter rapidement quelles considérations socio-politiques un tel ouvrage permet de révéler de la pensée de l'auteur³.

Se démarquer par le genre romanesque

Le Vieux Cévenol ou anecdotes de la vie d'Ambroise Borély mort à Londres, âgé de 103 ans, sept mois et quatre jours : le titre du roman de Rabaut Saint-Étienne expose la trame de l'ouvrage, un récit de vie, la biographie d'un homme, né en mars 1671 et mort en septembre 1774. Cette longévité exceptionnelle permet à l'auteur de faire traverser à son héros imaginaire des temps forts de l'histoire du protestantisme français et de livrer à cette occasion des réflexions, bien réelles, sur la révocation de l'édit de Nantes et les quarante ou soixante-dix années qui ont suivi, en fonction des éditions. En effet, le roman a connu trois parutions du vivant du ministre en 1779, 1784 et 1788 et le texte romanesque n'est pas le même d'une publication à l'autre. Cette discordance d'écriture crée la véritable richesse de ce document, voire même son intérêt, nous y reviendrons.

Comme Ambroise Borély est protestant, sa destinée donne l'occasion de faire défiler toutes les épreuves endurées par les huguenots depuis le règne de Louis XIV : tout l'éventail possible des vexations, violences physiques et difficultés individuelles et familiales est exposé à travers l'histoire d'un individu. Un des impératifs toutefois pour le pasteur-romancier est la conformité à l'histoire depuis la révocation de 1685, ce qui place le récit historique au cœur même de la trame fictionnelle. Pour Rabaut Saint-Étienne, la réalité des faits et la conformité avec les événements vécus par les réformés du siècle de Louis XIV consolident son discours, avec des références justificatives qui, parallèlement au récit imaginaire de la vie d'Ambroise, présentent l'histoire réelle du protestantisme, interpellant le lecteur sur la véracité des faits

3. Cet article est issu d'un travail universitaire soutenu en 2011 et mené dans le cadre d'un mémoire de post-doctorat à l'École Pratique des Hautes Études. Le volume est publié : *Du Désert au Royaume : parole publique et écriture protestante (1765-1788). Édition critique du Vieux Cévenol et de sermons de Rabaut-Saint-Étienne*, préface de Philippe Joutard, Paris, Honoré Champion, 2013.

relatés. De fait, dans l'édition de 1788, le chapitre XVI est intégralement réécrit et introduit une vaste réflexion sur le culte réformé public, reléguant au second plan la reconnaissance des mariages des protestants qui était la grande thématique des deux premières éditions. Cela correspond à une adaptation à la réalité. En effet, écrire, en 1779 (date de la première édition), en faveur de la reconnaissance des mariages clandestins paraît conforme aux enjeux du temps, tout comme en 1784 (deuxième édition). Ambroise porte son cas en justice pour faire officialiser son union passée au Désert avec Sophie et, ainsi, obtenir la levée de mention de bâtardise de leur fils. Quatre ans plus tard, l'objectif est devenu la reconnaissance du culte public puisque l'édit de 1787 a accordé un état civil aux « sujets qui ne font pas profession de la religion catholique ». Les modifications que subit la structure du roman doivent servir son but premier qui est la cause protestante. Rabaut Saint-Étienne l'exprime dans sa correspondance : il a rédigé le *Vieux Cévenol* « pour faire sentir l'absurdité barbare des lois portées contre les protestants de France »⁴. Actualiser son texte en fonction de la loi monarchique à l'égard des réformés est indispensable afin d'en assurer la cohérence. L'objectif du pasteur-romancier est de toucher un large public, mais il cherche particulièrement à atteindre le lectorat catholique modéré qui, selon lui, ignore la réalité de l'existence protestante en France. Il veut convaincre l'opinion publique qu'il est légitime et nécessaire d'obtenir un changement des lois touchant les « nouveaux convertis ». Considérant que les requêtes protestantes précédentes sous forme de traités ou d'ouvrages philosophiques n'ont guère eu d'effet auprès de l'opinion, il entend se démarquer et cherche à être le « montreur »⁵ de la réalité huguenote en privilégiant le genre romanesque.

Il ne s'affranchit pas toutefois de la littérature réformée classique du temps : les écrivains du Refuge huguenot sont sollicités comme Élie Benoist et son *Histoire de l'édit de Nantes* (publiée à Delft de 1693 à 1695), Pierre Jurieu et ses *Lettres pastorales aux fidèles qui gémissent sous la captivité de Babylone* (1686-1689) ou Pierre Bayle et ses *Nouvelles de la République des Lettres* (1684-1687). Ces écrits sont utilisés pour fonder historiquement les affirmations du narrateur. Son principal objectif étant de défendre la cause réformée, il est logique de lire sous sa plume le même argumentaire que celui d'écrits antérieurs ayant le même but. De la sorte, se retrouvent des pensées de Pierre Bayle, des remarques de La Beaumelle, des passages d'Antoine Court, du chevalier de Beaumont ; s'affichent également des philosophes

4. Lettre de Rabaut Saint-Étienne à Étienne Chiron, 21 septembre 1778, *Le Vieux cévenol*, préface de C. Dardier, Toulouse, Société des livres religieux, 1893, p. 10.

5. L'expression est empruntée à Elisabeth Claverie qui l'utilise pour désigner l'attitude de Voltaire dans l'affaire Calas : « Procès, Affaire, Cause. Voltaire et l'innovation critique », in CARDON D., HEURTIN J.-P., LEMIEUX C. (dir.), *Parler en public, Politix* (24) 1994, p. 76.

célèbres dont la figure la plus éminente reste Voltaire, décédé l'année précédant la première édition du *Vieux Cévenol*. L'héritage de ces divers auteurs est visible de manière plus ou moins apparente, plus ou moins fine, plus ou moins affichée.

La présence de ces ouvrages dans l'écriture de Rabaut Saint-Étienne s'explique aisément : il baigne depuis son plus jeune âge dans cette littérature. Fils aîné de Paul Rabaut (1718-1794), il ne peut ignorer les éditions de défense de la cause réformée. Paul Rabaut est en effet considéré avec Antoine Court comme le pasteur qui a rétabli le protestantisme au XVIII^e siècle d'un point de vue spirituel et structurel, après la guerre des Camisards. Même si Rabaut Saint-Étienne fut en pension en Suisse de 1749 à 1761, puis de nouveau au séminaire de Lausanne de 1763 à 1765, loin donc des difficultés que connurent nombre de protestants restés assidus à leur foi dans le royaume, son histoire familiale rejoint celle de la clandestinité et de la fidélité réformée⁶. Il se situe dans la lignée paternelle et, avec elle, dans l'héritage de la génération antérieure du « Désert héroïque ». Au fur et à mesure des éditions, des références plus récentes apparaissent toutefois : alors qu'en 1779 Rabaut Saint-Étienne ne renvoyait qu'à des écrits du milieu du siècle (la première génération des écrits en faveur du protestantisme français⁷), les deux éditions suivantes, 1784 et 1788, intègrent une littérature plus récente, qui n'émane plus seulement du cénacle protestant à l'instar de Condorcet. Le style de prétoire, caractéristique de la vogue des *factums* et des mémoires juridiques que connaît la France des années 1770-1780 est de la même façon utilisé. Sarah Maza a montré comment cette littérature, qui assurait la publicité des affaires judiciaires dont certaines tenaient en haleine nombre de Français, a participé à la montée critique de la vision de la justice d'Ancien Régime⁸. Rabaut Saint-Étienne veut donc marquer les esprits et choisit d'allier la précision de la réalité à l'émotion et à l'incarnation de la fiction afin de donner une épaisseur humaine aux textes de lois et à leurs conséquences pour les réformés.

6. BORELLO C., « La profession de foi d'une dynastie pastorale du Désert : les Rabaut, des trois tomes du Jeune pommier à fruits précoces à l'exemplarité de saint Étienne », intervention au Colloque « Agir pour l'église. Ministères et charges ecclésiastiques dans les églises réformées (XVI^eme - XIX^eme siècles) » – La Rochelle, 4-6 juin 2009 (à paraître aux Éditions des Indes Savantes).

7. 1748 pour *L'Asiatique Tolérant* de La Beaumelle, 1751 pour *Le Patriote français* de Court et 1753 pour *L'Accord parfait* de Beaumont.

8. MAZA S., *Vies privées, vies publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997. Cet auteur indique que « les tirages des mémoires judiciaires dépassaient ceux de la plupart des autres formes imprimées de l'époque : 6 à 10 000 exemplaires dans les années 1770 et jusqu'à 20 000 dans les années 1780 », p. 8.

Un roman historique « éclairé » au service de la cause protestante

Le Vieux Cévenol offre à son auteur la possibilité d'utiliser la pensée des Lumières pour soutenir la cause de la religion réformée, Lumières qui lui sont familières depuis son passage au séminaire de Lausanne et l'« orthodoxie raisonnée » qui y est enseignée⁹. Là encore, il s'agit d'être conforme aux goûts du dernier quart du XVIII^e siècle, de plaire à un lectorat le plus large possible. Et le roman est alors très en vogue, généralement présenté comme la concrétisation d'un parcours individuel à signification collective. L'ouvrage du pasteur rempli tous les critères du genre, puisque le cheminement d'Ambroise dans la période post-révocatoire est celle de tous les protestants restés dans le royaume en refusant de vivre en « nouveaux convertis » ou de nombre de ceux qui ont cherché à fuir. L'héroïsation du personnage est constante, dans les joies comme dans les afflictions : il est paré de toutes les vertus, archétype du fils aimant, homme courageux, persévérant, volontaire, homme passionné, oubliant par amour toutes les difficultés qu'il a connues en France. Dès lors, l'histoire du *Vieux Cévenol* est simple. Elle est le récit des persécutions et des tourments des protestants français au lendemain de l'édit de Fontainebleau, nous l'avons indiqué, avec un inventaire apparemment exhaustif des possibilités. Le corollaire de cette histoire qui paraît infinie est la législation monarchique qui la sous-tend, elle aussi largement inventoriée¹⁰ et désignée comme responsable, dénoncée comme injuste, inhumaine, barbare, transformant l'homme en « cannibale »¹¹. Mais toute la vie d'Ambroise Borély n'intéresse pas l'auteur : son personnage reste un motif représentatif d'une communauté dans son ensemble. Sa vie devient pertinente dans ce qu'elle a eu de plus révélateur du sort de sa communauté d'appartenance : d'où le début du roman au moment de la Révocation de 1685 alors qu'Ambroise a déjà 14 ans.

Des mises en scène confrontent le lecteur aux conséquences des lois et permettent de dépasser la froideur de leur énoncé juridique. Le but poursuivi par Rabaut

9. « Orthodoxie « raisonnée » ou « Vernünftige orthodoxie », des XVIII^e et XIX^e s. dit les raisons qui fondent la Religion en raison sans référence aux écrits symboliques », BARTHEL P., « Du salut par la foi, mais non point sans les Œuvres ! Notes concernant la naissance de l'Orthodoxie « raisonnée » réformée, de langue française, au début du XVIII^e siècle » (Première partie), *Zwingliana* (17/6) 1988, p. 497. Il s'agit de concilier raison et révélation en affirmant que tout bon chrétien doit être un homme raisonnable. Révélation et raison ne s'opposent plus puisque la seconde est un pilier de la foi et qu'elle sert d'outil pour prouver la vérité de la religion professée et les égarements d'une fausse philosophie.

10. 105 textes de loi sont mentionnés dans le roman.

11. RABAUT SAINT-ÉTIENNE, *Le Vieux Cévenol ou anecdotes de la vie d'Ambroise Borély mort à Londres âgé de 103 ans, sept mois et quatre jours, par W. Jesterman, ouvrage traduit de l'anglais. Troisième édition revue et corrigée*, Londres [Paris], 1788, p. 11.

Saint-Étienne est d'émouvoir pour faire réagir, verser des larmes pour renverser le cours de l'histoire. Les accents mélodramatiques correspondent à l'air du temps : les Lumières aiment les larmes, mais ces pleurs n'ont pas ici seulement pour fonction d'apitoyer le lecteur ou l'auditoire¹². D'ailleurs, le mélodrame fait partie des stratégies narratives des *factums* et mémoires relevés par Sarah Maza. L'émotion augmente la force de persuasion et assure la publicité de l'affaire défendue¹³. Convaincre, dans un prétoire, c'est faire acquitter ou condamner, c'est acter la parole au travers du prisme de la loi. Une fois de plus, l'empreinte de la pensée et de la sensibilité du second XVIII^e siècle est palpable dans l'écriture du pasteur.

En outre, ce roman historique comporte des accents de conte philosophique. Tout d'abord, par le dialogue à des fins didactiques, à l'imitation de Voltaire et de Diderot. Ambroise est souvent présenté en train de converser ou d'assister à un dialogue. La technique est la même que dans le dialogue voltairien où l'auteur se cache derrière un devisant pour exposer ses idées¹⁴. Et si dialogue il y a, il s'avère parfois impossible symbolisant de la sorte, pour la communauté réformée, l'incapacité à faire entendre ses arguments. Un deuxième élément du *Vieux Cévenol* renvoie au conte philosophique : c'est le déroulé même de l'histoire individuelle d'Ambroise qui rappelle un des plus célèbres modèles du temps, *Candide ou l'Optimiste*, paru en 1759. Ce roman développait l'idée de la construction d'un protagoniste innocent, confronté à des expériences tout autant éprouvantes que formatrices¹⁵. La simplicité de vue d'Ambroise est progressivement écornée par la réalité et son cortège d'atrocités qui façonnent sa vision du monde jusqu'au désenchantement final et sa fuite définitive à Londres. Les violences subies par son père, par l'ensemble de sa famille à travers la figure souffrante de sa mère ou de son oncle et, au final, par la communauté protestante aux corps torturés et aux esprits contraints, ébranlent l'optimisme d'Ambroise comme les horreurs de la guerre et de l'esclavage ont pu le faire sur Candide. C'est selon ce positionnement, en apparence individuel, que des

12. VINCENT-BUFFAULT A., *Histoire des larmes, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Rivages, 1986.

13. « Le mélodrame est dans tous les cas radicalement démocratique car il s'acharne à rendre ses représentations claires et lisibles pour tous », BROOKS P., *The Melodramatic imagination : Balzac, Henry James, Melodrama and the Mode of Excess*, New Haven, Yale University Press, 1976, cité par MAZA S., *Vies privées, affaire publiques, op. cit.*, p. 13.

14. PUJOL S., *Le Dialogue d'idées au XVIII^e siècle (1670-1800)*, Studies on Voltaire and Eighteenth Century, Oxford, 2005 ; *Le dialogue philosophique, Revue Voltaire* (5), Paris, P.U. Sorbonne, 2005.

15. La présentation d'Ambroise à quinze ans rappelle celle de Candide : « un jeune garçon à qui la nature avait donné les mœurs les plus douces. Sa physionomie annonçait son âme. Il avait le jugement assez droit, avec l'esprit le plus simple », *Candide ou l'Optimiste*, Édition de Frédéric Deloffre, Paris Classique Gallimard, 1992, chapitre 1, p. 27 et *Le Vieux cévenol* (1788), p. 16.

thèmes centraux touchant le collectif sont abordés par l'auteur : celui du contrat social, de l'égalité entre les hommes, de la nécessaire raison et de la tolérance, théories chères aux philosophes du siècle.

Enfin, *Le Vieux Cévenol* est encore un conte philosophique puisqu'il est une double critique sociale : celle du héros du roman et celle de son auteur. Le pasteur recourt à des procédés communs des philosophes des Lumières, l'ironie et le sarcasme, qui deviennent des modes constants de dénonciation en s'appuyant sur des portraits de personnages archétypiques. Ce ressort permet alors de renforcer une connivence avec le lecteur, complicité propice à le faire adhérer à l'idée défendue. Le modèle reste encore *Candide* et, sous la plume de Rabaut Saint-Étienne, les personnages raillés sont diversifiés. Exception faite de celui des avocats, les portraits sociaux sont peu flatteurs et le plus acerbe est sans conteste celui des jésuites. L'anti-jésuitisme du pasteur est en totale adéquation avec celui des Lumières même si l'origine de cette hostilité n'est pas la même (antidogmatisme dans un cas, anticléricalisme romain dans l'autre).

La critique sociale du *Vieux Cévenol* ne reste cependant pas à l'état de constat cuisant. Elle fustige, mais elle expose aussi des projets qui touchent la communauté huguenote, et pas simplement elle : Rabaut Saint-Étienne place sa réflexion au carrefour du politique et du religieux en vue d'interpeller un large public et la société dans son ensemble.

Un plaidoyer pour une nouvelle société dans le royaume de France

L'objectif poursuivi par le roman est de montrer l'utilité d'une nouvelle société, d'un nouveau pacte social où chacun serait reconnu au-delà de son appartenance religieuse. Rappelons-le, les motivations d'écriture du *Vieux Cévenol* reposent sur la dénonciation de l'absurdité des lois restrictives touchant les protestants. L'armature législative en matière pénale est d'autant plus critiquable qu'elle n'est pas égalitaire dans son application. Or, l'égalité devant la loi est au fondement de la réflexion de Rabaut Saint-Étienne. Le discrédit est total sur le système juridique français et, si comparaison est faite avec d'autres puissances, il contribue à déprécier le royaume en termes de liberté. Dans *Le Vieux Cévenol*, la géographie de l'Europe présentée est celle du clivage confessionnel né du XVI^e siècle. La Hollande et l'Angleterre, ailleurs l'Allemagne également, sont présentées comme des havres de paix et de tolérance religieuse. Seules l'Espagne et l'Italie semblent encore plus en retard que la France, confinées dans un obscurantisme maintenu par l'Inquisition, tribunal détesté. L'idée poursuivie est partout la même : l'acceptation de plusieurs religions sur un même espace, garantie par une loi, n'est pas un vecteur de déstabilisation de l'ordre public

ou politique et, au total, seules les puissances protestantes semblent l'avoir compris. L'incohérence législative du système français est d'autant plus forte que certaines lois ne sont pas appliquées : l'absurdité du maintien de ces dernières en sort renforcée alors que le caractère dangereux de la loi n'est pas pour autant écarté. De telle sorte, la justice française se place en contradiction totale avec le « pacte social », tel que le pasteur le développait déjà dans un sermon pour la Pentecôte 1767 :

« *Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait* ». Cette maxime que personne n'oserait contester, est fondée que cette vérité, que dans le pacte social les hommes sont tous égaux¹⁶.

L'égalité de traitement entre catholiques et protestants, demandée avec force dans les écrits de Rabaut Saint-Étienne, est d'autant plus fondamentale que le crime reproché aux huguenots (celui d'être fidèle à leur conscience) n'en est pas un. Dans le roman, une réflexion sur l'inadéquation entre l'action commise et la peine infligée est alors menée. Il n'est pas étonnant d'y lire une allusion ironique aux ouvrages de Montesquieu et de Beccaria afin de montrer l'impossible maintien de l'arsenal juridique contre les protestants¹⁷.

Il faut donc changer les lois et permettre aux protestants de vivre pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des citoyens paisibles. Deux volets législatifs posent particulièrement problème et doivent être remaniés : l'état-civil qui est confisqué et le culte public qui est interdit. La première cause, à travers le mariage d'Ambroise et Sophie et surtout le procès qui suivit cette union, fut particulièrement présente dans les éditions de 1779 et 1784, puisque la loi n'était pas encore revenue sur l'obligation du mariage catholique. Or celle-ci ne peut perdurer, tout comme doit disparaître l'illégitimité des enfants nés de ces mariages. Les arguments sur lesquels repose la défense des mariages réformés sous la plume de Rabaut Saint-Étienne sont ceux qui se retrouvent classiquement dans les écrits, très nombreux, autour des unions protestantes, soit sous forme de traités, soit sous celle de *factums* et mémoires judiciaires (particulièrement abondants). Il faut également accorder le culte public au protestant pour plusieurs raisons. Tout d'abord car il y a une parenté spirituelle entre catholicisme et protestantisme qui produit une morale commune. Ensuite parce qu'il y a une impossibilité à se satisfaire du culte catholique, impropre pour le pasteur à l'esprit de religion. Et puisqu'il y a impossibilité à être catholique pour un protestant, il faut que le roi les accepte, pour le bien de la société et de l'État. Tout l'argumentaire du pasteur sur le culte protestant à légaliser s'accompagne ainsi d'un

16. Bibliothèque de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français (BPF) Ms 717/1 – 15 f° 17.

17. Montesquieu publie en 1748, *L'Esprit des lois*, et la traduction française de l'ouvrage de Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene* (1764) est réalisée en 1766.

volet politique et social : accepter l'exercice public – et donc changer les lois sur la question – peut et doit se faire sans attendre. La religion protestante devient même un garant du repos public : le plaidoyer autour d'une refonte des lois concernant le traitement protestant rejoint ainsi une justification du respect à rendre aux autorités monarchiques et un éloge de la tolérance.

En effet, la sévère critique du système judiciaire monarchique que développe *Le Vieux Cévenol* ne signifie ni que son auteur tourne le dos à la France, ni même qu'il remette en question le système monarchique. Certes, Rabaut Saint-Étienne n'est pas tendre à l'égard de son pays et de ses compatriotes. Pourtant, le patriotisme d'Ambroise Borély est bien réel. Les exilés protestants sont décrits comme profondément attachés à la France qu'ils sont obligés de quitter en masse en 1685. L'amour pour les Cévennes, terre natale et, au-delà, au royaume est conservé. Ambroise ne se résout lui-même à partir que lorsqu'il comprend qu'aucune possibilité de vivre décemment dans sa patrie ne lui est laissée. Une fois installé à Londres, et alors « qu'il gagna en quelques années des richesses considérables »¹⁸, il souhaite revenir car « l'attachement » à la France reprend le dessus : il s'embarque « à Douvres, plein d'impatience de revoir sa chère patrie »¹⁹. Le patriotisme réformé s'accompagne d'un discours profondément respectueux de la monarchie héréditaire : les huguenots sont attachés à leur roi comme à leur patrie. Le système de pensée politique protestant est profondément traditionnel et conforme à celui que partage alors l'ensemble des Français. Comme eux, l'attachement des huguenots à leur roi est réel : le monarque est considéré comme le « père de la patrie » protégeant ses sujets présentés comme ses enfants. La soumission au prince repose sur les théories politiques classiques du droit divin des rois que partagent théologiens protestants et catholiques. L'obéissance et le respect dû aux institutions monarchiques sont donc bien réels chez Rabaut Saint-Étienne. Il n'y a nulle remise en question de l'ordre monarchique mais l'attention se porte sur une façon de gouverner qui privilégie l'intérêt général, de sorte qu'elle devrait mettre fin à toute forme de pouvoir arbitraire et laisser place au règne tant espéré de la tolérance.

Dans son déroulement narratif même, *Le vieux Cévenol* pose en permanence la question de la coexistence de plusieurs confessions sur un territoire : le royaume n'est pas une France toute catholique ; prétendre le considérer comme tel, à l'instar de Louis XIV ou des jésuites, confine à l'hypocrisie. Mais, dans la France des années 1780, l'équilibre reste fragile : la société française est loin d'être acquise à la tolérance civile même si les violences et vexations ne sont plus celles du début du

18. RABAUT SAINT-ÉTIENNE, *Le Vieux Cévenol*, op. cit., p.98.

19. RABAUT SAINT-ÉTIENNE, *Le Vieux Cévenol*, op. cit., p.99.

xviii^e siècle. Cela ne suffit pas au pasteur-romancier car la loi ne garantit toujours pas la paix sociale par une réintégration des huguenots à l'État. Le temps présent de son écriture n'est, à ses yeux, qu'une étape intermédiaire vers la « tolérance solide » ou la « tolérance universelle » qui repose sur le double versant de cette notion : un versant religieux (admettre la possibilité d'existence d'une autre foi que celle qu'on professe soi-même) et un versant civil (donner une existence légale aux tenants de cette croyance). D'où les deux « grandes causes » défendues dans le *Vieux Cévenol*, au gré des éditions : la reconnaissance d'un état civil réformé et l'autorisation du culte public.

Entre la deuxième et la troisième édition du *Vieux Cévenol*, Louis XVI a agréé certaines revendications des protestants en promulguant l'édit des non catholiques. Le roman est bel et bien traversé par cette tension entre un avant et un après, mais l'actualité la fait évoluer. Rabaut Saint-Étienne regrette que l'édit de 1787 n'ait pas clairement accordé la reconnaissance du culte public protestant. D'où la réécriture du chapitre XVI qui expose l'impossibilité de se satisfaire du culte domestique ou du culte public catholique. Sans la liberté de culte, pas de « tolérance solide » et pas de société sereine car la religion est la première des institutions à avoir policé les hommes. Plus particulièrement dans la dernière édition du *Vieux Cévenol*, la religion est utile et associée à un terme couru par la philosophie des Lumières : celui de bonheur et la tolérance religieuse devient un impératif de saine gestion politique. L'édition de 1788 est donc celle d'un entre-deux, entre reconnaissance civile *a minima* et pleine acceptation religieuse. Tel n'est cependant pas le point d'aboutissement de la réflexion de Rabaut Saint-Étienne, qui abandonnera par la suite l'idéal de tolérance pour lui préférer la liberté d'opinion qu'il défendra avec force, en août 1789, au moment des discussions sur les articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Conclusion

L'opinion publique n'a reçu ni le réformisme juridique du *Vieux Cévenol*, ni l'exposé de sa conception théologico-politique teintée de loyalisme à l'égard de la monarchie. Les esprits ont été davantage marqués par la présentation que Rabaut Saint-Étienne avait faite des persécutions à l'égard des huguenots et par ses tentatives pour que la communauté réformée soit reconnue : la vie d'Ambroise Borély devint le symbole du protestantisme souffrant du xviii^e siècle. C'est pourtant le volet juridique, social et politique qui est au centre de ce roman. Non qu'il soit novateur ou exceptionnel : les emprunts aux penseurs des Lumières sont nombreux. Mais cet aspect éclaire tout autant l'œuvre que l'homme qui en est l'auteur. Sans s'arrêter sur son destin en Révolution, hors de propos de cette étude, il reste patent que, dans les écrits

qui précèdent son entrée dans la lice politique, et notamment *Le Vieux Cévenol*, maints éléments donnent un aperçu des valeurs et des convictions qui sont celles de l'homme – et non seulement du pasteur – Rabaut Saint-Étienne. Partant de la défense de la cause protestante dans *Le Vieux Cévenol*, il a, de fait, développé une réflexion sociale et politique au sens large. Cela fait de lui un homme des secondes Lumières singulièrement marqué, au milieu des années 1780 par la morale sociale, l'éducation ou l'ordre public avec, en arrière fond, l'édification du bonheur des hommes y compris dans sa dimension religieuse. Ce roman historique a non seulement été une tribune originale pour la cause protestante mais a aussi joué un rôle déterminant dans la lente maturation de l'action socio-politique d'envergure nationale que son auteur a eu à partir de 1789.

14 DÉCEMBRE 2012

CARSTEN WILHELM

CULTURES, COMMUNICATION, TECHNOLOGIES, APPRENTISSAGES :
OBJETS ET TERRAINS D'UNE TRAJECTOIRE INTERCULTURELLE

*Carsten Wilhelm est maître de Conférences en Sciences de l'Information
et de la Communication à l'université de Haute-Alsace et membre du CRESAT*

Un an avant le 50^e anniversaire du traité de l'Elysée, quatre ans après l'année interculturelle de l'Europe, nous sommes toujours, et sans aucun doute de plus en plus, dans une période qui a besoin de comprendre les cultures des autres. Les technologies de communication nous poussent également à mettre en place des dispositifs nouveaux et d'expérimenter l'enseignement à distance. Ces deux champs ont très tôt motivé mes recherches — la communication médiatisée et ce qu'elle fait avec nous — et la diversité culturelle avec ses malentendus mais aussi avec ses promesses.

Une première présentation dans un séminaire de son laboratoire d'adoption est le moment de prendre la parole pour non seulement présenter un travail de recherche mais aussi réfléchir sur le rôle du chercheur et sa trajectoire, ce qui nous motive, d'où on vient pour mieux comprendre avec qui on travaille.

Je souhaite tout d'abord donner la parole à mon co-directeur de thèse – Alain Jaillet, spécialiste de l'éducation médiatisée, qui disait lors de ma soutenance de thèse de doctorat :

« La thèse présentée par l'impétrant est le résultat d'un croisement de préoccupations entre les sciences de l'éducation et les sciences de l'information. C'est toujours un exercice difficile que d'essayer de satisfaire à des préoccupations relevant de champs pourtant proches, avec des exigences qui peuvent être académiquement différentes. Pour des raisons personnelles, professionnelles et scientifiques Carsten Wilhelm ancre ses développements de recherche dans une construction complexe autour de la culture, de la culture de la communication, de l'interculturel, des relations d'apprentissage et d'enseignement, et de la dynamique de groupe ».

Comme vous voyez, l'interdisciplinarité, chère au CRESAT, est inscrite dès le départ dans ma trajectoire et je pourrais remonter davantage en citant mes études en Allemagne qui combinaient Etudes américaines (*Amerikanistik*), Sciences Politiques et Droit européen. Si Alain Jaillet a choisi de rappeler mes raisons personnelles, c'est que cela est opportun au moment d'une soutenance mais cela est également fondamental pour la trajectoire du chercheur.

Cette recherche est ancrée également dans des expériences individuelles concrètes. En tant qu'étranger dans deux pays de deux univers linguistiques différents - les États-Unis d'Amérique et la France - j'ai ressenti le potentiel des situations interculturelles et les questions identitaires liées à la figure de l'étranger, si bien décrite par Georg Simmel, le sociologue allemand du début du siècle dernier, comme quelqu'un qui vient et qui reste et qui rentre en contact avec son environnement, contact au cours duquel les deux, l'étranger comme l'environnement, sortent changés. Comme coordinateur de rencontres internationales et formateur pour les programmes Européens de jeunesse, j'ai vu l'utilité appliquée de ces notions pour créer un climat d'échange dans des groupes marqués par la diversité.

Fort de ces expériences et réflexions, j'apporte maintenant un regard « historique » sur ma socialisation première où je détecte, après-coup, autant d'influences culturellement marquantes dans une famille, comme par exemple cette branche de réfugiés à la fin de la deuxième guerre mondiale qui apportait un autre dialecte, une autre confession et d'autres valeurs et habitudes de vie, celles de la ville, dans une région profondément rurale. Le « hochdeutsch » avait du coup un rôle de référent commun et a influencé mes apprentissages dans une école publique qui valorise cette orientation. Le fait de vivre avec un père enseignant l'anglais (et l'allemand d'ailleurs) et qui invitait régulièrement ses collègues anglophones à la maison aidait à construire cet intérêt pour l'autre et ses cultures. Ces observations et ce vécu se sont joints à des expériences professionnelles avec les TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) et particulièrement avec la communication médiatisée par ordinateur et à distance, ceci dans le contexte général de l'explosion des communications médiatisées et d'un usage croissant des TICE dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Cette recherche naît donc d'expériences et d'un vécu personnel et professionnel mais également d'une insatisfaction conceptuelle. De mon point de vue, peut-être parcellaire, il me semble que dans le discours politique et sociétal quotidien, la culture est régulièrement utilisée comme « déjà définie », comme en témoignent souvent les discours autour du multiculturalisme, de l'identité culturelle, utilisant les clichés et stéréotypes et définissant une situation interculturelle comme celle entre au moins deux acteurs d'au moins deux ethnies ou pays différents. Lors de ces

usages stratégiques comme les appelle Dominique Desjeux, on parle d'interculturel, mais de quoi parle-t-on vraiment ? Parfois on se voit obligé d'accepter les cultures comme données, comme « allant de soi », quand l'interculturel est évoqué. Quand on parle des cultures religieuses, des grandes civilisations qui s'affrontent ou qui négocient leur coexistence sans que soit vérifié l'impact réel de ces cultures dans le contexte concret à l'instar de la guerre des civilisations d'un Samuel Huntington. Trop souvent les individus sont ainsi réduits à la fonction de porteurs d'une culture. On les définit par ce que la culture a pu préfigurer chez eux. Bien sur je ne prétends pas fixer et figer des définitions canoniques de l'identité ou de la culture. Je me suis, en revanche, efforcé tout au long de mon parcours de recherche de souligner l'emploi politique, voire idéologique de la notion de l'interculturel pour comprendre l'émergence de cette notion comme pivot d'un champ disciplinaire nouveau.

Objectifs et problématique

Si l'objectif général de ma recherche est de situer l'interculturel dans le champ de la communication, l'objectif opérationnel est d'étudier les processus interculturels à l'œuvre dans une situation de communication en ligne.

Le contexte d'une formation à distance m'a semblé être fécond dans ces buts pour plusieurs raisons. Tout d'abord un contexte d'apprentissage est éminemment lié à la culture, il est son lieu d'actualisation et son lieu de production, l'emploi des technologies de l'information et de la communication dans ce type de contexte rendent possible à la fois une communication entre tous, tout en restant à distance, ainsi que l'archivage des traces, qui facilite l'étude. Ensuite, obtenir l'accès à un tel terrain n'a pas été chose facile. Plusieurs formations ont décliné par peur de noyer leurs apprenants dans des études, questionnaires et interrogations et ainsi de devenir victime de leur position exposée comme expérience novatrice. Le DESS/Master UTICEF¹ m'a permis de réaliser mon étude et je suis très reconnaissant à ses responsables de m'avoir fait confiance.

Il s'agit d'un diplôme de troisième cycle, à l'époque de l'Université de Strasbourg, donc j'étais, virtuellement du moins, déjà tout près d'ici, à Mulhouse. J'ai choisi ce terrain surtout et d'abord pour son caractère multinational, en ce qui concerne les apprenants et l'équipe d'encadrement ou se côtoient en ligne plus de trente nationalités. Ce point a été crucial car une question centrale s'est imposée et à guidé

1. Utilisation des TIC pour l'Enseignement et la Formation, aujourd'hui domicilié à l'université de Cergy Pontoise sous le nom ACREDITE, Analyse, Conception et REcherche dans le Domaine de l'Ingenierie des Technologies en Education

mes recherches : libéré des contraintes de la présence, que se passe-t-il quand les cultures - et d'abord les cultures nationales - se confrontent à travers des individualités en ligne ?

Mon hypothèse de départ était celle qu'un contexte international crée des conditions spécifiques de communication. Ces conditions seraient assez différentes d'une situation de communication en contexte culturel partagé. Cela serait par conséquent observable dans les interactions au sein du dispositif à travers des différences perceptibles dans des groupes culturels identifiables. Cette hypothèse de départ s'appuie sur des travaux de socio-linguistique et des théories de la communication interculturelle.

Ces travaux stipulent que dans de telles situations il existe une divergence des cadres d'interprétations suffisamment grande pour qu'elle nous permette de parler de communication entre individus issus et marqués par des cultures différentes. Ces différences s'organiseraient dans des dimensions culturelles, telles que la relation à la hiérarchie, la gestion de l'incertitude, l'individualisme ou le collectivisme (par exemple chez Hofstede, mais aussi déjà chez Dumont, Ting-Toomey...).

Nous sommes confrontés à une épistémologie plurielle pour rendre compte de cette complexité. Le choix de mon terrain - une formation universitaire en ligne et à distance - m'a obligé à investir ses spécificités. Il fallait situer l'approche d'apprentissage théoriquement *et* sur le terrain, questionner la communication en ligne et une de ses conséquences potentielles, le travail du groupe en ligne jusqu'à la possible existence d'une communauté virtuelle.

La complexité s'exprime alors dans le croisement des champs disciplinaires, dans les échelles d'observations différentes mais interdépendantes dans l'influence d'un effet temporel, car un simple instantané ne suffit pas pour comprendre ces processus lents et bien sûr dans la complexité de la notion de culture et de l'interculturel

Les questions qui découlent de cette première interrogation et qui forment la problématique de recherche sont les suivantes :

- Quels phénomènes sont impliqués par la diversité culturelle en ligne ?
- La pédagogie à distance est-elle une modalité universelle ?
- La médiation technologique agit-elle comme un filtre culturel ?
- Et finalement le dispositif de Formation ouverte et à distance (FOAD) peut-il être le porteur d'un collectif ?

De mon travail quasi archéologique sur les traces des échanges et de mise en relation des éléments théoriques est issu un ensemble de dimensions et notions saillantes. Pour prendre en compte la culture, il convient de chercher à la fois des *patterns* comportementaux récurrents - certains parlent alors d'une « programmation mentale » (Hofstede) - l'usage d'artefacts et de rites et également ce qui *naît* dans l'interaction,

pour arriver à la co-culture, à ce qui est partagé suite aux expériences partagées.

Cela nous permet de constater que la culture et l'interculturel se situent dans un champ sémantique qui interroge les différences de départ, les convergences dans l'interaction, et surtout le changement.

Les concepts culturels opératoires que nous avons pu isoler sont les caractéristiques du dispositif de communication qui est à la fois une offre identitaire, une *invitation* (ici devenir étudiant puis diplômé), une *scène* où les participants performant selon leur *patterns* préfigurés et des rôles configurés, et un espace - réel ou virtuel - qui peut devenir *territoire* quand il devient une ressources pour une communauté.

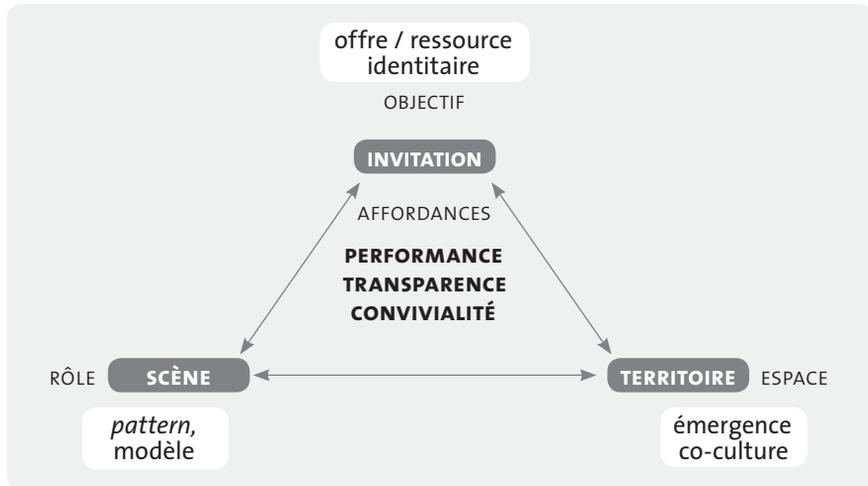


Figure 1 – Modèle IST - Éléments constitutifs d'une communauté en ligne (Wilhelm, 2009)

Une formation, qu'elle soit en ligne ou non, est sujette aux attentes différentes chez les acteurs, apprenants et encadrement. La situation d'une formation est normée pour certains aspects mais pas de la même façon pour tout le monde, notamment en ce qui concerne la distribution des rôles et les styles d'enseignement et d'apprentissages, apportés par les acteurs individuels aux origines et socialisations différentes.

Ce qui diffère dans la situation de la formation à distance étudiée, c'est qu'il s'agit d'un dispositif qui allie le contexte habituel de l'apprentissage à un agencement techno-pédagogique original qui rend possible ou contraint actions et communication. La pédagogie choisie et la matérialité des artefacts sont alors à la fois contrainte *et* potentiel d'action.

Une autre spécificité à relever est le caractère écran, comme l'appellent Hert et Jaillot, des échanges, sorte d'écrit oralisé, proche du langage parlé mais malgré cela

avec des caractéristiques de l'écrit (Jeanneret, Souchier), avec une durabilité et un archivage qui permettent d'en étudier les traces.

L'écriture en ligne nécessite des compétences spécifiques. Cette contrainte invite également à se servir d'un habitus communicationnel efficace du dispositif numérique (abréviations, codes, etc.) ce qui contribue à créer un contexte fort de communication, comme le dit Hall, compréhensible d'abord aux initiés ce qui en retour renforce l'identité culturelle de cette appartenance.

Rappelons à ce stade les hypothèses issues du travail théorique :

- Dans la dynamique de la situation d'interaction, un dispositif de communication collective à distance ne neutralise pas les diversités culturelles ;
- Un dispositif joue un effet structurant à travers son protocole d'interaction et sa configuration techno-pédagogique ;
- Le dispositif crée, en même temps, une convivialité, moteur de communication performante et performative ;
- Grâce en partie à cette convivialité, et au-delà de la communication, le dispositif de FOAD participe idéalement de l'émergence d'une véritable communauté de pratique avec son ouverture et son éthos d'échange et de partage.

Méthodologie et résultats

Pour détecter d'éventuelles différences culturelles dans les comportements communicationnels des apprenants j'ai analysé les 3420 messages des Discussions Synchrones Numériques (DSN) des 16 chats avec une méthodologie d'analyse des conversations et une grille à double niveau.

Contrairement à la supposition de départ, on ne relève pas d'effet origine fort. Les différences culturelles ne sont pas gommées et sont même verbalisées par les participants quand ils parlent des éléments tangibles et explicites : fêtes, la diversité comme richesse. En revanche, elles ne transparaissent pas dans les analyses comme éléments déterminants pour la communication. Il y a également peu d'effet de genre - entendu ici comme différence entre hommes et femmes - visible. Les orientations d'origine jouent alors un rôle faible de différentiel culturel.

J'ai choisi alors d'élargir l'approche méthodologique par la technique du questionnaire - envoyé aux 338 anciens et actuels étudiants d'UTICEF - afin de pouvoir récolter auprès des apprenants leurs points de vue et leurs attitudes concernant l'expérience et le dispositif dans leur globalité, au-delà des discussions en ligne. Ils répondaient aux questions concernant leur gestion de l'autorité, de la pédagogie qu'ils vivaient, de la communication en ligne au quotidien. Les résultats confirment les précédents en ce que la diversité culturelle joue un rôle mineur. La configuration a

un rôle nettement plus marqué : on note un effet dispositif assez fort qui s'exprime dans une « culture communicationnelle » partagée lors des échanges.

Dans l'analyse de 13 entretiens d'environ une heure et demi, ces points sont ensuite approfondis. Les apprenants revivent l'expérience de leur formation en la relatant. L'attachement à ce vécu, les valeurs véhiculées par la formation, les ruptures aussi qu'elle représente, transpercent clairement. Le matériau permet d'envisager une étude des transferts dans le contexte d'origine.

La piste de l'identification forte avec le dispositif est confirmée à son tour lors des observations sur place à Strasbourg des rencontres de la communauté UTICEF en 2008. L'identification nationale y joue un rôle mais le dispositif est définitivement au centre des intérêts.

Synthétisons alors ces principaux résultats ainsi : les différences d'origine jouent un rôle mais ne permettent pas de différencier significativement les apprenants dans la communication. L'effet structurant du dispositif est admis par tous les acteurs interrogés. Ce phénomène joue d'une stabilité analytique forte. La décentration et la convivialité apparaissent comme les moteurs de la communication performante - quand un bon climat règne au sein d'un groupe qui se trouve face à un obstacle, ce groupe arrive aux résultats intéressants et par l'action collective se forge une culture de communication - et de la communication performative - les identités se précisent quand une telle situation y invite les participants.

Discussion

J'observe donc dans toutes ces traces - et c'est sans doute l'un des aspects les plus passionnants - l'émergence d'une communauté de communication et de pratique, qui se constitue grâce à un territoire virtuel partagé, chargé symboliquement, et grâce à une mémoire dispositifivie qui emmagasine les moments significatifs pour la communauté. L'analyse illustre la force du dispositif qui crée une adhésion et un changement touchant potentiellement même le contexte local, c'est-à-dire celui où vivent quotidiennement ces cyber-apprenants.

Quel lien alors avec l'interculturel, et les nombreuses théories mises en relation dans la thèse ? Les différences culturelles, la diversité ont alimenté les conversations, elles ont été vues différemment par différents groupes mais se sont avérées non déterminantes. Les *patterns* culturels de comportement, qui devraient différencier chacun selon son appartenance, enrichissent les communications. La « programmation mentale », tant invoquée par les culturalistes, semble atteindre ses limites.

L'espace, en revanche, est un actant fort, il devient territoire quand une communauté y émerge ou en prend possession. L'espace devient un objet chargé de valeur.

Ceci confirme les travaux de Edward Hall et des études plus récentes sur l'importance culturelle des constructions spatiales, tels que chez Lussault, Löw, Sturm, Sassen et Dünne. C'est un espace tiers comme le conçoivent Soja, Lefebvre et Turner, un espace liminaire, transitionnel, entre-deux qui fait voyager, tout en offrant l'accueil et qui permet d'expérimenter, de mettre en œuvre des solutions nouvelles, un travail d'avant-garde, une prise de risque.

Nous avons souligné l'importance de la *décentration*, provoquée par le conflit socio-cognitif dans lequel les apprenant sont placés, et qui n'est pas opposée à la convivialité mais peut exister de manière parallèle à elle voire en la renforçant. Au-delà de la méthode pédagogique, serait-ce un mode opératoire pour transcender les différences et permettre de grandir tout en préservant la diversité ? L'incertitude, état résultant de la décentration, est fortement présente dans des théories de la communication interculturelle, voir par exemple Gudykunst. Ne faut-il pas l'élargir cela à toute forme de communication ?

Un corrélat de la décentration est la *mémoire dispositive* qui ajoute un élément stabilisant dans le temps et permet un partage de type « culturel » de narrations, histoires, appuyées sur des événements marquants par exemple...

L'expérience avec les TICE dans le dispositif fonctionne comme une ouverture. La doxa d'UTICEF lie les technologies aux valeurs (collaboration, groupe, collectif, hiérarchies peu verticales, la notion de projet). Le contact est fait avec cette nouvelle culture qui s'apparente à ce que j'appelle une *forme à faire société*, un dispositif qui a les affordances, le potentiel pour fonder un corps social et à son tour faire naître une nouvelle forme de culture.

Nous constatons que les dispositifs (ou médias) ne sont pas uniquement des machines à communiquer comme les appellent Pierre Schaefer et Jacques Perriault, mais qu'ils peuvent aussi être étudiés comme des machines à identités. Il ne faut évidemment pas comprendre par là que la construction d'identités nouvelles, supplémentaires, soit un processus automatique ou machinal. Les conditions d'utilisation dans la configuration du dispositif que nous venons d'esquisser permettent, en revanche, de penser l'émergence d'identités sociales fortes, d'identifications nouvelles, sans pour autant que celles-ci remplacent les affiliations plus anciennes. L'homme est pluriel nous dit Lahire, ceci est vrai aussi à distance, et la notion d'engagement joue un rôle important dans ce contexte pour que la « prise », selon cette notion chez Bessy et Chateauraynaud, puisse s'opérer.

De nouvelles histoires personnelles émergent ainsi qui n'auront sans doute pas la même trajectoire que la mienne, mais qui se raconteront à leur manière et avec leurs outils technologiques.

Bibliographie

- BESSY, C. & CHATEAURAYNAUD, F., *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié, 1995, 364 p.
- DESJEUX, D. Les échelles d'observation de la culture. In D. BLIN, I. COUSSERAND, & C. MESNIL (Eds.), *Communication & Organisation : Interculturel et communication dans les organisations* (22), pp. 87-97, Bordeaux : GREC/O - Université Bordeaux 3.
- DUMONT, L., *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983, 310 p.
- DÜNNE, J. & GÜNDEL, S. (Eds.), *Raumtheorie : Grundlagentexte aus Philosophie und Kulturwissenschaften.*, 2006, Frankfurt : Suhrkamp.
- GUDYKUNST, W. & KIM, Y. Y., *Communicating With Strangers : An Approach to Intercultural Communication*, New York, McGraw-Hill, 2002, 448 p.
- HERT, P., « Les Arts de lire le réseau », *Réseaux*, 77, pp.37-65.
- HOFSTEDE, G. H., *Cultures and organizations : software of the mind*, New York, McGraw-Hill, 1997, 279 p.
- HUNTINGTON, S., « The Clash of Civilizations », *Foreign Affairs*, 72/3, pp.22-49.
- JAILLET, A., *L'école à l'ère numérique - Des Espaces Numériques pour l'éducation à l'Enseignement à Distance*, Paris, L'Harmattan, 2004, 260 p.
- JEANNERET, Y., « Ce que l'écran change à l'écrit », *Sciences Humaines*, HS 21, pp.36-37.
- LAHIRE, B., *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998, 271 p.
- LEFEBVRE, H., *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974, 485 p.
- LÉVY, J. & LUSSAULT, M., « Logiques de l'espace, esprit des lieux », *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographies à Cerisy / [1^{er} Colloque international de géographie tenu à Cerisy-la-Salle, du 25 au 29 sept. 1999]*, p.351.
- LÖW, M., *Raumsoziologie*, Frankfurt, Suhrkamp, 2001, 307 p.
- PERRIAULT, J., *La logiques des usages*, Paris, Flammarion, 1989, 254 p.
- SASSEN, S., *La ville globale : New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes et Cie, 1996, 530 p.
- SOJA, E. W., *Thirdspace : Journeys to Los Angeles and other real-and-imagined places*, London, Blackwell, 1996, 334 p.
- SOUCHIER, E., Lorsque les écrits de réseaux cristallisent la mémoire des outils, des médias et des pratiques, *Quinzièmes entretiens Jacques Carties : Les défis de la publication sur le web* accès 1-1-2005, <http://www.interdisciplines.org/defispublishationweb/papers/18>, 2003.
- STURM, G., *Wege zum Raum : methodologische Annäherungen an ein Basiskonzept raumbezogener Wissenschaften*, Wiesbaden, Leske+Budrich (VS), 2000, 240 p.
- TING-TOOMEY, S., « Intercultural conflict styles : A face-negotiation theory », *Theories in intercultural communication*, 213, pp.235.
- TRAGER, G. L. & HALL, E. T., « Culture and Communication : A Model and an Analysis », *Explorations : Studies in Culture and Communication*, 3, pp.137-149.
- TURNER, V. Liminality and communitas. In M. LAMBEK (Ed.), *A reader in the anthropology of religion.* (pp. 361-371), New-York : Wiley-Blackwell.
- WILHELM, C., Du dispositif à la scène, de l'espace au territoire, *MEDIAS 09 : entre communautés et mobilité* <http://www.medias09.univ-cezanne.fr/>, 2009.
- WILHELM, C., *Processus interculturels et apprentissage à distance : de la communication à la communauté*, Université de Bourgogne, 2009.

12 MARS 2012

JEAN-PHILIPPE DROUX, ODILE KAMMERER

L'ATLAS HISTORIQUE D'ALSACE (AHA) :

COLLECTION OU INSTRUMENT DE RECHERCHE ?

Jean-Philippe Droux est ingénieur d'études et cartographe à l'université de Haute-Alsace (CRESAT) et Odile Kammerer est professeure émérite d'histoire médiévale à l'université de Haute-Alsace et directrice de publication de l'AHA.

L'Atlas historique d'Alsace (AHA) fête ses douze ans. Les étapes de mise au point, de rodage, de collecte d'auteurs et de données ont permis de disposer aujourd'hui d'un corpus de plus de 250 cartes. Ce propos nous offre l'occasion de réfléchir sur la suite, en se demandant quel est l'avenir de l'AHA. L'atlas doit-il offrir une belle collection de prises de vue historiques de l'Alsace et/ou constituer un instrument de recherche pour le CRESAT, ses chercheurs et les historiens internautes qui sollicitent les cartes de l'AHA ? La création de l'Atlas au sein des activités de l'atelier de cartographie représente un point de convergence souhaité entre historiens et géographes du département d'histoire de l'université de Haute-Alsace pour apprivoiser nos vocabulaires respectifs, nos méthodes et croiser nos résultats. Pour travailler sur l'avenir de l'Atlas et déterminer notre démarche dans cette perspective d'interférence disciplinaire, il est nécessaire de resituer rapidement la démarche histoire/géographie, AHA/chorographie¹.

La géographie et l'histoire

Antiquité et Moyen Âge

L'histoire a été pendant l'Antiquité et le Moyen Âge, une clef de compréhension de la société en proposant des outils conceptuels (païens ou/et chrétiens) fondés

1. Du grec *chôra*, territoire d'une cité et *graphein*, écrire. Si la géographie ambitionne la description de toute la terre, la chorographie se focalise sur une région.

sur des récits scandés par des temps différents (cyclique et linéaire). Les pratiques mémorielles des cultures contemporaines d'Hérodote ou de Thucydide, de Vincent de Beauvais ou de Froissart diffèrent grandement quant à leurs objectifs : l'histoire ne joue pas le même rôle. À la fin du Moyen Âge, pas de débats politiques entre États ou puissants sans arguments historiques et, même si elle n'est pas enseignée, la culture historique devient plus accessible. L'histoire est un instrument puissant au service du politique, Église incluse².

La géographie pendant la même période correspond à des préoccupations réservées aux savants. La géographie antique mobilise mathématiciens et astronomes pour découvrir le monde, pour mesurer la circonférence de l'écoumène et pour situer la Terre dans le cosmos. La géographie médiévale a perdu le savoir antique. Elle opère un tournant, comme pour l'histoire : le temps et l'espace monde s'originent dans la création divine et conduisent au Salut. La direction est donnée par le texte biblique ou/et par les mythes antiques (Troie a eu plus de succès qu'Adam et Ève). Le monde a pour centre Jérusalem et les cartes délivrent un message topographique pour les régions connues, théologique pour les autres. Les progrès cependant de la cartographie médiévale permettent aux savants de saisir l'espace indissociable du temps³. Les véritables héritiers de la géographie antique et praticiens de l'espace (par leurs voyages et l'orientation des prières quotidiennes vers la Mecque) sont les géographes arabes : dès le XII^e siècle l'Occident est cartographié par Idrissi, repris et perfectionné par Ibn Battuta et Ibn Khaldun au XIV^e siècle⁴.

Les humanistes et le siècle des Lumières

L'articulation entre histoire et géographie, en tant que disciplines scientifiques, est amorcée par les humanistes qui redécouvrent les grandes œuvres de l'Antiquité : Hérodote, Ératosthène, Aristote, Ptolémée, etc. Thucydide devient le père de l'histoire. Mais c'est surtout la période des Lumières qui apprivoise vraiment la géographie pour la faire cohabiter avec l'histoire. La philosophie allemande, et surtout Kant et Hegel, contribuent à fonder la rationalité de l'histoire et de la géographie, éléments indispensables dans le système dialectique de tous les savoirs. Le pont est établi entre l'histoire des hommes et les conditions naturelles de leur cadre de vie car c'est bien l'homme (et non plus Dieu) qui est au cœur du monde. Les savants botanistes, physiciens, astrologues etc. apportent leur pierre au dispositif général des

2. GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.

3. MARTIN H., *Mentalités médiévales, XI^e-XV^e siècle*, Nouvelle Clio PUF, 1998.

4. PATLAGEAN É., « Histoire et géographie de l'Islam », *L'Homme*, 1969, vol.9, n°4, p. 92-95. *Histoire du monde au XV^e siècle*, BOUCHERON P. (dir.), Fayard, 2009.

connaissances géographiques qui déterminent alors l'histoire. Pour ne citer qu'un des plus célèbres, Alexander von Humboldt (1769-1859) a transmis description et explication de nombreux phénomènes physiques et naturalistes observés⁵.

La géographie des temps modernes va de pair avec les explorations, les (grandes ou petites) découvertes et les guerres. Quand la surface de la terre est connue, seule la représentation graphique fait l'objet de nouveaux travaux. Les pouvoirs politiques ont en effet besoin d'inventorier les territoires dominés ou à dominer : cette mission est confiée aux ingénieurs topographes ou aux ingénieurs militaires. La cartographie ne fait pas partie de la géographie même si instruments et représentations en relèvent. Encore aujourd'hui l'IGN reste indépendant de la recherche géographique universitaire.

Naissance de la géographie historique

Le grand tournant dans l'interface histoire-géographie se situe au XIX^e siècle avec l'apparition de la géographie historique. L'impulsion décisive sous la Monarchie de Juillet fut d'autant plus forte que cette nouvelle science devint une discipline d'enseignement avec Guizot. Les grands atlas de Duruy⁶, Wallon⁷, Longnon⁸ se succèdent en quelques décennies en France. Le même phénomène, mais plus abouti, se manifeste en Allemagne⁹ puisqu'on a pu dire que la victoire de 1870 était celle des instituteurs allemands enseignant histoire et géographie nationalistes.

Ces histoires nationales et régionales découlent directement de leurs géographies, telle est la *doxa* mise en place par le grand géographe Élisée Reclus : « Tous les faits primitifs de l'histoire s'expliquent par la disposition du théâtre géographique sur lequel ils se sont produits : on peut même dire que le développement de l'humanité était inscrit d'avance en caractères grandioses sur les plateaux, les vallées, les rivages de nos continents »¹⁰. Dans le sillage de Levasseur (1828-1911), historien devenu géographe par le truchement de l'économie, les programmes scolaires de la III^e République intègrent définitivement la géographie à l'histoire. Camille Jullian préface ainsi le

5. HUMBOLDT A. von, *Cosmos. Essai d'une description physique du monde (1848-1854)*, trad. H. Faye, Paris, Gide, 2008.

6. DURUY V., *Atlas de géographie historique universelle*, Paris, Chamerot, 1841-1843.

7. WALLON H., BURETTE T., DURUY V., *Cahiers de géographie historique*, Paris, Chamerot, 1840.

8. LONGNON A., *Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, Paris, 1885.

9. SPRÜNER-MENKE K. von, *Hand Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der Neueren Zeit*, Gotha, 1880.

10. RECLUS É., *Géographie universelle*, 19 vol., 1875-1894.

grand œuvre du « pape » de la géographie historique, Albert Mirot¹¹, en 1928 :

« Quand je lus pour la première fois ses commentaires géographiques sur la guerre des Gaules de Jules César¹², je fus émerveillé : l'importance et la stabilité plus que millénaire des territoires et des cités, le rôle, à l'intérieur de ces territoires, des tribus ou *pagi*, la manière dont les uns et les autres s'étaient formés et la nature de leurs limites, tout y était, nettement et sobrement, et il n'y avait plus qu'à glaner »¹³.

Pour autant les cartes ne font qu'illustrer les récits textuels érudits. « Il était nécessaire d'illustrer ce volume par quelques cartes » explique Mirot. On chercherait en vain des indications méthodologiques de conception et de fabrication des cartes. Une évolution toutefois se dessine vers des cartes thématiques. La géographie reste au service de l'histoire en ce sens qu'elle est une géographie du passé comme l'illustre l'atlas de Schrader¹⁴. Les cartes présentent un maillage statique politico-administratif sans information géographique sur des espaces construits par des sociétés révolues. C'est dans cet esprit qu'Ernest Lavisse demande à Vidal de la Blache un tableau géographique pour *L'histoire de la France*¹⁵.

Vidal de la Blache et les historiens ruralistes

Mais le géographe, père de la géographie française¹⁶, désenclave la géographie de l'histoire en la mettant en mouvement, en cherchant les relations entre des phénomènes complémentaires, en construisant des explications synthétiques, en fondant le propos de la géographie qui est « combinaison ». Il assure la diffusion de cette science à part entière en fondant les *Annales de géographie*. La géographie fait partie des sciences de la nature mais l'homme choisit son adaptation au « milieu » (possibilisme de Lucien Febvre).

« Doit-on étudier l'homme pour lui même en géographie ? Non ! C'est par les établissements qu'il fonde à la surface du sol, par l'action qu'il exerce sur les fleuves, sur les formes mêmes du relief, sur la flore, sur la faune et tout l'équilibre du monde qu'il appartient à la géographie ».

Il introduit aussi l'intérêt pour la géographie régionale :

11. MIROT A., *Manuel de géographie historique de la France*, Paris, 1929, rééd. 1947.

12. Sanson, cartographe du roi, 1600-1667.

13. Préface de Camille Jullian in MIROT A., *Manuel de géographie historique de la France*, Paris, 1929, rééd. 1947.

14. SCHRADER F., *Atlas de géographie historique*, Paris, 1924.

15. LAVISSE E., *Histoire de la France, tome 1 : Tableau géographique de la France par Vidal de la Blache*, 1903.

16. VIDAL DE LA BLACHE P., *Atlas classique historique et géographique*, Paris, 1927.

« Contre l'esprit de généralisation abusive, ... [il faut] composer ... des monographies où les rapports entre les conditions géographiques et les faits sociaux seront envisagés de près sur un champ bien choisi et restreint »¹⁷.

Cette adaptation de l'homme à son milieu a fait fleurir les plus belles thèses d'historiens ruralistes ou « régionalistes » jusqu'en 1950, Marc Bloch¹⁸, Roger Dion¹⁹, Georges Duby²⁰, Pierre Goubert²¹ etc.

Histoire et géographie dans le grand vent des sciences humaines

Dans la seconde moitié du xx^e siècle, la géographie devient une science naturelle qui s'intéresse à l'homme et, pour analyser les phénomènes de société, elle met au point de nouvelles méthodes. La « nouvelle géographie » influencée par les sociologues de l'École de Chicago et les modèles économiques allemands appliqués à l'espace (Christaller) proposent des modèles. Entre autres géographes, Pinchemel et Rochefort travaillent l'organisation de l'espace en cherchant des réseaux et des hiérarchies entre des points repères, les villes par exemple. Brunet théorise la démarche : toute société produit un espace organisé.

L'histoire, autre science de l'homme, part à la rencontre de la nouvelle géographie et s'intéresse alors au contexte spatial et naturel. L'espace s'analyse comme le produit et le vécu des sociétés²². L'histoire est-elle la mémoire de l'espace ? L'histoire construit-elle l'espace ? Il existe bel et bien un espace immatériel (ou virtuel) construit sur les relations entre les points qui le composent.

La notion de territoire rassemble l'histoire et la géographie, en interface constante. Le territoire renvoie à un espace concret (non géométrique comme les modèles) avec localisation, dimension, forme, mais aussi à une logique d'organisation et de fonctionnement construite sur des facteurs matériels et immatériels.

17. VIDAL DE LA BLACHE cité par SCHEIBLING J., *Qu'est-ce que la géographie ?*, Paris, Hachette Supérieur, 1994, p.15-16.

18. BLOCH M., *Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, 1931.

19. DION R., *Essai sur la formation du paysage français*, Neuilly-sur-Seine, 1981. *Idem*, *Histoire de la vigne et du vin en France : des origines au XIX^e siècle*, Paris, 1959.

20. DUBY G., *La société aux XI^e et XII^e siècles dans la région mâconnaise*, Paris, 1971.

21. GOUBERT P., *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730 : contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e siècle*, Paris, 1960.

22. BOUCHERON P., « Représenter l'espace féodal : un défi à relever », *Espaces Temps* 68-69-70, 1998, p. 59-66. *Construction de l'espace au Moyen Âge : représentations et pratique*, Actes du XXXVII^e congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur, Université de Haute Alsace, Mulhouse 2-4 juin 2006, Presses de la Sorbonne, 2007, (Actes réunis par Odile Kammerer).

Cartographie

La *carta* ou *mappa* est à l'origine une feuille de papyrus ou une étoffe qu'on jette dans l'arène. La géographie donne un contenu à ce support : « une image plane de la terre ». Jusqu'au xx^e siècle, avec une évolution déjà mentionnée dès le xviii^e siècle, la carte est essentiellement topographique : une représentation qui se veut fidèle de ce qui est visible sur la terre. Avec les évolutions de la démarche géographique et surtout des techniques, « la cartographie n'est plus seulement une technique de repérage des lieux et de la mesure de la terre, mais elle devient une méthode permettant la description et l'explication des répartitions spatiales des objets d'étude de la géographie »²³.

L'outil cartographique est-il utile, nécessaire, indispensable à l'historien ? Dans un premier temps, compte tenu de la formation de la plupart des historiens, la mise en adéquation des données historiques disponibles avec les exigences de la cartographie suscite au pire l'abandon, au mieux un travail d'approche difficile : comment faire un choix des données glanées avec tant de mal pour que la carte reste lisible ? Comment représenter des espaces de domination sans frontières tracées sur le terrain ? Pour l'historien la carte est parlée, en mots, pour le géographe elle s'appuie sur des artefacts, points, lignes etc. Mais le commun profit de leur collaboration s'impose d'emblée. L'étape de mise en œuvre d'une carte, en effet, pose des exigences de problématique, de hiérarchisation des données, d'objectif quant au message de la carte. Ces questions nouvelles pour l'historien se révèlent très fécondes pour plonger au cœur de son enquête au lieu de rester à la surface des mots. La carte terminée devient un objet de surprise et de découverte ou encore une confirmation de son hypothèse de départ. Elle permet de sortir de l'anecdotique pour réaliser une synthèse en rapprochant des données, avec le passage de la liste (ou du tableau) à la carte. Les cartes topographiques ou d'inventaire répondent à la question de Brunet : « Où se trouve quoi ? ». La dispersion des points dans l'espace délivre alors un message fondamental le plus souvent dans l'étude d'une dynamique sociétale. La carte révèle également des cohérences de phénomènes, des interférences et des relations dans l'espace mais aussi dans le temps. Pour l'historien, la carte a plus qu'une fonction de repère spatial (toujours indispensable) : elle devient un outil de travail qui fait rebondir dans de nouvelles pistes de recherche.

23. SCHEIBLING J., *Qu'est-ce que la géographie ?*, Paris, Hachette Supérieur, 1994, p. 20.

L'atlas historique d'Alsace en ligne (AHA)

www.atlas.historique.alsace.uha.fr

En 1991, l'UHA obtient l'habilitation pour une licence d'histoire et géographie. Pour offrir un outil de travail aux géographes en poste, un atelier de cartographie est mis en route en 2000 et un poste d'ingénieur d'étude créé et pourvu en 2004. La genèse de l'AHA figure sur la page d'accueil de son site et les *Actes* du CRESAT, son laboratoire d'attache, se sont fait l'écho de son développement²⁴. Depuis cette présentation en 2009, l'Atlas a renouvelé la maquette de son site, changé d'adresse, grossi son offre de cartes et il est devenu bilingue.

Après discussion en comité, le choix du fonds de carte s'est fixé sur un fonds actuel, géoréférencé en Lambert II étendu, plutôt que des cartes anciennes scannées. Les établissements de conservation ayant fait un énorme travail de numérisation de leurs cartes, celles-ci sont accessibles à l'internaute qui trouve les liens *ad hoc* sur le site de l'AHA. L'option du géoréférencement permet au cartographe de placer rapidement et avec précision les données mais surtout elle autorise la superposition des cartes. La méthode de départ de l'Atlas a consisté à rassembler des cartes déjà élaborées en les actualisant et à fabriquer des nouvelles issues des travaux récents des chercheurs. Un bilan d'étape en 2008 a réuni des spécialistes de toutes les périodes historiques pour dresser une liste à la Prévert des cartes indispensables dans un atlas de l'Alsace et, en parallèle, la liste des chercheurs susceptibles de fournir les données (et les problématiques) pour les fabriquer. Beaucoup de cartes de l'AHA sont des cartes d'inventaire, certes utiles, mais le projet a l'ambition de produire aussi des cartes-instruments de recherche, des outils d'exploration, des représentations plus complexes. Selon l'expression de Françoise Vergneault, il s'agit d' « aider l'œil à penser »²⁵.

Cet objectif 2012 a pour point de départ les zones d'ombre de l'histoire d'Alsace observées dans les lacunes de l'Atlas : n'y a-t-il pas de carte pour certaines problématiques parce qu'il n'y a pas de données ? Parce que les chercheurs ne veulent pas s'y intéresser ? Parce que les questions se révèlent trop complexes ? Parce que les données sont différentes d'un pays à l'autre ? Les historiens, conscients que les cartes peuvent se révéler un outil indispensable pour effectuer des opérations fécondes,

24. KAMMERER O., DROUX J.-Ph., « Atlas historique de l'Alsace (AHA) en ligne », *Les Actes du CRESAT*, n° 6, mai 2009, p. 84-88.

25. VERGNEAULT-BELMONT F., *L'œil qui pense. Méthodes graphiques pour la recherche en sciences de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 1998.

comme superposer des dispersions de phénomènes différents²⁶ ou des organisations de différentes natures²⁷, sont alors en mesure d'ouvrir de nouveaux chantiers. Des réponses techniques pourraient offrir des champs de recherche intéressants : la production d'un SIG de tout l'AHA, par exemple, permettrait de procéder à de nouvelles analyses spatiales et l'approche multivariée aiderait à définir de nouvelles typologies thématiques.

Toutes ces questions et ces projets ainsi que les possibilités de recherche offertes par l'AHA, constitueront l'ordre du jour d'une journée d'étude en 2013²⁸.

L'outil cartographique

L'élaboration d'une carte peut répondre à différentes finalités, la plus évidente étant de communiquer de l'information localisée sur un thème donné (cartographie thématique). La carte peut également avoir une fonction d'exploration, « d'outil révélateur d'espaces visibles ou invisibles, de structures et de processus cachés »²⁹ permettant de découvrir d'éventuelles relations spatiales en suivant une démarche inductive. Ces deux fonctions essentielles font de la carte un outil précieux pour l'historien-chercheur.

Les cartes de l'AHA sont, actuellement, pour la plupart des cartes d'inventaire (ou descriptives) que l'on peut qualifier de « répertoires de faits ou d'objets localisés » ou « d'archives spatialisées »³⁰. Ces cartes montrent l'extension et la répartition d'un phénomène qualitatif ou quantitatif donné sans autre but que de préciser ses rapports avec l'espace géographique. Cette cartographie élémentaire, demandant peu de traitement en amont de la représentation proprement dite, répond à la question simple : où se trouve quoi (et éventuellement en quelle quantité) ? Pour autant, ces cartes constituent de bons outils de travail du fait de leur prétention à l'exhaustivité (eu

26. Par exemple la carte des confréries dites « Rait » correspond à l'implantation du vignoble sur le piémont vosgien. Pourquoi ?

27. Industrialisation / confessions religieuses etc.

28. Le comité scientifique de l'AHA, lors de sa réunion du 21 janvier, a décidé l'organisation d'une journée d'études en novembre 2013 sur la méthodologie d'élaboration d'une carte. Ouverte très largement aux collègues et doctorants de l'UHA, de l'UdS et d'autres universités, la journée permettra de mener une réflexion sur la base d'expériences diverses pour « éditer » des normes cartographiques. Les résultats espérés de cette rencontre seront publiés sur le site de l'AHA.

29. CAUVIN C., ESCOBAR F., SERRADI A., *Cartographie thématique, une nouvelle démarche*, t.1-5, Paris, Lavoisier, 2007-2008.

30. Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques, *Représentation cartographique, Guide méthodologique*, EDATER, 2001.

égard aux sources et travaux actuels) et sont aisément compréhensibles par le grand public. Il s'agit en effet de cartes en semis de points, de cartes statistiques simples (cartes choroplèthes ou en symboles proportionnels), de cartes de repérage et de cartes de flux, représentations cartographiques des plus classiques. L'AHA comprend également des cartes de synthèse, « carte thématique conçue dans un but explicatif, impliquant une synthèse, un regroupement des informations sur le phénomène »³¹. La carte de Nicolas Stoskopf sur les territoires de l'industrie en Alsace vers 1850 en est un bon exemple : la typologie présentée est le résultat d'un travail thématique en amont portant sur l'analyse de nombreuses variables socio-économiques.

Si l'Atlas s'est enrichi récemment de nouveaux modes de représentations (cartes interactives sous forme de fichier pdf avec calques superposés « cochables » pour les afficher ou les masquer, cartes dynamiques sous forme de fichier flash montrant des évolutions chronologiques), la riche boîte à outils du cartographe offre des possibilités qui n'ont pas encore été suffisamment exploitées, notamment dans le cas des traitements des variables thématiques (graphiques ou mathématiques) et des transformations cartographiques (cartogrammes et anamorphoses). Il serait fastidieux de décrire ici chacune de ces méthodes, d'autant qu'elles sont remarquablement expliquées dans l'ouvrage de Cauvin³², qui peut être qualifié de référence en langue française pour la cartographie thématique.

Entre autres, les méthodes de cartographie exploratoire multivariée, reposant sur une démarche inductive ou hypothético-déductive, permettent de structurer l'information (c'est-à-dire de la réduire et de la généraliser) pour ne retenir que la plus pertinente, afin d'établir des typologies spatiales (classifications). Les cartes issues d'analyses factorielles (sens large), de modèles de régression, de surfaces de tendance en sont de bons exemples. Ces « cartes possibles » peuvent être cependant difficiles à mettre en œuvre, en raison de la nature même des données historiques dans certains cas (indisponibles ou lacunaires, avec des localisations incertaines ...), mais aussi en raison de la méconnaissance par les auteurs historiens de ces outils, plus familiers des cartes « classiques ».

L'un des intérêts majeurs de l'AHA réside dans la confrontation du cartographe et de l'historien, permettant à la fois une orientation vers de nouvelles représentations cartographiques et l'émergence de questions nouvelles de la part des thématiciens détenteurs de données. De ce fait, l'Atlas constitue autant un recueil de cartes ressources pour les chercheurs et le public qu'un instrument stimulant les recherches des auteurs contributeurs.

31. CAUVIN C., *op. cit.*

32. CAUVIN C., *op. cit.*

21 AVRIL 2012

BERNARD JACQUÉ

SOURCES POUR L'ÉTUDE DU PAPIER PEINT
DANS L'INTÉRIEUR (1850-1914)

Bernard Jacqué est maître de conférences en histoire de l'art industriel à l'université de Haute-Alsace, conservateur honoraire du Musée du papier peint de Rixheim et membre du CRESAT.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le papier peint devient de très loin la principale forme de décor de l'intérieur dans le monde occidental : les techniques traditionnelles de production sont poussées à un très haut niveau, ce qui permet de conserver la clientèle aisée, tandis que la mécanisation de l'impression, l'utilisation de papier de bois et de colorants de synthèse mettent le papier peint à la portée de tous.

Les collections de papier peint ne permettent que d'aborder partiellement ces questions de décor. Pour l'essentiel, elles proviennent directement de manufactures et ne conservent pas de traces du vécu. Il importe donc de trouver des sources permettant de se faire une idée concrète de la façon dont le papier peint était utilisé dans l'intérieur. Ces sources non seulement existent mais se révèlent particulièrement abondantes au cours de la période 1850-1914¹.

Le propos est ici d'analyser ces différents types de sources à la disposition du chercheur dans ce domaine.

1. Cette question n'a pas donné lieu à de publications spécifiques. Pour l'histoire de l'intérieur, HAVARD H, Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration, Paris, 1887-1890 reste l'ouvrage de référence. On pourra utilement le compléter par BANHAM J. ed., Encyclopedia of interior design, Londres et Chicago, Fitzroy Dearborn Publishers, 1997.

Les intérieurs conservés

Nombre d'intérieurs de la seconde moitié du XIX^e siècle sont certes parvenus jusqu'à nous, mais en réalité, même s'ils ont conservé leur décor de papier peint, ils ne sont que d'une aide médiocre pour notre propos au vu de l'ampleur des transformations qu'ils ont subi.

Il est cependant d'heureuses exceptions. Prenons un premier exemple, la salle à manger « gothique » du château de Cormatin en Bourgogne². Certes, nous sommes dans un château, ce qui n'est pas représentatif de l'habitat de l'époque. Pour l'essentiel, le décor a été conservé ; le papier-cuir est d'origine. Ce papier-cuir, caractéristique de la fin du siècle, a été posé par le propriétaire après 1898 au moment où il décore la pièce dans l'esprit éclectique qu'appréciait l'époque. Lors de la visite actuelle du château, ce papier est présenté comme tel, alors que bien souvent, ce type d'imitation est décrit par les guides comme du véritable cuir doré, généreusement attribué à la Renaissance...³ Une telle démarche correspond à une revalorisation des décors historiques de la fin du XIX^e siècle, ce qui reste encore l'exception, en particulier en France.

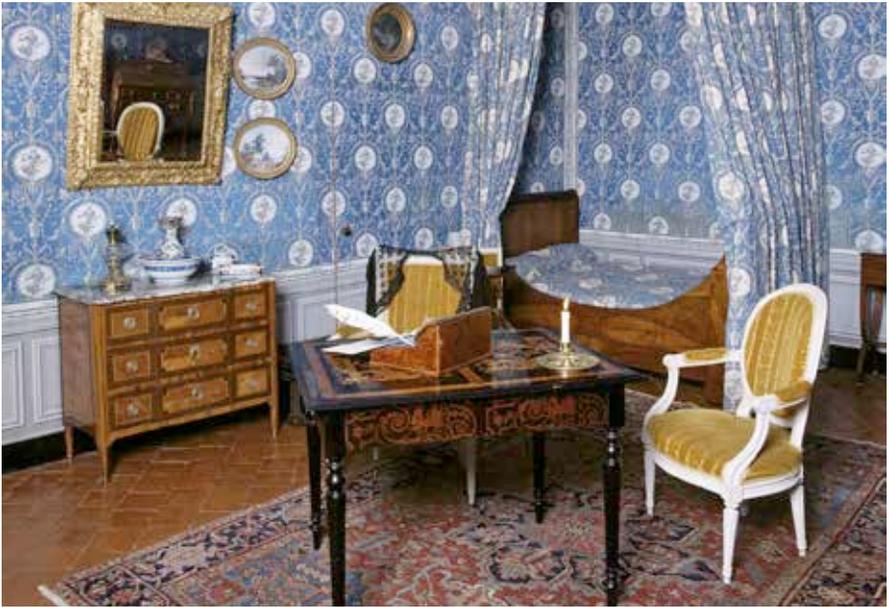
Autre source comparable : les châteaux tchèques. Lorsqu'ils ont été nationalisés, soit dès 1945, soit après la prise du pouvoir par les communistes après 1948, les appartements de parade ont été adaptés à des fins de visite ou à de nouveaux usages, tandis que les appartements privés, eux, ont fréquemment été conservés intacts. Moins somptueux que les appartements de parade, ils présentent souvent des papiers peints en harmonie avec un décor laissé tel quel – mais pour combien de temps ?⁴

Mais plus que les monuments de grande valeur patrimoniale comme ces châteaux, ce sont les simples maisons des hommes (et des femmes) « illustres » qui donnent une idée précise du mode de vie et du décor d'une époque : tout y a été conservé intact par respect pour la personnalité du défunt, sans préoccupation esthétique particulière. Ainsi la célèbre maison de Georges Sand à Nohant. Lors d'un récent travail de conservation de la chambre de l'écrivain, l'on a restauré avec raison le (médiocre) papier du Second Empire qu'elle a fait poser de préférence au (superbe) papier du XVIII^e siècle qui apparaissait en dessous. Même chose pour la maison de Pasteur à

2. Le château de Cormatin a fait l'objet d'un n° spécial de *Connaissance des arts*, hors série n° 58, 2006.

3. Les cuirs dorés, que nous nommons en France « cuirs de Cordoue » ont connu leur principal essor au XVII^e siècle ; Venise et Malines en étaient les principaux centres de production. Voir l'article « Leather » d'Eloy KOLDEWEIJ dans BANHAM J. ed., *Encyclopedia of interior design*, op.cit., p. 705-707.

4. On peut par exemple citer le célèbre château néo-Tudor de Hluboká (1841-1871), la somptueuse résidence de chasse des princes de Schwarzenberg. Seuls les appartements de parade sont ouverts à la visite. Voir MATLAS, P., *Shovivavá vrchnost a neukáznění poddaní? : hranice trestní disciplinace poddaného obyvatelstva na panství Hluboká nad Vltavou v 17-18. Století*, Prague, Argo, 2011.



Chambre à coucher de George Sand à Nohant.
Le papier peint et le tissu coordonné datent du Second Empire



Salon de la Maison Pasteur à Ornans. Le papier peint date des années 1870-80

Arbois. Habitée par la famille du savant jusqu'à sa mort comme maison de vacances, elle n'a pas subi de transformations depuis cette époque. Son décor bourgeois, par sa banalité même, est un rare témoignage sur le mode de vie de l'époque ; les papiers peints, très fatigués, sont loin d'être les chefs d'œuvre ; ils ont cependant donné lieu à une restauration qui en a permis la survie.

Dans ces deux cas, la conservation des papiers peints sans grand intérêt artistique a été rendue possible parce qu'il s'agissait du décor de la maison d'un homme ou d'une femme illustre (et de leur famille) et non d'un monument à caractère patrimonial. Au contraire, dans nombre de palais, les papiers peints, autrefois très présents, ont été sacrifiés au nom de critères esthétiques⁵.

La déception des archives

Qui travaille sur l'intérieur sait l'importance des inventaires après décès⁶. Ceux-ci restituent un décor avec un maximum de documentation : occupants, lieu, date... Mais s'ils donnent un maximum de renseignements sur le mobilier, par exemple, ils restent généralement muets sur le papier peint : la raison en est simple, le papier peint est immeuble, alors que les meubles sont par nature mobiliers. Si au XVIII^e siècle, par exemple, l'on peut trouver dans les inventaires des papiers peints sur châssis dans les intérieurs, ce n'est plus la cas au XIX^e siècle dans la mesure où cette technique a quasiment disparu avec la démocratisation du produit.

Stéphanie Faedy, pour son mémoire de master à l'UHA (non publié), a étudié par exemple les intérieurs de la Cité de Mulhouse sous le Second Empire : elle n'a pas trouvé la moindre trace de papier peint dans les inventaires, alors même qu'il est hors de doute que le papier peint, produit alors mécaniquement et donc peu coûteux, y était très répandu⁷.

Il arrive cependant qu'à défaut d'inventaire, des archives privées révèlent une importante documentation : c'est par exemple le cas de la Maison d'Alt à Fribourg, un hôtel aristocratique décoré en 1841. Le grand salon a conservé son décor d'origine,

5. L'étude des archives de la Maison du roi montre que les papiers peints étaient très présents à Versailles, jusque dans la chambre privée du roi Louis XVI, où l'on attendrait plutôt des soieries : il n'en reste plus rien... Voir JORDAN M.-H., « L'étude d'un domaine méconnu du papier peint en France sous l'Ancien Régime : les livraisons pour le département du garde-meuble de la couronne de 1764 à 1792 », dans DAELAMANS F, WISSE G., dir., Pour l'histoire du papier peint, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 2001, p. 81-104.

6. Voir GARNOT B., *La culture matérielle en France aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, OPHRYS, 1995.

7. FAEDY S., *Les intérieurs des travailleurs mulhousiens dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, mémoire de master d'histoire, UHA, Mulhouse, 2011.

disparu dans les autres pièces de l'enfilade à la suite d'une inondation. Les archives de la famille d'Alt, conservées aux archives cantonales de Fribourg, ont révélé la commande et la facture, pose comprise, ce qui a permis de documenter cet exceptionnel ensemble⁸.

L'apport de la littérature

La littérature de la seconde moitié du XIX^e siècle, particulièrement réaliste dans ses descriptions, offre d'intéressantes mentions de papier peint. L'ouvrage, désormais ancien, de E. A. Entwisle, *A literary history of wallpaper*, Londres, 1960, en propose un certain nombre d'exemples, surtout britanniques. Les exemples français sont cependant loin d'être rares⁹, en voici deux. Emile Zola, dans *L'assommoir* (1878), nous fait sortir des sentiers battus en pénétrant dans l'intérieur ouvrier de Gervaise, rue de la Goutte d'or en 1854. Sa description se fonde sur une soigneuse étude sur place qu'il a ensuite romancée :

L'achat du papier fut surtout une grosse affaire. Gervaise voulait un papier gris à fleurs bleues, pour éclairer et égayer les murs. Boche [le concierge] lui offrit de l'emmenner ; elle choisirait. Mais il avait des ordres formels du propriétaire, il ne devait pas dépasser le prix de quinze sous le rouleau. Ils restèrent une heure chez le marchand, la blanchisseuse revenant toujours à une perse très gentille de dix-huit sous, désespérée, trouvant les autres papiers affreux. Enfin le concierge céda...

Le texte de Zola correspond parfaitement avec ce que nous savons des papiers peints populaires de l'époque, souvent imprimés en bleu outremer sur fond gris. Plus tard, Jules Verne, dans *Les Millions de la Begum* (1879) où il fait le plan de Franceville, une ville nouvelle, dans ses moindres détails, nous apporte une vision neuve, marquée par l'hygiénisme de l'époque :

8° Le plan des appartements est laissé à la fantaisie individuelle. Mais deux dangereux éléments de maladie, véritable nid à miasmes et laboratoires de poisons, en sont impitoyablement proscrits : les tapis et les papiers peints. [Le règlement préconise] des murs revêtus de briques vernies. Pas un germe morbide ne peut s'y mettre en embuscade¹⁰.

8. JACQUÉ B., « Les papiers peints du grand salon de la maison d'Alt à Fribourg », *Patrimoine fribourgeois*, n° 13, 2001, p. 55-61.

9. Un catalogue d'exposition en avait relevé un grand nombre : *Le Parisien chez soi au XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, Archives nationales, 1976-1977.

10. Cette opinion se retrouve par exemple chez Viollet-le-Duc dans son *Histoire d'une maison*, Paris, Hetzel, 1873.

Il est clair qu'un travail systématique, certes chez les auteurs majeurs, mais aussi, plus difficilement, chez les auteurs mineurs, révélerait nombre d'exemples à mettre en rapport avec des échantillons de papier peint précis¹¹.

Les vues d'intérieur

Le XIX^e siècle a vu l'essor d'un type nouveau de peinture : la vue d'intérieur, le plus souvent sous la forme d'aquarelle¹². Elle correspond à la valorisation de l'intimité, caractéristique de l'époque : elle s'inscrit souvent d'ailleurs dans des albums destinés aux jeunes filles quittant le cadre familial lors de leur mariage. Présente dans tout le monde occidental, elle connaît dans les familles aristocratiques d'Europe centrale son plus grand succès, en particulier dans la première moitié du siècle, avant de décliner par la suite. Extrêmement précise, elle permet de reconnaître nombre de papiers peints dans leur plus grand détail et d'en préciser le contexte, certes sinon idéalisé, du moins embelli.

Prenons l'exemple des intérieurs du château de Nymphenburg, résidence estivale de la famille royale de Bavière aux portes de Munich. Ils ont donné lieu à plusieurs reprises à des vues d'intérieur centrées sur les appartements privés des princesses¹³. Il est ainsi possible de voir évoluer la même pièce entre 1825 et 1835 grâce aux vues de deux albums différents, provenant de deux familles princières¹⁴. Ces deux vues montrent le passage d'un papier peint à motif drapé très élaboré de la manufacture J. Zuber & C^{ie} de 1825 à un papier uni vert de cuivre encadré d'une bordure de 1835. En revanche, la pièce entrevue à travers une porte vitrée continue à être décorée du même papier irisé de 1825.

De telles vues n'existent plus guère dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il est une heureuse exception de grande qualité, les vues d'Elisabeth Sjöberg (1812-1882), une modeste professeur de musique de Stockholm, qui déménageant souvent dans le

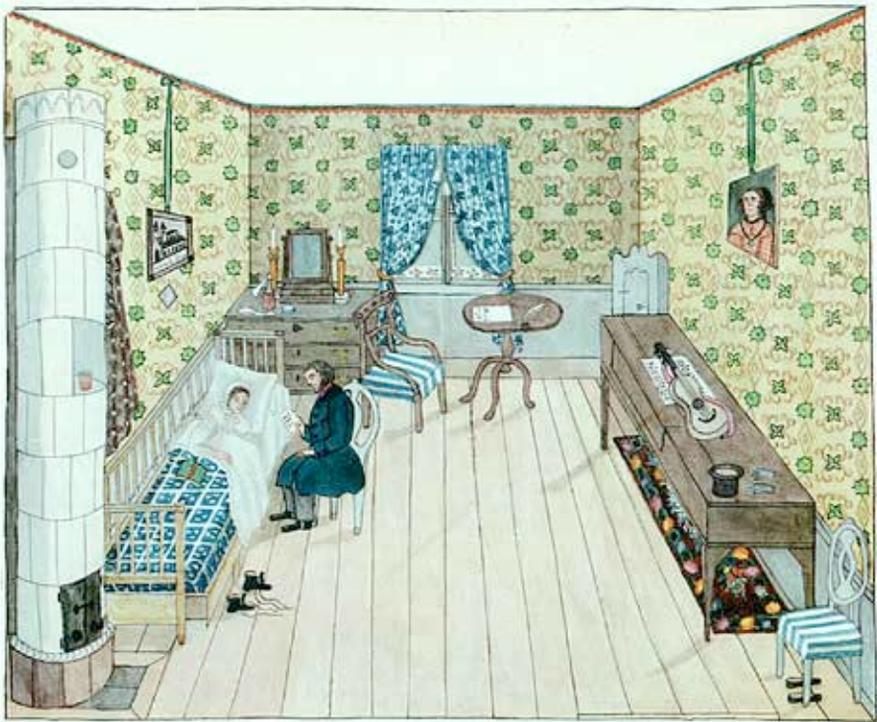
11. Jérémie Cerman l'a fait pour les papiers Art nouveau dans sa thèse : CERMAN J., *Papier peint Art nouveau, création, production, diffusion*, Paris, Éditions Mare et Martin, 2012.

12. Voir sur ce thème PRAZ M., *Histoire de la décoration d'intérieur : la philosophie de l'ameublement*, Paris, 1990, Thornton P., *Authentic decor : the domestic interior*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1984 (trad^e française sous le titre *L'époque et son style, la décoration intérieure 1620-1920*, Paris, Flammarion, 1986).

13. OTTOMEYER H., *Das Wittelsbacher Album*, Munich, Prestel Verlag, 1974.

14. L'album Wittelsbach de Munich conserve la vue de 1825 ; celle de 1835 est en possession de la famille de Hesse : *Interieurs der Biedermeierzeit, Zimmeraquarelle aus fürstlichen Schlössern im Besitz des Hauses Hessen*, catalogue d'exposition, Eichenzell, Berlin, Darmstadt, Kassel, M. Imhof, 2004-2005.

même quartier, nous a laissé de nombreuses aquarelles des lieux fort simples où elle vivait, particulièrement à la fin de sa vie. Pratiquement tous ces intérieurs, décrits avec une naïve précision, étaient décorés de papiers peints médiocres, comparables à celui de Gervaise et semblables à ceux que l'on retrouve à l'heure actuelle dans les fermes suédoises où ils ont été souvent conservés¹⁵.



Josabeth Sjöberg. La visite du Dr Levin, 20 rue Saint-Paul, Stockholm, 1869-72

15. ÖSTERBERG, C. et al., *Svenska kvinnor: föregångare, nyskapare*. Lund, Signum, 1990. Sur les papiers peints en Suède, BROSTRÖM I., STAVENOW-HIDEMARK E. *Tapetenbooken, papperstapeten i Sverige*, Stockholm, Byggförlaget, 2004.

Les scènes de genre

Si les vues d'intérieur en tant que telles deviennent rares, la peinture occidentale connaît dans la seconde moitié du XIX^e siècle un extraordinaire développement de la scène de genre, lié à l'essor de la clientèle bourgeoise¹⁶. Comme le réalisme d'un Courbet ou d'un Manet fait des émules, même si en termes de talent, on est loin du même niveau, les papiers peints jouent un rôle prégnant dans le décor de ces scènes de genre : des peintres comme Albert Anker en font un large usage¹⁷, sans parler d'une foule de peintres aujourd'hui oubliés, plus intéressants à titre documentaire qu'artistique.

Nous avons une exception cependant avec les nombreuses représentations qu'a réalisées le peintre Edouard Vuillard de l'intérieur de Thaddée et Misia Natanson, proche de la place de la Concorde à Paris, dans la dernière décennie du XIX^e siècle¹⁸. Les Natanson étaient un couple très lancé à la fin du siècle, comme leur mode de vie et leur décor le reflètent. La précision des photographies de Vuillard, les couleurs utilisées dans ses tableaux ont permis de retrouver le motif, identique en tissu imprimé et en papier peint ; il s'agit d'un dessin typiquement Art nouveau alors apprécié par l'élite intellectuelle avant de se démocratiser¹⁹.

L'apport de la photographie

L'arrivée de la photographie et son rapide essor en font apparemment le produit idéal pour conserver une vision précise de l'intérieur et bien sûr des papiers peints que l'on y rencontre. Apparemment seulement, car l'usage des plaques de verre est coûteux et il suppose en l'absence de lumière artificielle intense et stable des temps de pose très longs. La photographie d'intérieur reste donc longtemps un produit destiné à une élite ou, à défaut, l'objet de commandes particulières à des fins tout aussi particulières. Les exemples ne manquent pas, en particulier aux États-Unis. La réussite sociale passant par l'intérieur, son ostentation donne lieu à des clichés aussi artificiels que les vues d'intérieur aquarellées des générations précédentes.

16. On en trouvera un choix passionnant sur le plan de l'histoire sociale dans *La borghesia allo specchio, Il culto dell'immagine dal 1860 al 1920*, catalogue d'exposition, Turin, 2004. Thornton, *op. cit.* 1984, en publie pour sa part un grand nombre.

17. *Albert Anker*, catalogue d'exposition, Martigny, Fondation Gianada, 2003-2004.

18. COGEVAL G., Édouard Vuillard, 1868-1940, catalogue d'exposition, Montréal, Washington, Paris, 2003-2004, *Misia, reine de Paris*, catalogue d'exposition, Paris, Musée d'Orsay, 2012.

19. CERMAN J., *Papier peint Art nouveau, création, production, diffusion, op.cit.*, p. 203-204.

Les travaux du photographe new-yorkais Joseph Byron entre 1893 et 1907²⁰ sont des illustrations que l'on était en droit d'attendre des revues de décoration de l'époque. Certes, les papiers peints sont bien là, mais on sort difficilement des hôtels particuliers de la 5^e avenue même si certains taudis sont immortalisés.



Atelier Joseph Byron, New York. *Taudis anonyme à New York*. Musée de la ville de New York. 1896.

Un remarquable travail réalisé par Cynthia A. Brandimarte, *Inside Texas, culture, identity and houses, 1878-1920* (Forth Worth, 1991), permet d'échapper à ce cadre trop étroit : nombre de gens, même relativement modestes, ont souhaité conserver l'image de leur intérieur, ce qui permet d'élargir le contexte. En France, le travail véritablement ethnographique d'un Eugène Atget dans les intérieurs parisiens permet de passer du salon de l'actrice Cécile Sorel à des intérieurs ouvriers de l'Est parisien (même si la recherche permet maintenant de dire que ces intérieurs ne sont pas véritablement ouvriers, mais étaient ceux d'Eugène Atget et de ses proches...)²¹.

Pour entrer dans des intérieurs prolétaires, il reste la possibilité de faire appel aux

20. LANCASTER C., *Joseph Byron : photographs of New York interiors at the turn of the century*, New York, Dover, 1976.

21. ATGET E., *Intérieurs parisiens, artistiques pittoresques et bourgeois*, Paris, 1910.

enquêtes sociales que les excès de la Révolution industrielle ont engendrées. Autour de 1900, la tuberculose, fréquente dans les grands centres ouvriers, était souvent liée aux taudis. La réalisation de clichés permettait de produire une information efficace à l'intention des décideurs en matière d'urbanisme. C'est ainsi que l'on conserve de nombreux clichés réalisés dans les Mietkaserne berlinoises²². Au-delà de la misère prégnante aisément observable, se remarque un prolétariat qui fait appel à de modestes papiers peints Art nouveau désormais démocratisés, comme l'a démontré Jérémie Cerman. Ce dernier a aussi utilisé pour sa démonstration la carte postale, dont les années 1900-1920 sont considérées par les spécialistes comme son âge d'or. On y trouve de tout, mais nombre de scènes représentées (jusqu'aux scènes pornographiques) le sont devant des papiers peints²³.

Les vues de crime sont une autre source photographique, de plus grande qualité. Dès l'apparition de la photographie, la police criminelle a songé à y faire appel, mais il faut attendre le criminologue français Alphonse Bertillon, créateur de la fiche anthropométrique, pour que le procédé soit systématisé à partir de 1890. Les lieux de crime sont photographiés à la chambre, de façon rigoureuse, toujours sous les mêmes angles. Ces photographies présentent une série d'avantages sur les précédents : elles sont parfaitement documentées (lieu, dates), elles montrent un décor en l'état, qui n'a pas été « préparé » pour la photographie. Les papiers peints y sont, la plupart du temps, parfaitement lisibles, vu la qualité des clichés²⁴. Malheureusement, l'essor de la pellicule va multiplier les photos criminelles, désormais peu coûteuses – et donc moins conservées.

Grâce à ces sources nombreuses, il est possible de replacer le papier peint dans son contexte. Mon ambition personnelle est de les combiner de façon à raconter une histoire « vivante » du papier peint, au delà d'une approche essentiellement stylistique qui a dominé jusqu'à présent la recherche.

22. J. F. GEIST, *Das Berliner Miethaus 1862-1945*, Munich, Prestel, 1984.

23. CERMAN J., *Le papier peint Art nouveau, création, production, diffusion*, *Op. cit.*, p. 210-222.

24. CERMAN J., *Le papier peint Art nouveau, création, production, diffusion*, Paris, 2012, p. 205-210.

II. MÉMOIRES DE MASTER

RÉMY TROMMENSCHLAGER

Étude prosopographique de la brigade Alsace-Lorraine

MÉMOIRE DE MASTER « HISTOIRE DES ÉCONOMIES ET DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES EN EUROPE » SOUS LA DIRECTION DE NICOLAS STOSKOPF,
SOUTENU LE 19 JUIN 2012.

L'Alsace et la Moselle durant la Seconde Guerre mondiale connurent une situation singulière par rapport à d'autres régions de France. Sous le coup d'une annexion de fait par l'Allemagne au mépris des clauses de la convention d'armistice qui stipulaient que « le territoire français resterait intact jusqu'à la signature de la paix ¹ », les populations de ces régions ont notamment eu à subir une « germanisation » forcée (sous peine de terribles représailles) et l'incorporation de force de leur jeunesse dans la Wehrmacht à partir d'août 1942. Ainsi, une grande partie de la population alsacienne et mosellane s'est retrouvée en exil dans d'autres régions françaises, mais aussi en Suisse, en Afrique du Nord, en Angleterre, etc. Malgré les difficultés évidentes auxquelles pouvait être confrontée toute entreprise de résistance en Alsace et en Moselle, des initiatives furent prises dans ce sens dès 1940. C'est en cette année que se forma la « 7^e colonne d'Alsace » qui est devenu le « réseau Martial » en 1942 et a mis en place les « Groupes mobiles d'Alsace » (GMA), et notamment le GMA-Sud d'où découle directement la Brigade Alsace-Lorraine (BAL). Cette « Brigade », forte d'un peu moins de 2 000 hommes au total dont le but était, après avoir aidé à la libération de leurs régions d'accueil, de « rentrer chez eux les armes à la main, et pas dans les fourgons des vainqueurs ² », se rallia à la 1^{re} Armée française du général de Lattre de Tassigny en septembre 1944 pour l'appuyer dans les combats des Vosges

1. BÉNÉ C., *L'Alsace dans les griffes nazies, tome 1 : Honneur et patrie*, Fetzer éditeur, Raon-l'étape, 1978, p. 23.

2. MERCADET L., *La Brigade Alsace-Lorraine*, Bernard Grasset, Paris, 1984.

et la libération de l'Alsace. Certains choisirent de poursuivre leur engagement après la dissolution de la BAL (15 mars 1945) dans les combats en Allemagne.

L'histoire de la BAL est connue mais sa sociologie n'a pas encore fait l'objet d'une étude historique. Des personnages illustres en ont fait partie, à l'exemple d'André Malraux et d'André Bord (tous les deux ministres du général de Gaulle), d'André Chamson (écrivain, membre de l'Académie française), de M^{sr} Pierre Bockel (archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, « Juste parmi les nations »), ou encore de Pierre-Élie Jacquot (général d'armée), mais on ne connaît pas ou très peu le destin des « anonymes ». Nous pouvons aussi nous demander quel rôle a joué cette expérience, ce moment court et intense que fut l'épopée de la BAL dans la vie de ces hommes. Étaient-ils prédestinés à se retrouver dans cette situation ? Des liens alors créés ou préexistants ont-ils perduré après la guerre ? En d'autres termes, la BAL a-t-elle eu un rôle fédérateur ?

Méthodologie et sources

Pour répondre à ces questions, la méthodologie choisie fut celle de la prosopographie. L'étymologie de ce mot savant est assez parlante : en grec, *prosôpon* signifie un « personnage » (de théâtre), une personne, un individu, et *graphein* signifie « écrire ». Une première étape consiste à constituer une collection de biographies de personnes faisant partie d'un même groupe ; une seconde revient à faire parler les résultats ainsi obtenus en utilisant l'individuel pour éclairer le général (le groupe). Mise au point par les historiens de l'Antiquité romaine au début du xx^e siècle et redevenue très « à la mode » dans les universités depuis les années 1980, cette méthode fait partie du courant de l'histoire sociale tout droit héritée de l'École des Annales.

Une fiche type a alors été constituée afin d'interroger les sources disponibles. Celle-ci se divise en trois parties chronologiques principales ayant la guerre comme pivot (avant, pendant et après la guerre), et une partie annexe. En général, les historiens utilisant cette méthode choisissent un échantillon d'individus auquel l'appliquer. En ce qui concerne notre étude, le choix fut fait d'essayer d'obtenir un maximum de fiches en ne se bornant pas à un échantillon, mais en constituant une fiche pour toute personne sur laquelle les sources pourraient nous renseigner.

Deux sources principales furent utilisées : d'une part l'état des personnels de la BAL (sous forme de tableau informatique Excel) qui donne les dates et lieux de naissance, d'entrée dans la Résistance, les médailles, grades, bataillon et compagnie d'appartenance au sein de la BAL notamment ; d'autre part les *Bulletins de l'Amicale des anciens de la BAL* (248 numéros publiés de 1947 à 2002). Disponibles à la Bibliothèque municipale de Mulhouse depuis mars 2011, ils se sont avérés très riches

en informations puisqu'on y trouve les comptes-rendus d'assemblées générales, les carnets blancs (mariages), roses (naissances), noirs (décès) et vermeil (noces d'or, départs à la retraite, etc.), les distinctions reçues, des témoignages, souvenirs et réflexions personnelles, des allocutions et des rubriques nécrologiques. Un relevé systématique de tout renseignement pouvant nous éclairer quant aux questions posées et permettant de remplir les fiches y a été pratiqué. Soulignons que ces bulletins ont permis de compléter l'état des personnels de la BAL qui comportait de nombreuses lacunes (cellules, voire lignes vides). Au-delà de ces deux sources, de nombreux renseignements permettant de compléter des trajectoires ont été puisés dans des ouvrages et des anciens de la BAL ont eu la gentillesse d'apporter leur témoignage oral lors d'entretiens, ou écrit en réponse à des courriers.

Principales conclusions apportées

Il convient de préciser tout d'abord qu'au-delà des conclusions à proprement parler apportées par ce mémoire, l'« annuaire » des combattants qui a été réalisé a atteint des objectifs dépassant les espérances initiales. En effet, ce dernier (le second tome) se compose de 716 fiches individuelles qui ont pu être réalisées sur un total de 1 982 brigadiers (d'après l'état des personnels), ce qui représente un pourcentage considérable (36 %) pour le cas d'une prosopographie.

Cette étude nous a permis en outre d'éclairer la sociologie de la BAL. Elle nous a en effet montré que les effectifs de la Brigade étaient composés pour la majorité de jeunes gens célibataires dont la tranche d'âge se situait entre 18 et 23 ans. Les lieux de naissance des brigadiers nous ont montré qu'ils étaient pour le plus grand nombre d'entre eux originaires des départements annexés d'Alsace et de Lorraine, ce qui était tout à fait prévisible, mais aussi du Sud-ouest (beaucoup de Périgourdiens menèrent les combats de la libération de leurs départements au sein des maquis formés dans leur région (dont le GMA-Sud), après quoi ils furent nombreux à accompagner leurs camarades alsaciens-mosellans dans leur épopée afin de les aider à leur tour). Les renseignements donnés par le corpus de sources n'ont en revanche pas été assez nombreux pour pouvoir en tirer des statistiques par rapport à la scolarité ou aux diplômes obtenus, ni à des réseaux d'appartenance avant guerre malgré les forts espoirs que laissait présager cette étude. Seuls quelques cas spécifiques ont pu être mis à jour comme par exemple celui de fratries ou encore celui d'un groupe d'instituteurs.

Pour la période de la guerre de 1939 à 1945, un certain nombre de situations vécues spécifiques (évacués, expulsés, évadés, etc.) ont pu être mentionnées pour un petit nombre de personnes, mais la faiblesse des renseignements ne nous a pas donné les moyens de mettre en avant des singularités. Nous avons pu voir ensuite

que les hommes de la BAL étaient originaires de diverses formations clandestines, notamment du maquis d'Anceles (les centurions de Dordogne), de l'ORA (en particulier du Corps franc Pommies), mais aussi des maquis du Territoire de Belfort. L'état des personnels fait mention d'une majorité de soldats du rang composant la BAL, mais aussi de nombreux gradés qui durent souvent être remplacés car tués ou blessés, ce qui montre qu'ils étaient présents sur le terrain et qu'ils s'impliquaient directement dans les combats auprès de leurs hommes (à l'exemple des capitaines).

Nous avons également pu constater qu'après la guerre, de nombreuses amitiés qui avaient germé au sein de la BAL perdurèrent, étant même parfois à l'origine de liens familiaux (on trouve notamment de nombreux beaux-frères entre les anciens) ou de solidarité et d'entraide (comme l'exemple marquant des nombreux anciens de la BAL qui travaillèrent au sein de la Maison Dopff & Irion). Il s'avère que toutes les catégories socioprofessionnelles étaient représentées. Toutefois, certains domaines ressortent *a priori* plus que d'autres, en particulier ceux de la défense, de l'éducation, de la politique ou de la santé. Ces catégories socio-professionnelles sont bien révélatrices d'une implication personnelle dans les affaires qui touchent au pays. Ce patriotisme qu'il fut nécessaire de porter en soi durant la guerre pour libérer son pays des mains de l'ennemi semble être à nouveau apparent ici. Nous avons encore vu qu'un certain nombre de personnes sont décédées durant la Seconde Guerre mondiale puis au cours des guerres dans les colonies françaises d'Indochine et d'Algérie, ce qui suit le cours de l'histoire. Les autres dates de décès se sont intensifiées à partir des années 1980-90 en raison de l'âge des anciens de la BAL à compter de ces années-là. Enfin, pour perpétuer le souvenir, il existe de nombreux lieux de commémoration où se réunissent chaque année les anciens, leurs proches et de nombreux patriotes, mais il y a aussi eu l'Amicale des Anciens de la BAL qui avait été créée dès 1945 et dont le Comébal a pris la relève.

Perspectives de recherche

Il semble évident que cette étude mérite d'être poursuivie et approfondie en cherchant à compléter les fiches déjà réalisées et à en constituer de nouvelles afin d'avoir plus d'informations à traiter. D'autre part, il faudrait pour ce faire chercher de nouvelles sources qui pourraient donner plus d'objectivité à ce travail, car à ce jour, toutes les sources utilisées proviennent de la BAL et de son Amicale. On pourrait essayer de voir s'il est par exemple possible de retrouver des dossiers de demande de la carte du combattant volontaire de la Résistance qui nécessitent en vue de son obtention soit un certificat du Ministère de la Défense soit une validation par un liquidateur du mouvement d'appartenance accompagné des témoignages de deux

résistants notoirement connus. Pour cela, il serait opportun de s'adresser à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Nous pourrions aussi espérer pouvoir trouver d'autres renseignements dans les fonds du bureau Résistance conservés au Service historique de la Défense à Vincennes.

Cette étude laisse donc envisager de nouvelles perspectives de recherche. Au-delà du fait que, du point de vue de la mémoire, elle constitue un hommage à tous les « anonymes » de la BAL dont le passé est ainsi éclairé, elle apporte de nouvelles connaissances et de nouvelles statistiques fondées sur des sources de première main non encore exploitées jusque là. L'une d'elles (l'état des personnels) a de surcroît pu être complétée, gagnant ainsi en « objectivité » historique. D'autre part, le deuxième tome de ce mémoire (le catalogue de fiches) constitue un nouvel outil pouvant s'avérer utile et facile à utiliser pour la recherche à venir.

CHARLOTTE FEY

La mise en place d'un système commun de gestion de l'information au Conseil de l'Europe.

MÉMOIRE DE MASTER « INFORMATION-DOCUMENTATION, INGÉNIERIE DE L'INFORMATION ET DE LA CONNAISSANCE » SOUS LA DIRECTION DE CARSTEN WILHELM, SOUTENU LE 17 SEPTEMBRE 2012

Il est devenu nécessaire dans toutes les organisations d'introduire des systèmes d'information performants répondants aux problématiques actuelles et le Conseil de l'Europe n'échappe pas à cette règle¹. Tout type d'information peut être considéré comme une ressource qui demande à être gérée de manière pérenne, utilitaire et efficace. En tant qu'organisation internationale historique, le Conseil de l'Europe² dispose de plusieurs types d'informations (historiques et administratives) qui supportent l'ensemble des activités au quotidien. Il se doit d'assurer la préservation de cette information ainsi que de garantir une bonne communication de celle-ci. De manière générale, un des défis qui se pose à l'organisation est celui de l'efficacité de son système d'information et de la satisfaction de ses utilisateurs (internes comme externes). La gestion de l'information au CdE est avant tout une affaire de productivité. En effet, les agents doivent pouvoir retrouver rapidement et facilement des informations pour travailler efficacement.

Pour valoriser des ressources informationnelles qui n'ont pas seulement une valeur administrative mais aussi historique, le CdE, par le biais de son service de gestion de l'information³, a décidé de réfléchir au développement d'un système

1. La transparence autour de la mise en place de ces nouveaux systèmes de gestion de l'information dans les organisations internationales n'est pas assurée. Il existe néanmoins des réseaux d'échange comme la section des OI du Conseil International des Archives. Sur cette question, le CdE ne semble pas être particulièrement en avance ni même particulièrement en retard.

2. Abréviation utilisée : CdE.

3. Service IMD : Information Management Division/ Service de Gestion de l'Information.

commun de gestion de l'information. C'est dans le cadre de cette réflexion qu'une étude *Enterprise Content Management* (ECM) a été réalisée. Il s'agissait d'organiser la gestion des contenus et de gérer de façon unifiée l'ensemble des données de l'organisation. Suite à cette étude, achevée en 2008, la Direction des Technologies de l'Information (DIT) a lancé le projet DRMS (Document and Records Management System). Après évaluation des livrables, fin 2010, il a été décidé de le scinder en deux projets distincts (DMS et RMS). C'est principalement autour de ces deux projets que se construit actuellement la gestion de l'information au CdE. Le projet DMS⁴ concerne la gestion et le partage des documents et le projet RMS⁵ la gestion des records et leur préservation. Ceux-ci sont intimement liés dès le départ et participent largement à asseoir la légitimité de la nouvelle gestion de l'information et de la connaissance. Néanmoins, la construction d'une gestion de l'information unifiée se fait aussi autour d'autres projets aux contenus variés comme le Digital Asset Management (DAM), le collaborative management ou le Web content management⁶.

Pour organiser l'information du CdE, il a donc fallu mettre en place une stratégie qui devait prendre en compte l'ensemble des contenus existants et surtout la structure particulière de l'organisation. En effet, l'aspect multiculturel et multilingue de l'organisation a un impact non négligeable sur le développement d'outils de gestion performants et pérennes. La stratégie fut arrêtée en 2007 et commença à prendre forme dès 2009. Ainsi, le développement des solutions DMS et RMS fut entrepris dès 2010 et leur déploiement dès le début d'année 2012.

L'analyse qui suit intervient donc à un moment décisif des projets DMS et RMS : leur développement et leur déploiement au sein de l'organisation. Ainsi, il a été logique de traiter des causes qui ont amené à la mise en place d'un système commun de gestion de l'information mais aussi d'analyser le déploiement des outils phares que sont le DMS et le RMS autour de la thématique du changement. Nous nous proposons ici de développer les principaux éléments de réponse de notre problématique : « Dans quelle mesure une organisation internationale comme le Conseil de l'Europe peut mettre en place un système commun de gestion de l'information ? ».

4. Document management system.

5. Record management system.

6. Les termes utilisés peuvent se traduire de la manière suivante : la gestion des ressources numériques, la gestion des espaces collaboratifs et la gestion des contenus web.

La gestion de l'information au CdE : d'hier à aujourd'hui

Historique des services en charge de la gestion de l'information

Au départ, la gestion de l'information se répartit entre plusieurs services qui regroupent des métiers aux logiques différentes (bibliothécaires, archivistes, documentalistes, reprographie...). Les deux grands services historiques restent néanmoins les Archives créées en 1949 et la Bibliothèque créée en 1950. Au fil des années, on constate un regroupement des activités et en 1990 la création du SEDDOC⁷ qui rassemble le bureau des archives, le centre de la documentation pour l'éducation en Europe, le centre Naturopa⁸, la bibliothèque, et les activités de distribution, de courriers et de publications. En 2000, le SEDDOC devient la Direction de la gestion de l'information documentaire. Cette étape marque la volonté de dissocier clairement les activités de création/diffusion de documents et de gestion/préservation de l'information. Ce n'est qu'en 2006, que les Archives et le service de l'information fusionnent au sein d'un service unique : l'ILCD⁹. Le nom même de cette division est évocateur puisqu'il met en avant une volonté de gérer et de préserver communément l'information institutionnelle du CdE en prenant en compte le cycle de vie complet de l'information¹⁰. De plus, grâce à son rattachement à la DIT, la gestion des contenus est en phase avec les outils informatiques et la gestion des applications.

Enfin, en 2011 l'ILCD prend le nom d'IMD, nom du service actuel de la gestion de l'information du CdE. Aujourd'hui, le service IMD est le fer de lance de la mise en place concrète des projets DMS et RMS. En outre, il est chargé de gérer les archives centrales de l'organisation, d'apporter un service aux utilisateurs, d'entretenir les bases de données et les bases documentaires existantes, de numériser les archives, de préparer les transferts de collections et d'organiser les collections. Le service s'organise aussi autour de réseaux de correspondance : les correspondants archives et les correspondants informatiques. Ces derniers assurent la liaison entre leur service et IMD. Ce réseau a une grande importance dans le cadre du déploiement des projets comme le DMS et le RMS. Il ne faut pas non plus oublier

7. Service de l'Édition et de la Documentation.

8. Centre d'information et de documentation sur la conservation de la Nature.

9. Information LifeCycle Division/Division du cycle de vie de l'information.

10. La gestion du cycle de vie de l'information désigne le processus par lequel l'information est traitée depuis sa création jusqu'à sa mise à disposition finale. Les cinq étapes comprennent la création/acquisition, l'identification/catalogage, le stockage/préservation, l'accès, l'élimination/réutilisation pour création.

de rappeler qu'IMD travaille en étroite collaboration avec d'autres services¹¹ qui participent à la réussite du déploiement des projets de gestion de l'information.

Les problématiques liées à la gestion de l'information au Conseil de l'Europe

L'information est un terme relativement vaste qui regroupe l'ensemble des contenus physiques et des contenus électroniques qui circulent au sein d'une organisation. C'est une notion à relier étroitement à celles de communication, de préservation et d'intelligibilité de la connaissance. Par ailleurs, une information se détermine avant tout par son contexte de création, sa forme, son contenu, ses droits et sa destination. Elle est toujours produite dans un but précis, reste à définir son degré d'importance et par conséquent son mode de préservation. L'information peut aussi être à usage interne ou être transparente et accessible sur le web. Dans la mise en place d'un système de gestion de l'information se pose aussi la question de l'accessibilité de l'information à un public extérieur. Dès lors, la mise en valeur du savoir d'une organisation devient aussi un objectif.

D'une part, l'information du CdE regroupe à la fois les archives historiques qui se répartissent entre plusieurs fonds et collections - dossiers administratifs, dossiers thématiques, documents référencés, diverses publications, archives audiovisuels, affiches, publications, etc. -, mais aussi des archives courantes et intermédiaires que l'on retrouve sous plusieurs formats (numérique et papier). L'information est aussi stockée sous forme de données structurées et non structurées, dans des bases de données, des bases documentaires, sur le web, etc. Ainsi, la grande diversité des contenus mais aussi des contenants nécessite dès le départ une approche stratégique de développement d'un système commun de gestion de l'information.

D'autre part, le CdE est confronté à un certain nombre de problématiques dans la mise en place d'une gestion commune de l'information. En effet, outre les lieux de stockage de l'information, les conditions de production de l'information sont variées : l'information est produite et gérée selon les besoins des utilisateurs et en fonction de leurs habitudes de travail. Aucune règle ne vient cadrer la production et le stockage ; il y a donc nécessairement une simplification de la gestion, de l'administration et de l'exploitation des données à réaliser.

Il est très difficile de réaliser une vue d'ensemble de la gestion et du stockage de l'information au sein du CdE. Celle-ci est multiforme et se localise à différents endroits. Divers outils interviennent pour retrouver cette information. En outre, le

11. Essentiellement la Division du Développement et le Bureau de gestion des projets.

fait que les documents se situent dans des silos multiples et ne soient pas forcément reliés entre eux rend difficile la gestion, l'accès et la recherche. Il y a donc une lacune en termes d'efficacité et de productivité. Un agent qui souhaite rechercher une information a parfois plus de facilité à la retrouver sur *google* que via les multiples applications du CdE. Face à cette situation, plusieurs études ont été menées pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'une gestion commune de l'information.

Des éléments de réponses apportés par les études de *Knowledge Management* et d'*Enterprise Content Management*¹²

Les études menées ont permis de réfléchir à une stratégie pour mettre en place une gestion de l'information unifiée au sein de l'organisation. Ainsi, un ensemble de politiques et d'outils ont émergé afin de structurer les flux d'information du CdE et assurer la préservation d'une mémoire historique. Les solutions développées ont pour objectif d'harmoniser les méthodes de travail de production d'information, de favoriser son partage et son échange, de préserver cette information et surtout d'en limiter les lieux de stockage. En cela, on peut dire que les deux projets phares (DMS et RMS) respectent les approches de *Knowledge Management* et d'*Enterprise Content Management*.

Le Knowledge management au CdE

Les rapides évolutions de l'informatique mais aussi des technologies de la communication ont fait du KM une solution appréciable au sein des organisations. En effet, le KM peut être considéré comme une manière de gérer l'information en prenant en compte les nouvelles technologies, mais aussi plus largement d'autres facteurs (humains, culturels et structurels). Il peut se définir comme un ensemble de processus et de pratiques autour de connaissances, d'informations et de données, qui visent à améliorer la performance, la compétitivité et l'innovation d'une organisation. Dès lors que la bonne circulation de l'information est perturbée, c'est tout le partage et l'échange d'information qui sont remis en cause. Dès 2007, des actions de sensibilisation au KM sont entreprises au sein du CdE (conférences, présentations) ; il s'agissait d'alerter le personnel sur la nécessité de mieux gérer l'information.

Par ailleurs, l'évolution des normes en termes d'archivage entraîne de facto la nécessité d'organiser autrement son patrimoine historique et l'utilisation de ses documents de travail. Les fonds budgétaires et la logique des services diminuant, il faut repenser les outils de préservation du patrimoine historique et de gestion

12. La gestion de connaissance (KM) et la gestion de contenu d'entreprise (ECM).

de l'information. C'est tout le questionnement autour de *l'Enterprise Content Management* (ECM) qui a mené à une approche autour du partage d'information et de la préservation des archives en format numérique, qu'elles soient sous forme écrite, orale ou visuelle (archives physiques et archives audiovisuelles).

Mais le CdE est également une organisation particulière qui doit prendre en compte plusieurs contraintes avant la mise en place d'une stratégie de KM. En effet, le nombre d'États (47), la structure intergouvernementale de l'organisation, le multilinguisme et le multiculturalisme favorisent de nombreux silos de connaissances. Chaque entité fabrique son silo culturel, non seulement en ayant ses propres méthodes de travail et de stockage de l'information, mais aussi en participant au cloisonnement de l'information. Le CdE peut être perçu comme une organisation très compartimentée où la coopération transversale et l'échange d'information n'est pas une règle. Il n'existe pas de stratégie commune de la culture de l'information et il n'existe pas de schéma type pour stocker l'information ou la partager ; chacun développe ses propres logiques en fonction des intérêts du service. Il existe donc dès le départ dans la gestion des connaissances plusieurs barrières.

Assurer le partage des connaissances dans une organisation comme le CdE reste compliqué en termes techniques, humains et économiques. Ainsi, avant de mettre en place une stratégie de la gestion de l'information au CdE, il a fallu comprendre l'existant : c'est-à-dire les méthodes de travail de chacun et surtout quels types d'information et de documents sont produits au CdE. Dès le départ, il s'agit de concevoir une structuration des flux d'information adaptée à l'organisation. Le système d'information doit coller aux besoins de l'organisation, et non l'inverse.

L'Enterprise Content Management au Conseil de l'Europe

La structuration des flux d'informations a une importance capitale et doit prendre en considération les types de documents existants et leur répartition dans divers lieux de stockage. Plus largement, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des données : structurées et non structurées. Au CdE, la majorité des données sont non structurées, le plan ECM vise donc à avoir une gestion cohérente des données non structurées¹³. L'objectif de la stratégie ECM du CdE est de mettre sur pied une gestion unifiée des documents. Pour cela, il s'agit de réfléchir sur un ensemble de méthodes et de techniques pour capturer, gérer, préserver, partager et stocker divers types de contenus au sein de l'organisation. Ces contenus ont tous une origine (email, web, décision, fait), un contexte de création, une forme (support), des dépendances

13. Les données structurées rassemblent essentiellement les bases de données ; les données non structurées rassemblent les textes, les pages web, l'audio, diverses présentations, etc.

techniques (durée de vie du support, outil de lecture), des droits (accès et permissions) et des destinataires. Dans une politique de gestion de contenu, l'ensemble de ces caractéristiques doit être pris en compte. Et les principaux outils qui vont assurer ces fonctions sont le DMS, le RMS, le DAM, le *Web Content management* et le *collaborative management*.

L'ensemble de ces contenus est réparti dans plusieurs applications, bases de données ou lieux de stockage qu'il est important de décrire pour comprendre la mise en place d'une stratégie. On compte en tout 150 applications au CdE, il existe actuellement 12 référentiels de données types et 8 spécifiques dont les plus importantes sont utilisées par une majorité des agents¹⁴. Les bases de données spécifiques relèvent des activités de monitoring et de suivi et contiennent parfois des informations similaires. On trouve également des bases de données et des GED¹⁵ propres aux accords partiels. Chaque service a développé au cours des années ses propres outils de gestion de données sans tenir compte d'une politique globale (inexistante). Cet environnement d'applications non standardisées renforce la difficulté d'harmonisation. Mais l'information est aussi contenue dans les portails, les *publics folders*, les *drive*, les divers sites web des instances. Il faut aussi penser à tous les espaces collaboratifs de travail existants qui se sont développés en fonction des besoins et sans véritable logique commune. Il s'agit en réalité d'une masse de données très imposante, difficile à maîtriser et à ordonner en vue d'une gestion commune de l'information. Le tri des informations contenues dans l'ensemble de ces silos s'avère très délicat car dépendant en grande partie de la bonne volonté des agents producteurs et consommateurs de l'information.

Il faut aussi imaginer la complexité de la gestion des droits d'accès à toutes ces applications et l'ensemble des mots de passe et des adresses url que doit retenir un agent pour accéder à un document. De plus, d'autres problèmes techniques se posent. En effet, l'arrêt du fonctionnement des *public folders* (PFs) par Microsoft d'ici à 2015 entraîne nécessairement la migration des documents vers d'autres outils. Selon Microsoft, le CdE est la deuxième plus grande organisation en Europe à stocker ses informations dans ses PFs (ceux-ci contiennent environ 8,5 millions de documents).

La gestion unifiée des contenus amène aussi à se poser la question de l'interopérabilité. Dans l'idéal, les contenus doivent être reliés entre eux sémantiquement grâce à des métadonnées communes et la recherche doit pouvoir se faire de manière fédérée. Il y a donc tout un travail, en amont, d'harmonisation des métadonnées et de

14. Exemples d'applications et bases de données : Web Cube Documentaire, ArchivalWare, CODICES de la Commission de Venise, Bases de données de l'Observatoire.

15. Gestion électronique des documents.

refonte des données structurées et non structurées qu'il faut effectuer. Ce travail de longue haleine reste coûteux en termes de temps, de moyens humains et financiers.

De manière générale, la stratégie de gestion de contenu cible plusieurs points : la gestion électronique des documents (DMS et le RMS), la numérisation, la collaboration (sites collaboratifs), la gestion des informations de type multimédias (DAM), les portails (web) et l'archivage.

La gestion électronique des documents nécessite de prendre en compte dès le départ le cycle de vie du document électronique qui répond à des contraintes réglementaires et d'archivage. Les solutions de travail collaboratif doivent aussi être prises en compte dans l'ECM, notamment pour tout ce qui concerne la gestion de projets. Même s'il y a la volonté d'instaurer un système commun de gestion de l'information, on se rend vite compte que la grande diversité des contenus et des lieux de stockage entraîne nécessairement une répartition en plusieurs projets qui doivent dans l'idéal être reliés les uns aux autres. Nous nous intéressons ici au déploiement de deux d'entre eux : le DMS et le RMS.

Le déploiement des outils DMS et RMS

Des outils qui respectent le cycle de vie de l'information et répondent aux besoins des utilisateurs

La mise en place d'un système de gestion commune de l'information passe, d'une part, par la création d'une gestion électronique des documents. Celle-ci permet de mettre en place des règles communes en matière de production de documents, d'accessibilité et de diffusion tout en respectant le cycle de vie du document : création, collaboration, validation, enregistrement et diffusion. C'est véritablement le noyau de l'ECM. D'autre part, cette GED doit répondre aux attentes des utilisateurs du Cde tout en prenant en compte les possibilités techniques et financières de l'organisation. Le déploiement des outils DMS et RMS cherche à répondre à ces objectifs.

Le DMS sert à créer, stocker et partager des documents de travail pour une durée maximum de cinq ans. Il permet de produire et de conserver des nouveaux documents, mais également de récupérer avec les diverses migrations un certain nombre de documents déjà existants. Le stockage dans ce silo évite de dupliquer des documents en favorisant le partage d'information. On rappelle qu'un document est contrôlé par une personne, il peut être modifié, supprimé, versionné, et qu'il n'a pas forcément de valeur probante ni de durée de conservation.

Le RMS a pour objet l'ensemble des documents à archiver. On se situe au niveau d'un archivage électronique des documents qui participent à une gestion des contenus unifiée et qui vise à respecter le cycle de vie de l'information. L'outil a pour

but d'archiver pour des durées convenues des documents qui visent à devenir des *records* tout en tenant compte d'une logique propre à l'organisation et aux normes en matière de RM¹⁶. Il doit permettre de stocker des *records*, de capitaliser/préserver un savoir et de partager/diffuser une information. On rappelle qu'un *record* est, à la différence d'un document, sous l'autorité de l'organisation, qu'il ne peut pas être supprimé sans une procédure spéciale, qu'il ne peut être versionné ou modifié et qu'il possède une durée de rétention. A l'issue de la période de rétention, le sort final du *record* est décidé : soit il est détruit, soit il est décidé de prolonger la période de rétention. Enfin, le *record* a une valeur probante et doit par conséquent être traçable.

Dans les deux cas, les équipes ont dû travailler en étroite collaboration avec les entités pour garantir l'utilisation finale des outils. En effet, il y a eu tout un travail autour de la standardisation des métadonnées, de l'établissement de schéma de classification qu'il a fallu effectuer tout en respectant les normes en vigueur et la structure de l'organisation.

Gérer le déploiement de nouveaux outils au sein de l'organisation

Une nouvelle gestion de l'information implique nécessairement une gestion du changement dès lors qu'elle entraîne une modification organisationnelle. Celle-ci est prise en compte dès la conception d'une nouvelle organisation et tout au long de la gestion des projets. Ici, le principal défi se situe au niveau du changement culturel qui s'impose à l'ensemble de l'organisation : il s'agit de convaincre de la nécessité d'une nouvelle gestion de l'information dans une organisation qui compte plus de 2 000 agents.

Afin d'implémenter DMS et RMS dans les meilleures conditions, toute une organisation stratégique se met en place. La stratégie de déploiement comprend plusieurs étapes : la gestion des projets¹⁷, le travail préparatoire avec les entités et la communication-formation autour des projets. En effet, hormis le fait qu'il faille gérer la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'information dans toute une organisation, il faut aussi et surtout faire accepter ce nouveau système. Face à des modifications organisationnelles, les équipes projets doivent pouvoir assurer la continuité, notamment en construisant une stratégie de communication et de formation efficace répondant aux attentes et aux craintes des utilisateurs. En outre,

16. Norme ISO 15489, relative à l'organisation et à la gestion des documents d'archive. MoReq 1 et 2, MoReq2010 : approche opérationnelle de la norme précédente. DIRKS, Manuel publié par le gouvernement australien concernant la conception et le déploiement des systèmes archivistiques. ISO 25964-1 (2011), relative aux thésaurus pour la recherche documentaire.

17. On entend par gestion de projets : le calendrier prévisionnel du déploiement, les contraintes budgétaires et les développements techniques que nécessitent les outils.

la réussite du déploiement est largement conditionnée par la qualité du travail préparatoire effectué avec les entités. Enfin, ce qui permet de garantir le déploiement futur et global des outils, c'est avant tout le suivi des services pendant et après l'implémentation des outils.

Espérons que l'objectif d'arriver à un déploiement industrialisé de DMS et de RMS d'ici à 2014 sera atteint.

III. POSITIONS DE THÈSE

JOSEPH GAUTHIER

LA FORTUNE DES ENTREPRISES MINIÈRES :
HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE DE L'ESSAI DES MINÉRAIS PAR VOIE
SÈCHE EN EUROPE, DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVIII^e SIÈCLE

Joseph Gauthier a soutenu sa thèse, préparée sous la direction de Pierre Fluck et Florian Téreygeol (CR CNRS – IRAMAT UMR 5060), le 11 décembre 2012 à Mulhouse. Il est chercheur associé au CRESAT, et codirige le Programme Collectif de Recherche « Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au xvi^e siècle » avec Pierre Fluck.

Essayer le minerai est un acte fondamental de toute entreprise minière. Cela consiste en une analyse qualitative et quantitative des matériaux extraits, et fournit donc des informations essentielles à la gestion de l'exploitation, et ce à plusieurs niveaux. Les travaux que nous avons menés au cours de notre doctorat ont mis en évidence le rôle important de cette opération aux périodes médiévale et moderne. Notre recherche trouve son origine dans le constat de la discrétion de l'essai du minerai dans les travaux menés depuis plus de trente ans en histoire des mines et de la métallurgie. Alors que l'importance de cette opération paraît évidente au premier abord, personne en France comme en Europe ne s'était encore penché sur ce sujet, mis à part quelques études de site ou de mobilier dont la teneur pointait l'opération d'essai en particulier. Ces éléments de bibliographie se comptent malheureusement sur les doigts de la main. Ce délaissement a, à nos yeux, deux explications : l'une, factuelle, tient au fait que les traces des essais de minerais sont très discrètes. L'opération est occasionnelle avant l'apparition des techniques à petite échelle, les sources écrites comme les vestiges matériels sont donc rares. Les techniques analysant de petites quantités de minerais, développées à partir du xiii^e siècle en Europe centrale et en Italie, utilisaient des céramiques de petite taille, par essence discrète, qui plus est recyclées. L'autre raison est d'ordre épistémologique : l'essai du minerai n'est pas techniquement indispensable à la production du métal. On peut parfaitement traiter un minerai sans l'essayer ; historiens et archéologues ont ainsi pu proposer des hypothèses pour l'ensemble des techniques de la chaîne opératoire mine-métallurgie, sans pour autant buter sur la problématique de l'essai.

La conséquence immédiate de ces états de faits est que l'étude de l'essai des minerais, pris sous l'angle de la technique comme sous celui des objectifs qu'il poursuit, ne pouvait se limiter à un district, ni même à une région minière. La rareté des sources médiévales nous a donc poussé à étendre le cadre géographique de notre étude à l'Europe. Seul cet espace large permettait de réunir suffisamment de matière pour caractériser la pratique de l'essai des minerais, notamment à la période médiévale. Cela nous a aussi permis d'établir des comparaisons, de proposer des hypothèses d'évolution et de diffusion des techniques ainsi que des modes d'organisation des entreprises minières. Les sources sont évidemment plus nombreuses à partir du ^{xvi}^e siècle, quand l'imprimerie change la donne pour ce qui est de l'écrit. À cette époque, le recours à l'essai et les techniques utilisées n'ont plus rien à voir avec ce qui se faisait dans la plupart des exploitations minières médiévales. Il a donc été possible de se concentrer, pour la période moderne, sur des zones géographiques plus restreintes, en fonction de la disponibilité des sources.

Celles-ci ont été de différents types, pour une approche cohérente d'un phénomène à la fois technique, économique, politique et social. L'étude des aspects techniques, en particulier, nous a fait opter pour une approche résolument pluridisciplinaire, menant de front une démarche historique, archéologique et expérimentale. Les sources écrites sont, à peu de choses près et malgré leur rareté, les seules disponibles pour le Moyen Âge. Pour les réunir, nous avons consulté plusieurs dizaines de dépôts d'archives français, espagnols, italiens, monégasque, autrichiens et allemands. Au ^{xvii}^e siècle, l'abondance de la documentation manuscrite nous a fait choisir une zone d'étude restreinte, à savoir le massif vosgien. Les nombreux traités techniques imprimés aux ^{xvi}^e et ^{xviii}^e siècles, pour la plupart dans la province minière germanique, ont largement été mis à profit. Mais la réalité de l'opération d'essai ne pouvait être comprise sans tenir compte des vestiges matériels de la pratique. Un certain nombre de sites potentiels d'essai à grande échelle ont été recensés. Les céramiques utilisées à petite échelle, dont seuls cinq exemplaires sont connus sur le territoire français, ont nécessité une recherche dans plusieurs pays d'Europe centrale. Un *corpus* de plus de cent-cinquante pièces datées de l'époque moderne, découvertes et conservées à Banská Štiavnica, ville minière de Slovaquie, a fait l'objet d'une étude métrologique détaillée, donnant lieu au premier référentiel archéologique en la matière. Enfin, si l'équipement de l'essayeur pouvait être abordé au moyen d'une étude combinant histoire et archéologie, les modes opératoires de l'essai auraient difficilement pu être compris grâce à ces seules approches. Nous avons donc mis en œuvre une démarche expérimentale, en nous fondant sur les données recueillies dans les textes et le mobilier archéologique. L'apport de l'expérimentation a été particulièrement éclairant pour la compréhension des opérations d'essai décrites dans les traités

modernes, puisqu'il permet d'appréhender concrètement le comportement de la matière lors de la chauffe, l'influence des différents paramètres en jeu, et les gestes de l'artisan. Histoire, archéologie et expérimentation sont donc complémentaires, et doivent même être impérativement menées de front pour ce qui est de l'histoire des techniques. Les allers-retours entre ces trois modes d'acquisition du savoir a été permanent, dans un jeu d'éclairages mutuels qui ont évité certains contre-sens, vite commis si l'on se limite à une approche textuelle en cette matière. C'est de cette façon que nous avons cherché à « saisir l'ingénieux », selon l'expression de Philippe Braunstein¹, mais aussi à en comprendre les raisons et conséquences économiques, sociales et politiques de l'opération d'essai, l'industrie minière des non-ferreux, et en particulier la production d'argent, ayant toujours occupé une place notable dans les préoccupations des tenants du pouvoir.



FIGURE 1 : Essai expérimental sur la plate-forme de Melle (79)

1. BRAUNSTEIN P., « Savoir et savoir-faire : les transferts techniques », dans BECK P. (dir.), *L'innovation technique au Moyen Âge*, actes du VI^e Congrès international d'archéologie médiévale, éd. Errances, Paris, 1998, p. 303-309.

Les fonctions de l'essai au sein de l'entreprise minière

Essayer le minerai permet de le connaître, qualitativement et quantitativement : l'information principale que l'on en retire est la teneur en argent du minerai. C'est l'objectif concret de l'opération d'essai, mais les motivations qui y président peuvent être de différents ordres, et se situer à différentes étapes de la chaîne opératoire de production du métal. Nous avons pu en définir quatre.

L'essai prospectif

La première fonction de l'essai est d'apporter des éléments permettant d'anticiper le devenir d'une exploitation minière. Les premiers essais que nous avons recensés, entre le XIII^e et le XV^e siècles dans les royaumes de France et de Navarre, s'inscrivent dans une démarche d'entreprise raisonnée : ils permettent de voir si la valeur de la production peut dépasser les coûts d'exploitation. Quand un filon est découvert, un essai du minerai est réalisé. En l'absence de connaissance sur l'étendue du gisement, la teneur du minerai est la principale information qui permet de juger de la rentabilité de l'entreprise naissante. Cet essai prospectif est certainement chose ancienne, même si nous ne la voyons apparaître dans les sources qu'à la période médiévale. Le rôle de l'essai reste important dans la démarche de prospection aux époques modernes et contemporaines : les techniques alors en usage, plus rapides à mettre en œuvre, permettent un essai systématique de tout minerai découvert en cours d'exploitation, dans un nouveau filon, ou une nouvelle veine, au sein d'un même secteur. C'est un élément crucial dans la gestion quotidienne des travaux souterrains, en plus de la décision initiale d'exploiter ou non un gisement.

La mainmise politique

Aux côtés du rôle strictement économique de l'essai, qui permet un calcul de rentabilité, l'analyse du minerai sert d'une autre manière les intérêts des propriétaires des gisements, autorités laïcs ou ecclésiastiques souvent haut placées, du fait de la valeur du métal blanc. Les procès-verbaux d'essais, au bas Moyen Âge comme au XVIII^e siècle, mettent en évidence la valeur de représentation de l'opération. Réalisée à grande échelle, elle est un théâtre où le contrôle visuel joue un rôle important. La présence de témoins, seigneurs en personnes ou leurs représentants, montre le rôle symbolique de l'essai, qui sert à affirmer la propriété du gisement et les droits que l'autorité en présence prétend exercer sur son exploitation. On peut d'ailleurs légitimement penser que l'essai est l'occasion pour la seigneurie de constater de visu la teneur du minerai découvert, et de prévenir ainsi toute fraude. On rejoint ici l'utilité économique de l'essai opéré à la découverte d'un gisement. Parallèlement au calcul

de rentabilité et de risque qui était utile à l'entreprise minière, l'essai est aussi un outil fiscal pour les autorités. Il permet de fixer le taux de prélèvement sur le minerai extrait et/ou le métal produit, en fonction de la teneur trouvée, quand le dixième n'est pas appliqué de manière systématique. Les sources que nous avons consultées pour la Catalogne du bas Moyen Âge, à Falset au ^{xiv}^e siècle, et en Roussillon au ^{xv}^e siècle, montrent bien comment la logique de prélèvement de la Couronne d'Aragon se base sur l'essai du minerai. Le lien entre essai et mise en place de l'impôt n'est cependant pas indispensable, puisque le taux peut aussi être calculé sur la production finale, en fin de chaîne opératoire. L'essai du minerai ne permet donc pas la mise en place d'une fiscalité particulière, qui existe sans lui. Ce n'est qu'un instrument de son renforcement, d'une surveillance accrue des entreprises de production d'argent par les autorités. La maîtrise de l'activité *via* l'essai du minerai participe à la montée en puissance de principautés désireuses de concurrencer l'autorité royale, en s'attribuant des pouvoirs régaliens, tel l'impôt sur la production de métal précieux, ce dernier étant destiné à alimenter des ateliers monétaires princiers.

Ces objectifs s'inscrivent tous deux dans la première phase de l'exploitation minière, celle de la découverte et de l'engagement dans une entreprise pérenne. La connaissance qu'apporte l'essai du minerai est également utile à d'autres niveaux, dans le quotidien des complexes miniers en cours de fonctionnement.

L'essai commercial

La principale fonction de l'essai des minerais à l'époque moderne a été d'évaluer la teneur en métal d'un minerai afin d'en fixer le prix. Dès 1327, ce but de l'essai du minerai est le principal avancé dans le statut minier aragonais de la ville d'Iglesias, en Sardaigne. Il est au centre des grandes exploitations minières de la province minière germanique au ^{xvi}^e siècle, qui fonctionnaient toutes sur un modèle de séparation des tâches. Cette organisation impliquait inévitablement des échanges monnayés, dont l'un des plus courants était la vente de minerais par les compagnies d'extraction aux ateliers de fonte. Dans ce contexte, l'analyse du minerai participe à la rationalisation des échanges entre concessions minières et fonderies, avec des avantages pour les deux parties. Un échantillon est essayé lors de la livraison, ce qui permet au fondeur de payer rapidement, et de garder le minerai de côté. Il peut ainsi attendre le moment opportun pour le fondre, quand il en a suffisamment, ou quand il peut l'associer à d'autres minerais pour augmenter le rendement d'une fonte. Le mineur, quant à lui, n'a pas à attendre la fin des opérations de traitement métallurgique pour toucher le prix de sa livraison. L'essai commercial est donc un élément charnière, situé au cœur d'ensembles industriels de grande ampleur, dans lesquels il régie les relations entre deux catégories de travailleurs. Il permet une

rationalisation des échanges et des opérations d'extraction et de fonte, qui participe à rendre plus efficace l'exploitation minière dans son ensemble.

L'essai technique

Enfin, l'essai sert à anticiper la méthode de fonte. L'analyse à petite échelle permet de préparer les opérations de fonte en grand. Le premier but de cet essai de traitement n'est pas la connaissance du contenu métallique du minerai, même s'il a pour objectif de trouver la méthode qui permet le meilleur rendement à la production. Après le regard et le touché, l'essai est la première approche du minerai qui permet de le connaître et de mettre en place un mode opératoire à grande échelle. Cet essai peut être destiné à choisir la technique à employer, mais aussi à l'améliorer, dans une véritable démarche expérimentale qui essaie en petit pour concevoir en grand. On note également que l'essai permet de vérifier le bon déroulement des opérations de production : en essayant un échantillon de minerai avant l'opération, le fondeur possède une référence à laquelle il peut comparer le produit de sa fonte. Les déchets de l'opération peuvent aussi être essayés, pour voir s'ils contiennent du métal.

L'essai a donc un rôle prospectif, fiscal et politique, commercial, et technique. Bien que n'étant pas techniquement indispensable à la production des métaux, on le retrouve d'un bout à l'autre de la chaîne opératoire mine-métallurgie. C'est une opération importante, à la charnière de plusieurs étapes du processus de production, qui donne des informations cruciales pour une bonne gestion de l'entreprise minière. Parmi les objectifs que nous avons dégagés, les deux derniers, le but commercial et le but technique, nécessitent des opérations fréquentes, rapides, et pouvant être répétées en cas de doute. Ils n'ont pu être pratiqués qu'à partir du moment où des techniques à petite échelle ont été maîtrisées.

Les techniques d'essai des minerais, de la grande à la petite échelle

Les premiers indices que nous avons pu collecter à propos de l'essai des minerais datent du haut Moyen Âge. Il s'agit de recueils de recettes techniques copiés dans des monastères : les *Compositiones variae* (VIII^e-IX^e s.) et la *Mappae clavicula* (X^e s.). Les données qui en sont issues témoignent d'une pratique ancienne, puisqu'une filiation certaine a été établie entre ces manuscrits et les *papyri* de Leyde et de Stockholm, datés des premiers siècles de notre ère. Les recueils du haut Moyen Âge montrent que la démarche d'essayer le minerai existait bien en tant que telle dès cette époque. Cependant, l'absence de contexte économique rend l'interprétation de ces sources difficile, d'autant plus que les techniques énoncées ne sont pas facilement compréhensibles. On devine néanmoins que plusieurs modes opératoires existaient,

en fonction du minerai essayé : l'essai pouvait être fait sur de grandes quantités de matière (plusieurs centaines de livres), ou dans un creuset, donc sur des quantités plus réduites. On trouve là une séparation entre deux modes opératoires qui a traversé le Moyen Âge. Mais alors que les opérations à grande échelle ont certainement été pratiquées de tout temps, il faut attendre le ^{xiv}^e siècle pour voir se développer les techniques à petite échelle, qui ont été l'objet d'innovations techniques aboutissant à la mise au point d'un véritable laboratoire de chimie moderne.

L'essai à grande échelle : une première fonte

L'essai est à la base un comportement. C'est « faire pour voir », la réaction logique de l'homme qui cherche à exploiter ce qui compose son environnement naturel. C'est donc le premier geste de métallurgie au commencement d'une exploitation. Sur le plan technique, il peut ne se différencier en rien des fontes qui, ensuite, s'inscrivent dans un processus de production établi. Alors, ce qui le caractérise avant tout, ce qui en fait un essai, est qu'il vient en premier. C'est le cas de tous les essais que nous avons recensés du ^{xiii}^e au ^{xv}^e siècle, hors grandes exploitations minières (exception faite du site majeur de Pampailly, dans les monts du Lyonnais, où des essais en grand sont pratiqués au ^{xv}^e siècle). La limitation des buts poursuivis par l'essai, la prospection et le contrôle par les autorités, est intimement liée aux techniques maîtrisées à cette époque. La méthode mise en œuvre lors des prospections consiste en effet à réunir suffisamment de minerai pour pouvoir opérer une fonte, dans un four la plupart du temps construit pour l'occasion. Elle se déroule selon un mode opératoire proche, si ce n'est identique, à celui utilisé pour les opérations courantes de production à grande échelle. La compilation des données quantitatives recueillies dans les nombreuses sources visées nous permet de parler à la fois de grande et de moyenne échelle (voir tableau en annexe). En effet, les masses de prise vont de un à quinze quintaux, alors qu'un texte du ^{xv}^e siècle fixe la charge du four de production entre six et sept quintaux. En ce qui concerne la technique employée, nous disposons de peu de détails, mais l'emplombage semble avoir été une pratique courante. Il consiste à fondre le minerai dans un bain de plomb, méthode qui complique évidemment le calcul du rendement de l'opération. On constate à ce propos qu'à partir de la moitié du ^{xv}^e siècle, des résultats sont donnés en proportion et non en valeurs réelles, à la manière de nos pourcentages. L'essai à grande échelle devient peu courant avec le développement de techniques opérant sur des charges très réduites. On le rencontre néanmoins encore au ^{xviii}^e siècle, en l'absence d'atelier équipé ou, surtout, dans un but de représentation.

Les techniques d'essai à petite échelle

Alors que des essais à grande échelle étaient pratiqués, le plus souvent sur des chantiers d'extraction de petite taille, d'autres méthodes d'essais des minerais, qui poursuivaient d'autres buts que la prospection et le contrôle, ont été développées au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge. Les modes opératoires s'orientent alors peu à peu vers la réduction des prises, pour aboutir à des techniques d'essai à très petite échelle. Il est possible de distinguer deux filières techniques, sur deux zones différentes, à deux époques distinctes, bien que les limites entre ces deux processus ne soient pas clairement établies. D'abord, l'analyse du minerai au creuset peut trouver son origine dans les recueils de recettes techniques du haut Moyen Âge. Mais c'est surtout au début du ^{xiv}^e siècle que la méthode se systématisait. On le voit nettement dans les règlements miniers toscans et aragonais. Dans le royaume d'Aragon, en Sardaigne et en Catalogne, les essais étaient quotidiennement réalisés sur trois onces de minerai, soit une centaine de grammes. Il existe aussi des indices archéologiques qui laissent penser à des opérations similaires en Saxe, dans les Monts Métallifères. L'influence des mineurs du nord des Alpes sur les centres miniers de la péninsule italique est connue pour les ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles. Il est cependant délicat d'affirmer que la technique d'essai au creuset est venue de l'espace germanique, puisque le manuscrit le plus complet des *Compositiones variae* en fait mention, et a été copié à Lucca, en Toscane, à la fin du ^{viii}^e ou début du ^{ix}^e siècle. À l'époque moderne, la technique de l'essai au creuset a perduré, en particulier dans les analyses pour plomb ou cuivre.

L'autre filière, certainement liée à la précédente, est celle des essais au scorificateur et au four à moufle. Alors que le creuset est une céramique largement utilisée dans la métallurgie de transformation depuis plusieurs millénaires, le scorificateur est une innovation qui date très certainement du ^{xv}^e siècle, mise au point dans les Monts métallifères saxons. Des indices mal datés, mais qui pourraient être aussi anciens, existent à Banská Štiavnica, en Slovaquie. L'archéologie montre que cette technique existe avant le ^{xvi}^e siècle, mais ce sont les traités imprimés qui nous renseignent largement sur ce sujet. On constate une évolution des procédés entre le *Probierebüchlein*, petit traité des essais, qui est le premier livre imprimé parlant de métallurgie, aux alentours de 1520, et le traité de l'essai des minerais de Lazarus Ercker, publié à Prag en 1574, qui constitue l'apogée de la discipline. L'équipement spécifique dont il est question est constitué d'un four à moufle, structure qui comprend une chambre de chauffe protégée des charbons du foyer qui l'entoure. Ce type de four doit permettre une gestion délicate de la température et de l'atmosphère qui règne dans le moufle. La plus ancienne représentation connue est celle du *Probierebüchlein* de 1520, mais il est probable que ce type de four ait existé dès le ^{xiv}^e siècle, car des

essais de monnaie à petite échelle étaient déjà pratiqués à cette époque dans les ateliers monétaires français. Des formes circulaires et rectangulaires existaient au *xvi*^e siècle, mais c'est la seconde qui s'imposa à la fin du siècle, avant un retour de la forme ronde au *xix*^e. Nous ne possédons malheureusement que très peu d'exemples archéologiques de fours à moufle, qui ne sont pas précisément datés.



FIGURE 2 : Scorificatoires découverts à Sainte-Marie-aux-Mines (68), sur les sites du carreau *Patris*, de la fonderie d'Échery et de la laverie de Fertrupt

Les scorificatoires sont les céramiques utilisées dans ces fours. Les pièces archéologiques les plus anciennes datent du *xv*^e siècle, à Freiberg, et dans les Carpates occidentales, dans la ville minière de Banská Stiavnica. Le scorificatoire est une petite céramique d'environ 5 cm de diamètre et 3 cm de hauteur, à usage unique. L'intérieur est glaçuré, pour éviter que le bain de plomb n'attaque la silice de l'argile. La taille de l'objet implique un travail sur de très petites quantités de minerai. D'après les traités techniques, comme d'après le mobilier archéologique étudié à Banská Stiavnica, les prises étaient inférieures à cinq grammes. Le scorificatoire est un contenant qui permet de procéder à diverses manipulations métallurgiques. Sa petite forme, relativement ouverte, peu profonde, permet successivement d'oxyder le minerai et de le réduire, dans le cas d'un minerai sulfuré. C'est la gestion du four qui crée les conditions de l'opération. La transformation du minerai en métal peut ainsi être réalisée en une opération, sans grillage préalable, ce qui est une évolution importante par rapport au travail au creuset. Comme pour les fontes en grand, le plomb est très souvent utilisé pour aider le minerai à fondre et collecter les parties métalliques. D'autres flux (verre, tartre, salpêtre, borax...), plus rares, sont également utilisés pour traiter certains minerais. Ceux-ci sont divisés par les auteurs du *xvi*^e et du *xviii*^e siècle entre minerais faciles à fondre et minerais difficiles à fondre. Cette distinction tient évidemment au minerai en lui-même, plus ou moins sulfuré

ou arsénié, mais aussi à la qualité de sa préparation, qui s'avère être la plus poussée possible. Le régule obtenu après réduction au scorificatoire doit ensuite être affiné pour produire le précieux à partir duquel la teneur du minerai peut être calculée. Le très faible nombre d'artefacts connus en Europe de l'ouest (seulement cinq en France), nous a conduit à engager une recherche dans les pays d'Europe centrale. Nous avons ainsi observé et mesuré plus de cent-cinquante scorificatoires du Musée slovaque de la mine, qui ont donné lieu à une étude statistique. Ce référentiel archéologique constitue un travail sans précédent, et permet de comparer les rares pièces trouvées dans différentes régions, et celles qui seront désormais découvertes.

Le développement d'une technique de pointe à l'origine de la chimie moderne

Si la plupart des analyses destinées à caractériser le minerai d'un gisement sont faites, de nos jours, à l'aide de méthodes spectrométriques, certaines régions du monde pratiquent encore l'essai par voie sèche², suivant des modes opératoires similaires à ceux perfectionnés au cours du xvi^e siècle. La précision des essais au creuset et au scorificatoire n'a en effet été concurrencée qu'à partir du xx^e siècle. Il s'agissait donc bien, quelque quatre-cent années auparavant, d'une véritable technique de pointe.

La spécialisation des essayeurs

Avec la petite échelle, les essais ont été systématisés dans les grandes entreprises minières, tout en poursuivant des buts nouveaux (essais commercial et technique). À Kutna Hora (alors Kuttenberg) au début des années 1570, Lazarus Ercker opérait plus de deux-cent opérations par semaine³. Il s'agit donc d'une fonction occupée à temps plein, ce qui n'était pas le cas en dehors des grands districts miniers, ou avant que ne soient maîtrisée la petite échelle. Le fait d'essayer le minerai uniquement au moment de la prospection en fait une activité occasionnelle, non régulière et donc rare. En conséquence, dans ces situations, il n'existait pas de spécialiste de l'essai des minerais. L'opération à grande échelle était réalisée par des équipes constituées pour l'occasion, en faisant appel à différents corps de métier. Les personnes intervenant dans ce cadre étaient généralement des spécialistes de la métallurgie de transformation, qui travaillaient le plomb, ou, plus souvent, les métaux précieux. Dans les textes, on retrouve en effet beaucoup d'orfèvres et de personnels des

2. Ou essai au feu, par opposition à la voie humide, qui utilise, entre autres réactifs, des acides.

3. ERCKER L., *Beschreibung Allerfürnemisten Mineralischen Ertzt unnd Berckwercks arten...*, Prag, 1574, f°17v°.

ateliers monétaires, essayeurs ou maîtres des monnaies, proches des Chambres des comptes. L'association de mineurs et de métallurgistes, assistés d'ouvriers, était courante. Ils se déplaçaient ensemble sur le terrain. Les structures de traitement étaient construites pour l'occasion, le four l'étant soit sur le carreau de la mine, soit dans un centre urbain où le minerai était amené. La quasi-totalité des essais étant pratiqués sur de la galène, le produit de la fonte était un plomb d'œuvre, toujours affiné dans un atelier urbain, par un orfèvre ou un monnayeur. Cela s'explique par le fait qu'il est plus délicat et plus coûteux de construire un four de coupellation qu'un four de réduction. La mise au point de techniques spécifiques à l'opération d'essai a par la suite entraîné la spécialisation de certains techniciens en la matière. La précision requise par la faible masse des prises nécessitait en effet des compétences particulières. De la fonction ou de la technique, laquelle est arrivée la première ? Si la seconde option nous paraît de loin la plus probable, la parcimonie des sources ne nous permet pas d'établir avec certitude l'histoire de l'apparition de l'essayeur juré en contexte minier. Toujours est-il que cet officier des mines occupait un poste de premier ordre au sein des grands districts miniers.



FIGURE 3 : L'essayeur, dans le *Schwazerbergbuch* (1556, exemplaire de Bochum)

Une procédure strictement réglementée

Le fait que l'essayeur ait le statut d'officier est très significatif. Si l'analyse du minerai à petite échelle a perdu de sa superbe au niveau visuel, l'opération se déroulant sous couvert d'un moufle ou au fond d'un creuset, elle n'a rien perdu sur le plan de son utilité. La mission de contrôle des témoins présents lors des essais en grand est alors assurée par l'essayeur, lié à son seigneur par un serment. L'impact considérable que pouvaient avoir les résultats des essais, sur le devenir d'un chantier minier ou d'une fonderie, rendait le travail très délicat. L'essayeur était donc un homme de confiance, et la procédure qu'il applique était strictement réglementée, de la prise à la pesée du bouton d'argent, notamment en ce qui concernait les essais commerciaux. Nous avons pu remarquer que le moment le plus susceptible de fraude était celui de l'échantillonnage, plus que l'essai métallurgique en lui-même. Le prélèvement de l'échantillon est en effet un moment délicat où un tiers peut intervenir. Rédigé au début du XVII^e siècle à Sainte-Marie-aux-Mines, le rapport du juge des mines Wilhelm Prechter s'attarde sur la constitution des échantillons d'essai, mais passe sur l'essai en deux mots⁴. Pour assurer un échantillonnage fiable, auquel on procédait généralement lors de la livraison des minerais, la méthode était définie à l'avance entre les parties, toutes deux représentées sur place. Des conflits ayant donné lieu à de riches échanges de correspondances illustrent l'enjeu crucial de cette étape de la chaîne opératoire de l'essai. À l'autre bout du processus, la contestation éventuelle du résultat donne aussi lieu à des règles destinées à résoudre au mieux les conflits. La possibilité de faire faire un contre-essai, c'est-à-dire une seconde analyse, généralement par un autre essayeur, existait dans la plupart des districts. Les conditions des recours variaient selon les régions et les époques, mais ils étaient le plus souvent placés sous la surveillance d'un autre représentant du seigneur.

L'ensemble de ces dispositions a contribué à faire de l'essai des minerais un domaine où la précision était une qualité requise, tant du point de vue des comportements, que du point de vue de la technique.

Du laboratoire d'essai à la méthode expérimentale

Tout comme l'essayeur, les analyses qu'il pratique doivent être fiables. L'homme devait donc être habile, en plus d'être honnête. L'échelle à laquelle il opérait au XVI^e siècle nécessite en effet un savoir-faire peu courant. La précision, d'abord, était de rigueur, avec des pesées qui atteignaient le quart de milligramme. Au-delà, l'essai

4. Archives départementales du Haut-Rhin, E1979 ; trad. et éd. par FLUCK P., « Rapport de Guillaume Prechter sur les mines du Val de Lièpvre – côté Alsace, 1 octobre 1602 », dans *Société d'Histoire du Val de Lièpvre*, 9^e cahier, 1974, p. 16-61.

demandait à la fois une connaissance des minerais et des flux que l'on pouvait lui adjoindre, mais surtout une maîtrise des procédés employés. Les écrits de Lazarus Ercker laissent apparaître à ce propos une démarche qui allait au-delà de la simple opération métallurgique. L'essai commercial, destiné à fixer le prix d'un lot de minerai, avait pour but non pas de produire la totalité de l'argent contenu dans l'échantillon, mais plutôt de produire uniquement la proportion qu'il était possible d'extraire à grande échelle lors des opérations de fonte. L'essayeur devait donc adapter son mode opératoire de manière à ne pas arriver à la teneur réelle du minerai, et faire en sorte que le résultat de l'essai soit transposable à grande échelle. Cette disposition est facilement compréhensible, mais la chose n'est en réalité pas évidente, les conditions de travail à grande et petite échelle étant nettement différentes. Cette correspondance entre essai et fonte de production est accentuée par le mode de calcul de la teneur de l'échantillon, qui fonctionnait avec un système de poids fictifs. La prise d'essai était ainsi d'un quintal fictif d'environ trois grammes, et le résultat était donné, à la manière de nos pourcentages, en gros par quintal, ce qui permettait au mineur ou au fondeur de transposer directement le résultat de l'essai à l'échelle de la production.

Cette volonté de correspondance entre la petite et la grande échelle côtoyait une autre exigence indispensable à la fiabilité des essais, dont Ercker était tout à fait conscient. Pour être valables, les essais devaient être reproductibles. On en arrive ainsi à un travail de laboratoire réalisé dans un contexte d'exploitation minière, donc dans un but éminemment économique, qui met en œuvre une méthode d'analyse fondée sur des principes comparables à ceux encore en vigueur aujourd'hui dans l'analyse chimique, quel que soit la méthode employée : la précision mais aussi la reproductibilité, la conscience des procédés employés et de la valeur du résultat, et la nécessité d'étalonner la méthode d'analyse. La démarche menée par l'essayeur en devient presque expérimentale, et donc créatrice d'un savoir plus ou moins recherché. Le débat sur l'antériorité de la technique par rapport à la science pourrait longuement être discuté. Toute activité technique de production, tout geste d'artisan, est créateur de savoir empirique, mémorisé et réutilisé au quotidien. Cela implique une certaine science des procédés techniques mis en œuvre, qui permet à tout technicien, de tout temps, d'anticiper et d'émettre des suppositions quant à leur déroulement. L'évolution que l'on constate chez Ercker est qu'il procède véritablement avec un objectif de savoir. Petit à petit, la question à l'origine de l'essai n'est plus « est-ce que ça va marcher ? », mais « comment ça va marcher ? » ; essayer pour produire devient expérimenter pour savoir.

L'étude de l'essai des minerais nous a donc permis d'envisager presque tous les aspects de l'entreprise minière, sous un angle qui s'avérait pourtant très discret. Les deux buts principaux de l'essai sont d'anticiper et de contrôler : anticiper le devenir

d'une exploitation, anticiper la valeur d'une livraison, anticiper les techniques de fonte à employer, contrôler la qualité des opérations, et plus largement, l'activité minière dans son ensemble. Bien que nous disposions de peu de sources anciennes, les deux derniers siècles du Moyen Âge nous font voir l'évolution des pratiques d'essai à grande échelle à des opérations sur de très petites quantités de matière, qui modifient grandement l'organisation des entreprises minières ainsi que les relations entre ses acteurs, et ouvre la voie à des pratiques de laboratoire modernes. En effet, si le contrôle est une dimension exclusivement portée par les intérêts politiques et économiques, l'essai est par essence un geste d'anticipation, ce qui lui donne une autre envergure. Qu'il se situe dans un contexte de prospection, de vente de minerai ou de préparation d'une fonte, son objectif est avant tout de savoir : connaître la teneur du minerai, connaître le prix d'une livraison, connaître le comportement du minerai au feu. Nous retrouvons là l'ambiguïté déjà soulignée : l'essai des minerais n'est pas techniquement indispensable à la transformation des minerais en métal. Il ne fait pas partie de la chaîne opératoire de la métallurgie extractive, comme l'essai des métaux n'est en aucun cas indispensable à la métallurgie de transformation. Au sein de l'entreprise minière, l'essai est donc un élément central, mais à l'écart des autres opérations. Sujet malgré tout éminemment technique, qui constitue le thème du premier des livres imprimés ayant trait à la métallurgie, il s'est révélé être tout autant un outil économique, qu'un ferment scientifique. C'est effectivement un véritable travail de laboratoire qui a été développé à la charnière du Moyen Âge et de l'époque moderne, et qui, si l'on considère la science dans son sens restreint de démarche scientifique, a largement participé à l'élaboration de la chimie moderne. Le métallurgiste se fixe des contraintes, et se doit de maîtriser aux mieux les paramètres de son expérience. Alors que les traités de médecine du xvii^e siècle sont encore pour moitié mêlés d'alchimie, l'essai des minerais au xvi^e siècle se place d'ores et déjà entièrement dans le domaine de la chimie utile, même si la théorisation de principes scientifiques est encore à peine perceptible. L'importance de l'activité minière dans le développement de la chimie moderne se trouve ainsi revalorisée. Les essayeurs des mines, au xvi^e siècle, ne réfléchissaient pas en tant que chimistes, mais mettaient déjà en œuvre nombre d'éléments de la démarche expérimentale qui s'est largement développée *via* la médecine au xvii^e siècle ; et si « c'est un lieu commun en historiographie d'affirmer que la science classique se fonde sur l'expérience et le calcul, *experientia* et *ratione* »⁵, alors les techniques d'essai des minerais ont constitué une étape fondamentale dans l'élaboration de la méthodologie scientifique moderne.

5. HALLEUX R., « Expérience », dans Michel Blay, Robert Halleux (dir.), *La science classique, xvi^e-xviii^e siècle : dictionnaire critique*, Flammarion, 1998, p. 511-523.

Lieu	Date	Minerai	Prise	Emplombage	Pb d'œuvre	Cu	Ag
<i>Compositiones variae – Mappae clavicula</i>	IX ^e s.	Ag	100 l de produit intermédiaire	15 l			
<i>Compositiones variae – Mappae clavicula</i>	IX ^e s.	Cu	300 l				
Navarre	1340	PbS	15 q		5 q		1 m
Navarre	1340	PbS	15 q		5 q		1 m
Navarre	1340	PbS	15 q		5 q		2 m
Navarre	1340	PbS	15 q		4-5 q		3 m
Falset	1348	PbS/Cu/Ag	3 o				2 d 17,5 g
St-Laurent-du-Lac	1359	PbS	6 q 30 l	46 l	361 l		
Bussy	1390	PbS	2 q 22,5 l		80 l		
Navarre	1392	PbS		24 l			
Navarre	1398	PbS				1 q 1 dzena	
Montbolo	1427	PbS		2 q 8,5 l			
Dijon	1453	PbS	100 l	60 l			
Bourgogne Lambert Pieron*	1453	PbS	6-7 q	2-3 q			
Pampally	1455	PbS/Cu		7,5 q			
Comité de Foix, Château-Verdun	1544	PbS	3 q		1 q		1 m
Comité de Foix	1544	PbS			0,5 l		1,5 d
Comité de Foix	1544	PbS	1 l		6 o		
Comité de Foix, Cadarocet	1544	PbS			2 o		68 g
Comité de Foix, Causou	1544	PbS	2 q		1 q		3 o

* Pour comparaison. Concerne une fonte de production

ANNEXE : Tableau présentant les données quantitatives issues des sources faisant état d'essais à grande échelle (masses des prises de minerai, des ajouts de plomb et des productions

IV. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES
ET JOURNÉES D'ÉTUDE
2. RECHERCHES EN COURS
ET CONTRATS
3. NOS CHERCHEURS ONT
PUBLIÉ EN 2011 ET 2012
4. BRÈVES

25-26 OCTOBRE 2012 | JOURNÉES D'ÉTUDE

PIERRE LAMARD, NICOLAS STOSKOPF

5^e JOURNÉES D'HISTOIRE INDUSTRIELLE

DE MULHOUSE ET DE BELFORT

L'ENTREPRISE RHÉNANE : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Les cinquièmes Journées d'histoire industrielle ont pris une dimension particulière en raison du souhait des organisateurs de rendre hommage à Michel Hau, professeur émérite de l'université de Strasbourg, et de l'intérêt manifesté par la Société industrielle de Mulhouse (SIM) et par la Regio du Haut-Rhin au thème du colloque. C'est pourquoi, celui-ci s'est intégralement tenu à Mulhouse, dans le cadre prestigieux du salon d'honneur de l'hôtel de la SIM.

Les participants et le public ont été accueillis par Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'UHA, qui a lu également un message d'Alain Beretz, président de l'université de Strasbourg, par Luc-René Gaillet, président de la SIM, et par Robert Belot, directeur du laboratoire RECITS, qui représentait Pascal Brochet, directeur de l'UTBM.

Les débats ont été lancés par Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf qui ont précisé la notion d'entreprise rhénane, à partir des travaux de Michel Hau, et montré son actualité. Une première session a permis à l'économiste Alain Fabre, à l'avocat Luc Julien-Saint-Amand (Ernst & Young) et aux historiens Hervé Joly (CNRS, université de Lyon) et Jean-François Eck (université de Lille 3) d'établir des comparaisons entre France et Allemagne, tandis que Pierre Eichenberger (université de Lausanne) comparait Allemagne et Suisse au début du xx^e siècle et que Rang-Ri et Dominique Barjot (université Paris-Sorbonne Paris IV) proposaient un audacieux parallèle avec la Corée.

Sous la présidence de Luc-René Gaillet, les économistes Jean-Alain Héraud et René Kahn (université de Strasbourg), le journaliste Antoine Latham (DNA) et

l'avocat Éric Lelarge se sont ensuite interrogés sur la pertinence du concept appliqué aux entreprises alsaciennes.

L'un des intérêts majeurs de ces cinquièmes JHI a été de confronter les points de vues de professionnels et de spécialistes aux approches diverses. La seconde journée, centrée sur des cas particuliers d'entreprises, a présenté les mêmes caractères : Patrick Charlier (École de management de Strasbourg), Michel Baudemont et Serge Beauclair, Bertrand Risacher (CRESAT) ont respectivement manié la théorie, le témoignage et l'analyse historique. La table ronde, qui a réuni autour de Jean-Claude Daumas (université de Franche-Comté), Martial Bourquin, sénateur-maire d'Audincourt, président du groupe « Industrie » au Sénat, Urs Endress, PDG de Endress + Hauser, et Rémi Lesage, président du groupe Lesage, a présenté un intérêt particulier par la confrontation des « valeurs rhénanes » aux difficultés et aux inquiétudes de l'heure. Sous la présidence de Laurence Becker (Regio du Haut-Rhin), Stéphanie Ginalska (université de Lausanne) et Michel Hau (université de Strasbourg) ont encore évoqué des cas suisses et allemands, avant que Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf ne livrent leurs conclusions sur ces deux journées suivies avec attention par un nombreux public.

Le registrement de la table ronde et les résumés des interventions sont disponibles en ligne sur le site du CRESAT, avant la publication proprement dite des actes chez Picard dans la collection « Histoire industrielle et société » où ils auront été précédés par celle du colloque Art & industrie au printemps 2013.

Ce compte-rendu est l'occasion de remercier la SIM pour son accueil, son président, Luc-René Gaillet, Isabelle Leibrich et Laurence Becker pour leur implication dans la préparation et la réussite de ce colloque, nos amis de la Fonderie (Frédéric Roger, Laurence Santerre et Charline Smutek) pour leur aide logistique, et d'exprimer notre reconnaissance pour leur soutien financier au Conseil général du Haut-Rhin et à la Région Alsace, partenaires fidèles des Journées d'histoire industrielle.



DE GAUCHE À DROITE : René Kahn, Eric Lelarge, Jean-Alain Héraud, Antoine Latham et Luc-René Gaillet, Société industrielle de Mulhouse, 25 octobre 2012

OLIVIER THÉVENIN

ENJEUX ET PRATIQUES DES USAGERS DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Depuis le développement d'Internet, la montée en puissance des pratiques numériques invite à examiner à nouveaux frais un certain nombre de questions. Ces questions sont très débattues en sociologie de la culture et en sciences de l'information et de la communication. Que l'éclectisme soit abordé avec le modèle « omnivore/univore » de Richard Peterson ou à travers le concept de dissonance chez Bernard Lahire de nombreuses recherches s'accordent pour corréliser l'éclectisme des goûts à la possession d'un certain capital culturel et à l'insertion dans des réseaux de sociabilité nombreux et variés.

L'identification d'une culture dominante devient très aléatoire et certaines sous-cultures fonctionnent comme des capitaux culturels au sens de Bourdieu ; on assiste alors à une hétérogénéisation des ordres de légitimité culturelle. Si les individus ne cessent de se juger et de se hiérarchiser, ils ont tendance à le faire au sein de grands ensembles constitués en genres et de moins en moins entre les genres eux-mêmes : il y a cohabitation de plusieurs régimes de valeur sans possibilité pour l'un et l'autre de dominer.

Tout en prolongeant ces débats, ces rencontres ont cherché à rendre compte d'une interrogation générale : en quoi les mutations des pratiques des médias informatisés engendrent-elles des usages inédits et génèrent-elles de nouvelles demandes. Quels sont les enjeux de cette révolution numérique pour des secteurs liés aux institutions culturelles, à l'éducation, au tourisme et au développement territorial ?

Programme des communications :

- Jacqueline Eidelman (*Chef du département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines au Ministère de la culture et de la communication*) :
LE MUSÉE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

- Olivier Moeschler (*Université de Lausanne et Office fédéral de la statistique*) :
LES PRATIQUES CULTURELLES DES SUISSES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

- Olivier Galibert (*Université de Bourgogne*) :
SOCIALISATION ÉLECTRONIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE À DISTANCE :
PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE «CROSSKNOWLEDGE M-LEARNING 2.0»

- Cyril Masselot (*Université de Franche-Comté*) :
DES ACTEURS – AUTEURS DE LEURS TERRITOIRES : DE LA STRUCTURATION DE L'IN-
FORMATION À L'ACTION CONCERTÉE

- Emmanuelle Chevry (*Université de Strasbourg*) :
LE PATRIMOINE DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

ANNE-MARIE BRULEAUX

INSTITUTIONS CULTURELLES ET WEB COLLABORATIF :
QUELS USAGES, QUELS ENJEUX ?

Le web 2.0 est en train de transformer profondément notre relation au réseau Internet. Cette évolution n'a pas échappé aux institutions culturelles qui l'intègrent de plus en plus dans leurs stratégies de communication et de valorisation. L'objectif de cette journée d'étude est de réunir chercheurs et professionnels dans une approche réflexive sur les changements de paradigme qu'entraînent les nouveaux usages liés au web collaboratif tant pour les internautes que pour les professionnels des archives, des musées et des bibliothèques ou d'autres institutions culturelles et scientifiques.

Programme des communications :

- Evelyne Broudoux (*maître de conférences en sciences de l'information et de la communication au Conservatoire national des Arts et Métiers*) : QU'EST-CE QUE LE WEB COLLABORATIF ?
- Audrey Defretin (*chargée de recherche, Programme de recherche Leden, Université de Paris 8, Maison des Sciences de l'homme Paris Nord*) : LES PRATIQUES PARTICIPATIVES DANS LES MUSÉES. ÉVOLUTION DU RÔLE DU VISITEUR: DE L'INTERACTION À LA CO-CONSTRUCTION DE CONTENUS
- Stéphane Pouyllau (*ingénieur de recherche au CNRS, Directeur de Corpus-IR et du projet ISIDORE*) : CORPUS DE SOURCES POUR LA SCIENCE : INDEXATION ET NOUVEAUX ENJEUX DOCUMENTAIRES

- Rémi Mathis (*conservateur des bibliothèques, président de Wikimedia France*) : 20 MILLIONS DE LECTEURS À PORTÉE DE CLIC : L'APPRÉHENSION DES PROJETS WIKI-MÉDIA PAR LES INSTITUTIONS CULTURELLES FRANÇAISES
- Pauline Moirez (*conservatrice à la Bibliothèque nationale de France*) : MÉTADONNÉES SOCIALES POUR LES ARCHIVES ET LES BIBLIOTHÈQUES
- Edouard Bouyé (directeur des Archives départementales du Cantal) : LE WEB COLLABORATIF DANS LES SERVICES D'ARCHIVES PUBLICS : UN PARI SUR L'INTELLIGENCE ET LA MOTIVATION DES PUBLICS
- Adélaïde Zeyer (*Conservateur aux Archives départementales du Bas-Rhin et Émilie TAGLANG, archiviste*) : HERRADE : UN WIKI POUR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU BAS-RHIN

CARSTEN WILHELM

QUAND LA CULTURE DIALOGUE AVEC LA TECHNIQUE

Le laboratoire CRESAT a organisé le 5 octobre 2012 une journée d'étude autour des scènes de la communication diverses où culture, médias, technologie et travail se croisent. Qu'il s'agisse de l'entreprise, des associations, des transfrontaliers ou encore des institutions culturelles ou des initiatives citoyennes, nous vivons des situations d'échanges particulières que ces rencontres essaient de mettre en lumière avec les regards croisés de l'interdiscipline qui sont aujourd'hui les Sciences de l'information et de la communication. Cette journée a été co-organisée par le GER LILITH. Lilith est un Groupe d'Etude et de Recherche (GER) de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC), principale société savante de cette discipline. L'orientation centrale de Lilith est celle de l'individu au travail et ses axes thématiques évoluent tous les deux ans à l'issue d'un bilan présenté publiquement. Pour 2012-2014, l'accent est mis sur les relations entre communication, technologies, travail et culture. Cette dernière est entendue au sens anthropologique et historique du terme mais aussi pédagogique, artistique et écologique. Lilith fut à l'origine un atelier de recherche se nommant « sujets et organisations » (2007 à 2009). Cette thématique trop vaste nous a conduit à préciser notre terminologie pour nous orienter vers l'étude de L'Invisibilité de L'Individu au Travail à travers l'Histoire (d'où l'acronyme LILITH).

Lilith fonctionne sous forme de réunions bimensuelles en groupe restreint, deux à trois journées d'étude publiques annuelles et un colloque biannuel (voir le détail sur le site : grouplilith.pbworks.com/).

Les réunions sont l'occasion de partager notes et commentaires de nos lectures

respectives, de critiquer les travaux des uns et des autres avant publication, de discuter autour de terrains d'investigation et de rédiger en commun, communications, articles ou ouvrages. Les journées d'étude sont l'occasion d'inviter des personnes ne pouvant pas assister régulièrement au groupe, de formaliser nos présentations et de favoriser les échanges. C'est aussi, tous les deux ans, lors du congrès de la SFSIC, l'ouverture à de nouveaux membres du groupe. En effet, pour participer aux réunions de Lilith, il est important de s'engager pour au moins deux années et de participer régulièrement aux travaux scientifiques concernés. Les colloques sont organisés par le groupe selon les exigences scientifiques et ouverts à toute personne intéressée.

La journée mulhousienne a été ouverte par BÉATRICE VACHER qui a présenté une communication sur « L'écoute flottante au travail ». Elle a insisté sur l'écoute dans le cadre du travail et en particulier à une de ses manifestations, la plus douce et pourtant la plus matérielle (ou physique), la plus discrète et pourtant la plus répandue, à savoir l'écoute flottante. D'abord, de façon stricte, parler c'est émettre de sons articulés. C'est à la fois un acte et son résultat : l'énonciation et l'énoncé. Éminemment humaine, la parole engage, met en relation et révèle les places des personnes. L'intervenante a souhaité, pour sa part, mettre en valeur le fait que la parole ne peut exister que si elle fait l'objet d'une écoute, plus ou moins attentive, plus ou moins partagée. Parler peut ainsi être entendu ou non, écouté ou non. La différence entre « entendre » et « écouter » est dans le degré d'attention qui est porté : le verbe « entendre » est pris au sens de percevoir par l'ouïe. Le verbe « écouter » marque quant à lui l'attention, voire la concentration, sur la parole d'autrui, soit sur l'énoncé, soit sur celui qui énonce et sur la situation d'énonciation. Lorsque l'attention est portée principalement sur la personne qui parle et sur la situation, il est possible de parler d'« écoute flottante ». En résumé, quatre dimensions interviennent dans l'écoute flottante : la langue de l'énoncé (sa partie littérale), la situation d'énonciation (qui parle et écoute ? Comment, quand ?), les cadres d'interprétation (de quoi relève l'énoncé ? Les significations sont-elles compatibles ?), et enfin les contextes de compréhension (conventions d'énonciation, compétences respectives reconnues liées aux places et savoirs d'arrière-plan).

YANITA ANDONOVA et CARSTEN WILHELM ont ensuite montré comment « Faire vivre l'interculturel - Reconnaissance et identité dans trois associations 'extra-internationales' ». Cette communication est le fruit d'une réflexion commune, menée avec Béatrice Vacher. L'objet de cette contribution était d'analyser comment, dans des contextes interculturels, se construit un espace d'échanges et d'intercompréhension. Etant immergés depuis plusieurs années dans des situations quotidiennes de rencontre

de cultures, ils ont voulu confronter leurs regards sur ces terrains en mobilisant une approche communicationnelle. Quels processus communicationnels sont mobilisés ? Quelles sont les compétences implicites correspondantes ? Quelles sont les attentes de reconnaissance identitaire et culturelle ? Trois points successifs ont été abordés :

- Questionner tout d'abord l'interculturel à travers les pratiques associatives.
- Interroger la place et le rôle des TIC dans les relations entre associations, public local et pays d'origine. Quels sont les usages des TIC dans divers contextes interculturels ? Comment participent-elles à la construction d'un espace d'échanges et d'intercompréhension ? Quelles incitations offrent-elles pour communiquer ? Quelles sont leurs limites ?
- Réfléchir enfin sur les attentes en termes de visibilité et de reconnaissance.

Cette communication a analysé de façon comparative l'usage des TIC dans le cadre de trois associations extra-internationales : franco-espagnole, franco-bulgare et franco-allemande. L'accent fut mis sur les dimensions de l'engagement des individus, de la mise en œuvre de compromis dans cet espace interculturel et de la communication spécifique à ce type d'organisation. Le rôle joué par les TIC a été plus particulièrement étudié dans les relations entre les collaborateurs, entre l'association, son pays d'origine et son environnement local. L'accent fut mis en conclusion sur l'importance du lien social que complètent sans le remplacer ces technologies.

ANGELIKI KOUKOUTSAKI-MONNIER est intervenue sur les « Espaces publics transfrontaliers et médias régionaux en Alsace ». Souvent présentées comme des « laboratoires » d'expérimentation de l'intégration européenne, les régions (trans)frontalières attirent depuis quelques années l'attention de la recherche académique. En effet, la mise en place ou l'intensification de coopérations entre autorités locales et/ou régionales de part et d'autre des frontières donne progressivement naissance à divers dispositifs et institutions promouvant l'idéologie d'une certaine cohésion territoriale qui est à (re)activer, voire à inventer, au sein de ces territoires. La mise en place des « euro-régions », structures administratives de coopération transfrontalière entre deux ou plusieurs territoires de différents États européens, s'inscrit dans cette démarche.

Les médias figurent parmi les acteurs qui interviennent dans la construction symbolique de ces territoires. Contrairement aux institutions publiques (régionales, étatiques, supra-étatiques, etc.), accusées souvent de manque de transparence et de « déficit de communication », ces derniers participeraient à la construction d'un espace public transfrontalier et promouvraient par là une certaine vision de l'identité régionale qui, en transcendant les frontières nationales, constituerait le préambule d'une future identité européenne. Mais est-ce que c'est le cas ? De quelle

identité s'agit-il ?

Une étude exploratoire du journal *DNA-Dernières nouvelles d'Alsace* a essayé d'esquisser quelques réponses à ces interrogations. L'objectif était de comprendre si ce média favorise la mise en place d'une identité et d'un espace public (trans)frontaliers dans cette région française voisinant l'Allemagne et la Suisse, qui fait partie de l'*Euro-région tri-nationale* du Rhin Supérieur. La question de la construction des identités collectives et sa relation avec celle de l'espace public a d'abord été abordée. Les résultats d'une analyse du journal *DNA-Dernières nouvelles d'Alsace* ont été ensuite présentés, notamment dans le cadre des perspectives que ceux-ci mettent en lumière par rapport à l'existence d'un espace public transfrontalier.

ISABELLE LE BIS et ANNE MONJARET ont proposé une intervention originale intitulée « Dialogue entre une historienne et une ethnologue : le document comme trace du passé ». La culture, les modes de pensée et de fonctionnement laissent des traces, et c'est précisément sur le document comme trace du passé, qu'Isabelle Le Bis, archiviste-paléographe et Anne Monjaret, ethnologue ont souhaité engager un dialogue à partir de leur propre expérience. Comment ces spécialistes envisagent-ils cette question du point de vue de leur discipline ? Dans la pratique historique et dans la formation d'archiviste-paléographe dispensée à l'École des chartes, le document est central. Son sens premier est « ce qui sert à enseigner ». Puis il a évolué pour être entendu plutôt comme ce qui sert à prouver. Pour l'archiviste-paléographe, il ne s'entend que dans un ensemble : une série, une collection, un fonds. L'analyse de ces documents est le fondement du travail historique. Ces derniers alimentent le discours, plus précisément permettent de construire un discours sur une période historique donnée.

Dans la pratique ethnographique « at home », le document (papier, photographique, etc.) est un support d'enquête parmi d'autres. Il appartient à la culture matérielle du groupe social étudié, au même titre que les autres objets du quotidien. S'il peut être analysé dans un cadre institutionnel – par exemple, les musées qui conservent ce témoin culturel retiré de son environnement d'origine – il peut également l'être dans un cadre familial. Il prend sens en soi et à travers les récits qui l'entourent et que l'ethnologue recueille, comme un précieux témoignage du traitement de la mémoire dans notre société et des usages sociaux – institutionnels, familiaux, professionnels – qu'il suscite, ou encore des modalités de transmission ou d'oubli auxquelles il invite, selon l'histoire dont il est chargé. En effet, la particularité de l'ethnologue est qu'il travaille sur les hommes mais surtout avec les hommes.

Dans tous les cas, quelle que soit la discipline, le document renvoie à notre rapport au passé : une trace, un reste, des archives épargnées... les termes sont nombreux

pour le qualifier et définir ainsi son statut. Ainsi, grâce au travail du temps, tout objet se transforme en objet-document, en source d'information sur le passé ou le présent. Le document se fait alors support d'histoire, support de mémoire. Les temporalités disciplinaires peuvent cependant être divergentes, du moins s'interpréter différemment. Pour l'historien, le passé contribue à comprendre le présent. Le document alimente l'objectivité et sert à objectiver le passé. Pour l'ethnologue, revenir sur le passé grâce au document sert à comprendre un état présent, ce qui s'est transmis d'une génération à l'autre. Revenir sur le passé aide à penser le présent, le document apparaît alors comme intercesseur entre le monde des morts (le passé) et les vivants (le présent), une trace mnémonique. Il reste que malgré les différences de points de vue, l'histoire et l'ethnologie sont deux disciplines qui ont en commun de se fonder sur une quête de l'autre et des autres, sur ce qui fait Culture.

ANNE-FRANCE KOGAN a conclu les interventions avec un regard sur les « Outils numériques et circuits courts de la consommation biologique ». Sa communication a interrogé l'usage des TIC quand celles-ci sont mobilisées pour la mise en œuvre d'échanges marchands intégrant les valeurs du commerce équitable et du développement durable en comparant deux cas : l'un au Brésil, l'autre en France. La méthode est fondée sur des entretiens et une approche participative. L'analyse s'articule autour de concepts provenant de deux corpus théoriques : l'interactionnisme symbolique en ce qui concerne la situation et le contexte de l'action ; l'économie industrielle pour éclairer les différentes dimensions de la notion de proximité. Les premiers résultats soulignent l'intérêt d'un média comme Internet pour diffuser de nouvelles valeurs et contribuer ainsi à construire une proximité institutionnelle. Cependant, la proximité géographique reste un facteur contraignant les possibilités d'engagement des acteurs tout au long des échanges liés à la mise en œuvre de ces « circuits-courts ».

Cette communication a présenté le rôle et l'usage des TIC dans la mise en œuvre de pratiques innovantes de production et de consommation, dans une perspective comparée entre le Brésil et la France. Les pratiques étudiées, dont un contexte commun de production et de circulation des produits bio issus de l'économie solidaire, se différencient néanmoins par différents aspects. Ce travail est une première étape d'une analyse comparative de mises en œuvre de nouvelles pratiques de production et de consommation intégrant les valeurs du commerce équitable et respectant l'environnement. Elle permet de confirmer l'idée que les TIC contribuent à articuler autrement les différentes proximités. Si la proximité géographique apparaît comme un facteur déterminant d'un engagement concret des multiples acteurs au fonctionnement de ces nouveaux marchés, les politiques publiques, par leur soutien aux développements de l'usage des TIC, peuvent aussi soutenir d'autres proximités

et alors orienter ce nouveau marché.

La journée s'est terminée par une table ronde pour échanger sur le thème de l'impact des TIC dans les interactions dans des contextes professionnels divers et variés, à laquelle le public participe activement.

Les enregistrements des communications sont disponibles en ligne :

<https://www.e-diffusion.uha.fr/users/cresat/>

Intervenants :

BÉATRICE VACHER, chercheure associée en SIC, MICA, Université de Bordeaux, secrétaire générale de <http://www.sfsic.org>. Ses recherches : approche interprétative et point de vue communicationnel des organisations à partir des activités d'information autour des TIC.

NALY RAVALISON, consultant en systèmes d'informations. Ses compétences, centres d'intérêt et spécialités : risques dans les projets système d'Information, organisation, (N)TIC.

YANITA ANDONOVA, maître de conférences à l'université Paris 13, Chercheur au LABSIC. Ses recherches : Usage des TIC, Communication organisationnelle, Diversité culturelle, reconnaissance, visibilité/invisibilité.

CARSTEN WILHELM, maître de conférences à l'Université de Haute Alsace, Chercheur au CRESAT. Ses recherches : communication interculturelle et internationale, apprentissage à distance, pédagogie et numérique, TICE, Vidéo et Médias numériques

ANGELIKI KOUKOUTSAKI-MONNIER, maître de conférences en SIC à l'IUT de Mulhouse, chercheuse au CREM. Ses recherches : la construction symbolique des identités collectives, le nationalisme, les médias et la diasporas, la diversité culturelle et les identités transfrontalières.

ANNE MONJARET, directrice de recherche-CNRS, IIAC- Equipe LAHIC (UMR EHESS, CNRS, ministère de la culture et de la communication), Présidente de la société d'ethnologie française (SEF), Ethnologue/sociologue. Ses principales recherches : culture et mémoire du travail, métiers du patrimoine, vie quotidienne (rapport domicile et travail, téléphonie), culture matérielle (objet/déchet; circulation des objets), méthodologie (pratique de l'ethnographie, sexe de l'enquête).

ISABELLE LE BIS, archiviste paléographe, chargée de cours à Rennes 2. Ses compétences, spécialités, recherches : accompagnement de projets, analyse et critique des sources historiques, analyse et critique des sources d'information, communication organisationnelle, économie sociale et solidaire.

ANNE-FRANCE KOGAN, maître de conférences en SIC à l'École des Mines de Nantes. Ses enseignements et recherches portent sur le triptyque : modalités de diffusion des TIC — évolution et émergence des organisations — transformation des métiers et des professions.

BENJAMIN FURST, NICOLAS HOLLEVILLE,

ADRIEN VUILLEMIN ET CATHERINE XANDRY

« LES CARTES ANCIENNES :

UNE SOURCE POUR LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ? »

Les 15 et 16 novembre 2012 s'est tenu à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA), à Strasbourg, un atelier doctoral consacré à l'usage actuel des cartes anciennes par les sciences humaines et sociales. Il était coorganisé par quatre doctorants de l'ARCHE (EA 3400) et du CRESAT (EA 3436) et s'inscrivait dans le programme « Mesurer, cartographier, décrire l'Alsace » (MCDa), financé par la MISHA depuis octobre 2010. Dès sa mise en place, l'équipe réunie autour d'Isabelle Laboulais¹ et d'Alain Lemaître² avait envisagé de consacrer une partie de ses activités à la formation doctorale. L'atelier a permis de concrétiser cet objectif. Il a été organisé grâce aux financements accordés par l'ARCHE, le CRESAT, l'ED 519, la composante mulhousienne de l'ED520, la Faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg et la MISHA.

Cette rencontre interdisciplinaire était ouverte à des doctorants et doctorantes issus de SHS qui, chacune à leur manière, mobilisent des corpus cartographiques. Elle devait permettre aux participants de confronter leurs sources et leurs méthodes de travail, de comparer ce qu'ils attendent de l'étude de plans ou de cartes produits à l'époque moderne. Divisée en trois sessions, elle a accueilli onze étudiants et étudiantes en archéologie, histoire et histoire de l'art venus pour la plupart d'universités du Grand-est (Université de Strasbourg, UHA, Université de Franche-Comté) mais aussi de Reims, et d'organismes de recherches tels l'INRAP, l'EHESS et le Centre

1. Université de Strasbourg, ARCHE.

2. Université de Haute-Alsace, CRESAT.

d'Études Alexandrines (USR 3134).

L'atelier était conçu comme une occasion de travail collectif. Chacun a présenté son corpus et la manière dont il l'utilise, puis un « discutant » issu d'une autre discipline que le doctorant, a réagi à cette présentation avant d'animer les échanges avec un public nombreux. Par ailleurs, cet atelier a été nourri par la conférence technique de Jean-Philippe Droux³, Ingénieur d'Étude en cartographie, qui a présenté des exemples de traitement de cartes anciennes via l'outil informatique en détaillant le processus et les enjeux liés à leur numérisation, leur intégration dans un SIG (Système d'Information Géographique), et surtout leur géoréférencement et son exploitation.

L'introduction d'Isabelle Laboulais a permis de présenter en détails le projet MCDa et ses objectifs, ainsi que les enjeux de l'atelier. Le programme s'est intéressé aux outils de connaissance et d'administration d'une province, l'Alsace, entre la fin du xvii^e et le début du xix^e siècle. Il a entrepris un inventaire des mémoires et des cartes produits ou utilisés par l'administration française en Alsace de la réunion de celle-ci à la France jusqu'au déclin de la statistique descriptive ; l'objectif étant ici de contribuer à l'étude de la construction et de la circulation des savoirs administratifs. L'atelier doctoral, quant à lui, devait permettre de mener une réflexion sur les usages des cartes anciennes et de susciter des échanges sur la prise en compte de leurs conditions de production par leurs usagers actuels.

La première session, dont la présidence a été assurée par Isabelle Laboulais, était centrée autour de l'histoire et l'archéologie des campagnes. Elle a été l'occasion pour les doctorants d'aborder l'apport des cartes anciennes à l'étude des paysages ruraux du Moyen Âge au xviii^e siècle. Centrée autour des dynamiques d'occupation des sols et d'évolution des paysages, les communications successives de Catherine Fruchart et Albane Rossi⁴, Boris Dottori et Olivier Zumbrunn⁵ ont rapidement mis en lumière l'importance heuristique des cartes anciennes comme sources incontournables pour l'archéologie rurale médiévale et surtout moderne. Qu'il s'agisse d'intégrer les cartes anciennes à un SIG afin d'en exploiter les informations spatiales, de compléter ou d'anticiper grâce à elles des informations disponibles sur le terrain lors de fouilles archéologiques ou plus simplement de contribuer à une analyse de l'évolution d'un paysage rural grâce aux données spatiales, graphiques et textuelles qu'elles contiennent, leur pertinence et leur utilité semblent manifestes. Toutefois, il reste nécessaire d'enrichir ou de relativiser leur portée en questionnant les conditions

3. Université de Haute-Alsace, CRESAT.

4. Université de Franche-Comté, Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE) Claude Nicolas Ledoux (USR 3124).

5. Université de Strasbourg, ARCHE et Institut National de Recherches en Archéologie Préventive.

de leur production, en les confrontant entre elles, en comparant leur contenu aux données extraites des archives textuelles, aux résultats des fouilles, archéologiques, ou encore aux informations topographiques.

En contrepoint, les interventions des trois discutants, Alexa Dufraise, Jean-Michel Boehler et Dominique Schwartz⁶, enrichies par les échanges ultérieurs avec le public, ont permis d'élargir le débat et d'approfondir les apports et les limites des cartes anciennes à la connaissance des paysages ruraux passés. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de relativiser leur portée en raison de leur aspect « instantané », des choix graphiques, des opérations de sélection des informations, ainsi que sur l'élargissement des sources complémentaires évoquées par les docteurs, notamment par le recours aux données bioarchéologiques. Ils ont par ailleurs évoqué la nécessité de prendre en compte les contextes variés de production des cartes et conséquemment, la diversité des informations qui y figurent, un constat qui a particulièrement été approfondi lors de la suite de l'atelier.

La deuxième session, présidée par Odile Kammerer⁷, complétait la première en portant sur l'histoire et l'archéologie de la ville et de son environnement. La question de l'apport des cartes anciennes pour la reconstitution des paysages urbains et périurbains, en particulier pour la prise en compte de la topographie des sites, a une nouvelle fois été soulevée, à la fois pour les périodes où elles ont été produites et pour des époques antérieures, dont les cartes ont disparu ou n'ont jamais existé. Ce point a été particulièrement mis en lumière par Catherine Xandry, dans l'étude qu'elle conduit sur la composition, l'organisation et l'évolution des abords des enceintes des villes de Metz, Strasbourg et Reims du bas Moyen Âge à l'époque moderne. Les cartes anciennes, inexistantes avant le *xvi*^e siècle, constituent une source pour la période ultérieure, mais également un complément indispensable pour la reconstitution cartographique des zones périurbaines médiévales.

Claire Pichard et Cécile Shaalan⁸ ont par ailleurs démontré, à travers les cas respectifs des fortifications de Reims et d'un quartier d'Alexandrie, comment l'analyse diachronique et multiscale d'un corpus de cartes anciennes pouvait contribuer à la compréhension de l'évolution du paysage urbain dans son ensemble et des usages qui s'y rattachent. L'intervention d'Adrien Vuillemin sur les apports des plans de l'époque moderne dans la connaissance des enceintes urbaines alsaciennes d'origine médiévale, a permis de révéler l'importance des détails que recèlent les plans anciens ;

6. Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS (Archéozoologie, Archéobotanique, UMR 7209), Université de Strasbourg, ARCHE et Université de Strasbourg, LIVE (UMR 7362).

7. Université de Haute-Alsace, CRESAT.

8. Université de Reims, GEGENA² (EA EA 3795) et Centre d'Études Alexandrines (CNRS - USR 3134).

détails qu'il s'agit ensuite d'appréhender par d'autres types de sources pour les valider. Les remarques des discutants Nicolas Verdier, Isabelle Warmoes, Pierre Vidal et Martial Guedron⁹ ont également conduit à s'interroger sur les conditions de création et de diffusion de documents cartographiques et planimétriques, notamment sur les motivations des commanditaires et les pratiques des auteurs qui conditionnent la réalisation finale (échelle, couleurs, mais surtout les informations y figurant ou non).

Présidée par Alain Lemaître, la troisième et dernière session s'est intéressée à d'autres contextes de productions cartographiques, notamment comme vecteur de représentations d'événements. Les communications de Valentina de Santi¹⁰ sur le *Plan-relief du Siège de Rome* datant de 1849-1852, et d'Hélène Braeuner¹¹ sur les représentations de l'isthme de Suez ont illustré le fait que la carte ou le plan est à la fois objet d'art et porteur d'information. Il est la concrétisation d'un conséquent travail d'observations, de relevés et de tracés réalisés par des acteurs ayant généré une importante documentation textuelle et iconographique indispensable à l'analyse de l'objet achevé. En aval, il convient d'analyser la portée de ce dernier, parfois unique (la dimension symbolique religieuse puis politique prédomine dans le corpus de représentations de Suez par des Européens présenté par Hélène Braeuner), souvent multiple (ainsi le plan-relief de Rome revêt-il des fonctions commémoratives, didactiques et scientifiques). Les discussions amorcées autour de ces contributions par les interventions de Catherine Hoffmann¹² et Isabelle Laboulais ont ainsi confirmé le statut de la carte ancienne comme porteuse d'informations par-elle-même, mais également sur ses commanditaires, ses auteurs et son public. Elle devient ainsi un medium dévoilant le rapport entre ces acteurs et le terrain.

Enfin, la dernière intervention, présentée par Nicolas Holleville, a illustré la démarche inverse, celle de la cartographie d'événements anciens (les inondations historiques dans le fossé rhénan) effectuée à partir d'informations non-cartographiques (*proxy data*, documents iconographiques et textuels anciens, sources orales) palliant l'absence de cartes. Inversant la situation abordée par les autres communicants, dans laquelle la carte ancienne était une source, l'analyse géohistorique compense ici le manque d'archives cartographiques représentant explicitement les inondations même si, comme l'a montré Jean-Jacques Schwien¹³ dans la discussion

9. Paris I et VII, Géographie-cités (UMR 8504), Musée des Plans-reliefs, Paris, Mulhouse Alsace Agglomération (urbanisme) et Université de Strasbourg, ARCHE.

10. Université de Gênes et EHESS.

11. Université de Strasbourg, ARCHE.

12. Bibliothèque Nationale de France (Département des cartes et plans).

13. Université de Strasbourg, ARCHE.

qui a suivi, les contemporains tenaient compte des modifications de régime de l'eau.

La conclusion générale de l'atelier, donnée par Alain Lemaître a parfaitement résumé les problématiques et les enjeux traités lors de ces deux jours : la carte ancienne est un objet matériel fini, mais son étude, sa valeur comme source pour les sciences humaines peut – voire doit – inclure les processus qui se situent en amont et en aval de sa finalisation pour prendre en compte les questions liées à la commande, aux conditions de création puis à la diffusion et à la réception de l'objet. Complexes, la carte et le plan anciens amènent à différents niveaux de lecture et d'analyse de l'information qu'elles renferment. A l'instar des documents iconographiques, des archives textuelles et des résultats de fouilles archéologiques qu'ils complètent et par lesquels ils sont complétés, ils constituent une source à part entière. Le point d'interrogation figurant dans le sous-titre de l'atelier peut être enlevé, à condition de garder à l'esprit que « La carte donne à voir mais l'œil humain ne voit pas tout ».

JOSEPH GAUTHIER, PIERRE FLUCK, BERNARD BOHLY

PCR MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-FERREUX EN ALSACE
DU HAUT MOYEN ÂGE AU XVII^E SIÈCLE – CAMPAGNE 2012

Le Projet Collectif de Recherche consacré à l'exploitation des minerais non-ferreux à Sainte-Marie-aux-Mines, secteur de l'Altenberg (en cours depuis 2008), s'est élargi en 2012 à une échelle régionale. Alors que des études préparatoires sont en cours pour des opérations dans le val de Villé et la vallée de Munster, les opérations menées par Bernard Bohly à Steinbach ont été intégrées au projet. Pour le reste, l'Altenberg constitue le principal secteur étudié en 2012.

Nos activités se sont concentrées cette année sur le vallon Saint-Philippe, échancrure située à mi-parcours des quatre kilomètres de l'axe filonien principal de l'Altenberg. L'activité minière passée de cette zone du massif commence à être bien connue tant sur le plan spatial que sur le plan chronologique. Le carreau de la mine dite *Patris* comme la fonderie du *Pfaffenloch*, fouillés lors des campagnes précédentes, ont démontré l'importance de l'activité du XI^e au XV^e siècle. D'autres sites simplement sondés nous ont aussi engagés à poursuivre l'étude de ce secteur, notamment à lancer en 2010 la fouille du site *Charlotte*, qui s'est achevée cette année.

Cette fonderie polyphasée avait offert, dès la première tranchée de sondage, une datation remarquable par son ancienneté dans les niveaux immédiatement superposés au substrat naturel. Ce sont ceux-là même qui ont été fouillés en 2012. Le scénario observé dans les couches supérieures, du XV^e et du XI^e siècle, se répète : aucune structure de fonte n'a pu être mise au jour. Les matériaux découverts consistent en des déchets de fonte versés dans la pente. Ces scories présentent cependant un faciès particulier, jamais observé jusqu'ici. Engagée dès à présent, une étude analytique comparative doit permettre de confronter ces scories très anciennes à celles des

niveaux supérieurs du même site ou encore à celles d'autres fonderies médiévales de l'Altenberg. L'originalité des scories des niveaux inférieurs du site *Charlotte* engage à penser qu'elles ont été produites à une époque nettement séparée du *continuum* x^e-xv^e mis en évidence jusqu'ici sur l'ensemble du massif. L'activité pourrait donc bien se situer à l'époque alamane (voire du Bas-Empire), comme l'ont laissé entrevoir les deux datations radiocarbone effectuées auparavant. La datation de nouveaux échantillons issus de la fouille 2012 permettra de confirmer cette information, dont l'importance dépasse largement le cadre de l'histoire des mines.

Un autre site a fait l'objet de notre attention. Des vasques de décantation alimentées en résidus de lavage de minerais avaient été sondées dès l'été 2011. Elles se situent à l'extrémité d'un carreau minier, à une soixantaine de mètres du porche de la mine *Sainte-Barbe*, dont le nom a été retrouvé récemment par Pierre Fluck dans un rapport technique de 1527 des *Tiroler Landesarchiv* d'Innsbrück. La laverie, dite *Berg Armuth*, a fait l'objet d'un ensemble de sept sondages destinés à circonscrire son étendue dans l'espace et dans le temps, et à localiser un hypothétique chenal débouchant dans les vasques. Ce dernier point n'a pas trouvé de réponse, mais le plan du site s'est largement complexifié, les sondages faisant passer de deux à six le nombre de vasques de décantation mises en évidence. Les stratigraphies laissent entrevoir au moins deux périodes d'exploitation, séparées par un court laps de temps. Des structures en bois dont la fonction est encore inconnue ont été découvertes en tranchées. Des sédiments issus de lavage prélevés en 2011 ont été analysés à l'aide d'une ICP-AES par Estelle Camizuli (doctorante au laboratoire ARTÉHIS – UMR



6298, Dijon). Les résultats apportent des premiers éléments quant à l'interprétation de la qualité des minerais traités, dans une perspective de traçabilité de ces minerais. Ce site constitue donc un petit laboratoire naturel autour de cette problématique ; mieux, il s'inscrit dans un système technique antérieur à l'apparition du bocard hydraulique, système encore très mal connu à ce jour.

La laverie *Berg Armuth* appartient par ailleurs à un large complexe minéro-métallurgique mis en évidence par une grande tranchée pratiquée sur le carreau *Sainte-Barbe*, perpendiculairement à l'axe de la halde. D'abord destiné à repérer le chenal d'alimentation en eau des vasques de décantation, ce sondage a livré une information inattendue : deux, voire trois niveaux de scories sont apparus, d'une épaisseur pouvant atteindre les 70 cm. Le profil montre que l'on se situe sur une zone de rejet des déchets de la métallurgie. L'importance du volume entrevu, et la typologie de ces déchets (scories fayaliques), qui les situe dans la période médiévale, laissent supposer un important site de fonte des minerais extraits et préparés sur place. Le complexe *Berg Armuth-Sainte-Barbe* fera donc l'objet d'une opération de fouille extensive en 2013.

Aux côtés de ces deux sites majeurs, de petites opérations à différents niveaux du vallon de Saint-Philippe ont également eu lieu. Trois plates-formes situées à proximité du porche *Sainte-Barbe* avaient fait l'objet d'un premier décapage en 2011. Leur étude s'est poursuivie avec la fouille de deux habitats d'époque Renaissance, dont l'un s'est révélé être plus un atelier qu'un habitat. On a en effet pu y repérer un foyer de forge, une probable sole de four industriel, auxquels il faut ajouter une base de poêle. La relative parcimonie de la céramique domestique et la présence de niveaux conséquents de charbons, militent en faveur d'un bâtiment plutôt consacré aux arts du feu, daté du ^{xvi}^e siècle (on y a d'ailleurs trouvé un scorificateur d'essayeur). En aval de cette plate-forme, une tranchée a mis en évidence des niveaux de matériaux de halde. Une phase d'extraction minière a donc précédé la mise en place du bâti.

Dans le bas du vallon, à l'arrière d'une ancienne usine textile, nous avons cherché à vérifier une datation ^{xii}^e siècle obtenue en 2011 sur des niveaux de scories apparus lors de travaux chez un particulier. Des sondages ont été réalisés au voisinage de ce site, qui n'ont rencontré qu'un lit de scories se terminant en biseau, signant l'extrémité de leur aire d'épandage. Il est donc fort probable que la fonderie en question se situait à l'emplacement des constructions contemporaines. Des scories de forge abondantes ont été repérées à proximité, qui pourraient être en lien avec la fonderie ^{xii}^es. Tout l'intérêt de ce site réside dans son positionnement en bas de versant, à l'écart des lieux d'extraction : un cas de figure unique pour cette époque, en l'état actuel de nos connaissances.

Sur le plan méthodologique, Adrien Arles (Arkémine sarl – IRAMAT UMR 5060, Orléans) a perfectionné les techniques du relevé photogrammétrique en souterrain qu'il avait initié. Cette méthode a ensuite été appliquée à des éléments de mobilier archéologique, (céramique de poêle), en collaboration avec Delphine Bauer, doctorante au CRESAT.

Nous avons également renforcé le volet archéométrique de ce PCR en développant des collaborations avec des chercheurs impliqués dans l'étude des mobiliers archéométrallurgiques, ou des écotoxicologues qui se penchent sur l'impact environnemental des anciennes exploitations minières. Des prélèvements de sols et de bois, ainsi qu'un carottage dans une tourbière proche, ont été réalisés par une équipe du laboratoire Chrono-Environnement – UMR 6249 de Besançon. Une stratégie d'analyses isotopiques du plomb des minerais, scories et plomb-métal de l'Altenberg a été mise en place avec Sandrine Baron, chargée de recherche (TRACES – UMR 5608, Toulouse). Des scories percluses de billes métalliques prélevées dans des contextes ^{XI}^e et ^{XV}^e siècles ont été sélectionnées à des fins d'analyses. Par ailleurs, des contacts ont été repris avec Cécile Le Carlier (ingénieure de recherche CREA AH – UMR 6566, Rennes) et Alexandre Disser (doctorant à l'IRAMAT – UMR 5060, Saclay-Nancy) pour l'étude macroscopique, microscopique et chimique des scories.

Le district minier de Steinbach est le deuxième district polymétallique des Vosges alsaciennes après celui de Sainte-Marie-aux-Mines. L'activité, principalement située entre 1560 et la guerre de Trente Ans, se limitait à l'extraction et au tri des minerais de plomb argentifère et de cuivre, qui étaient fondus à Giromagny, dans la seigneurie de Rosemont. Les travaux menés par Bernard Bohly depuis une trentaine d'années ont permis de faire remonter l'exploitation de certains secteurs au ^{XIII}^e siècle (mine du *Donnerloch*).

En 2012, l'alignement d'entonnoirs de puits du secteur de Legerstolle a été prospecté et topographié. Situé vis-à-vis du *Donnerloch* en rive droite de l'Erzenbach, il est susceptible de faire partie des premiers travaux d'exploitation du district. Trois de ces puits présentent des vestiges suffisamment importants (anomalies topographiques et déblais) pour laisser supposer un développement souterrain. L'ouverture de l'un d'eux sera tentée dans le but de prélever du matériel datant.

Dans le vallon du Bruderthal, les abords d'un entonnoir de puits ont été fouillés. Comme pour les autres secteurs, le but est d'établir un phasage de l'exploitation mettant en évidence un début d'activité contemporain de celui du *Donnerloch* (^{XIII}^e siècle). La fouille a mis en évidence une exploitation à ciel ouvert le long d'un affleurement rocheux qui suit le filon. Les niveaux atteints sont ceux de la première phase d'exploitation de ce site. Du mobilier atteste de la présence d'un abri-habitat. Une datation radiocarbone est en cours.

Alors que les sites de l'Altenberg à Sainte-Marie-aux-Mines offrent une vision de plus en plus complète de l'entière chaîne opératoire allant du minerai au métal, l'extension du PCR à l'échelle régionale doit encore se renforcer pour tendre vers un ensemble de connaissances permettant des comparaisons entre sites. Un sondage sur une halde supposée médiévale est prévu dans le val de Villé en 2013. Ce travail, comme les investigations à Steinbach, doit permettre une confrontation des techniques d'extraction et des périodes d'exploitation. À la clé, une cartographie pourra être esquissée sur les lieux de production de non-ferreux en rapport avec la consommation de ces métaux par les centres urbains à travers le Moyen Âge. Pour ce qui est de la préparation des minerais et de leur fonte, le secteur de l'Altenberg reste le principal atout de notre programme, et le développement de collaborations avec des archéomètres paléométallurgistes et des écotoxicologues doit fournir des enseignements pour l'interprétation des données de terrain.



Bilan du travail accompli

Le projet franco-allemand Transrisk a permis la construction d'une chronologie comparée des inondations dans l'espace du Rhin Supérieur sur une longue période en s'intéressant à la description des événements (caractéristiques, causes, conséquences) autant qu'à la gestion par les différents acteurs des scènes locales du risque. Ceci avec pour objectif de comprendre les évolutions et d'effectuer des comparaisons à toutes les échelles, notamment entre la France et l'Allemagne. Ces recherches présentent un double intérêt :

- elles sont effectuées sur un territoire restreint, relativement homogène géographiquement, mais partagé entre deux États (la France et l'Allemagne), qui s'y sont fait la guerre à trois reprises entre 1870 et 1945
- elles concernent un enjeu majeur de gouvernance territoriale, la prévention des inondations, aléa mal connu dans ses caractéristiques spatio-temporelles du fait des guerres et des multiples changements politico-administratifs qui ont frappé ce territoire.

À travers une recherche dans les archives, on a pu ainsi constituer une base de données contenant plus de 3 000 événements correspondant aux inondations historiques relevées entre 1700 et nos jours pour le Rhin et six de ses affluents du sud de l'Alsace et sept de ses affluents du sud du Pays de Bade (cf. Fig.1). Ces inondations ont été cartographiées pour les plus importantes, classées, hiérarchisées et comparées. Sur l'ensemble de la période, on relève aussi bien des inondations d'ordre

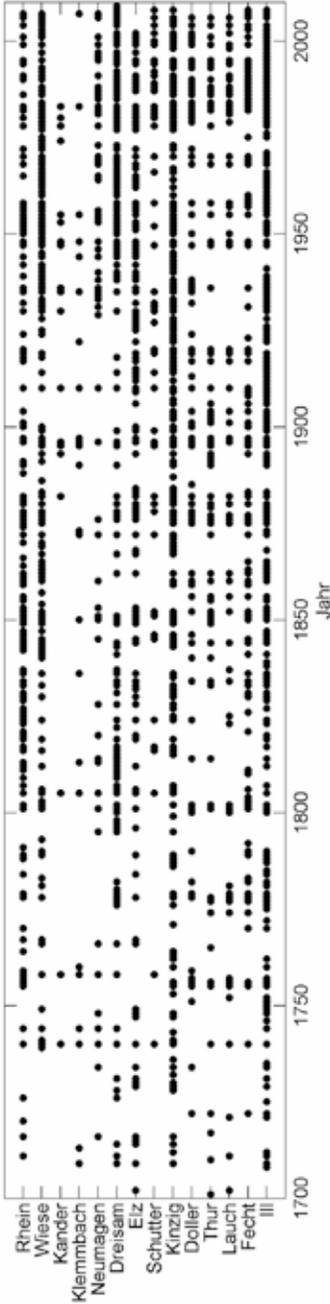


Fig. 1 : Inondations de tout type d'intensité répertoriées dans la zone étudiée pour le Rhin et ses affluents

local que régional et suprarégional, sans pour autant qu'il n'apparaisse d'évolution cohérente et synchronisée de l'ensemble des cours d'eau. Même si la reconstruction des conditions climatiques et météorologiques sous-jacentes, permet de déterminer quatre grands types de situations favorables aux crues dans cet espace, les chronologies montrent d'une part l'importance de facteurs à échelle locale (pluie, neige, effet d'abri) et, surtout, le rôle aggravant ou atténuant des facteurs anthropiques. Ils génèrent des variations temporelles et spatiales de la vulnérabilité aux crues qui s'expriment à des échelles variées, du quartier jusqu'à l'État, révélant notamment un véritable effet « frontière » entre la France et l'Allemagne.

Mais les analyses montrent également que la lutte contre les inondations a été, (de tout temps) l'expression d'une volonté politique et a été constamment redéfinie dans un contexte d'importants changements des structures politiques. De ce point de vue, la frontière franco-allemande a toujours été, et continue à l'être de nos jours, une ligne de fracture, non seulement quant à la perception des inondations, mais aussi en ce qui concerne la communication et la gestion des risques d'inondation. Or, la Directive européenne de 2007 sur la gestion des inondations pourrait changer la donne, car elle pose un cadre d'action unique assez clairement défini. Ses objectifs initiaux en matière de gestion des risques d'inondation ont ainsi déjà permis de valoriser les recherches réalisées dans le cadre du projet TRANSRISK, en ce qui concerne l'identification des crues de référence. On peut espérer qu'il en sera de même en termes de cartographie du risque à l'horizon 2013. L'apport des connaissances à long terme peut là aussi s'avérer essentiel, comme le prouve, en Alsace, la confrontation des inondations historiques avec la cartographie réglementaire existante, révélatrice de nombreuses limites et sous-estimations.

Éclairage concernant un aspect du programme : Contextualisation de la chronologie des inondations, étude de cas concrets autour des changements dans l'occupation des sols

Cas du Rhin

La question importante de l'évolution de l'occupation des sols a pu être étudiée grâce à la disponibilité – du moins depuis l'époque de la correction du Rhin par Tulla (1770-1828) – de cartes détaillées, en particulier sur les terres situées dans le lit majeur du fleuve, fournissant des données précieuses pour les analyses (Tulla, 1825). Elles montrent la progression des travaux dits de « rectification » du Rhin, qui avaient pour objectif primaire de réguler le cours du fleuve afin de fixer la frontière, mais servaient également pour lutter contre les inondations, rendre le fleuve navigable et

gagner des terres agricoles. Tulla est connu pour avoir été le mentor et le superviseur de ces travaux, et il jouissait d'une grande réputation des deux côtés de la frontière grâce à sa formation dans les deux pays. Par cela, il figure parmi les plus importants «bâtisseurs de ponts» indispensables à une telle entreprise. Ces rectifications ont encore été, par la suite, renforcées avec l'aménagement hydroélectrique du Rhin entre les années 1930 et 1960, la mise en service du Grand Canal d'Alsace en 1959 qui longe le fleuve sur 50km ; la centrale nucléaire de Fessenheim entrant pour sa part en service en 1977. Alors que les références aux inondations étaient fréquentes jusqu'au milieu du XIX^e pour les communes situées le long du Rhin, elles deviennent de plus en plus rares, jusqu'à disparaître sur le tronçon amont entre la frontière suisse et le secteur de Neuf Brisach, malgré des crues exceptionnelles durant le XX^e siècle (1910, 1995, 1999). Surtout, alors que des crues modérées du Rhin généraient des dommages avant sa canalisation, seuls les événements exceptionnels y contribuent par la suite. Les dommages deviennent plus rares, mais aussi plus localisés et presque toujours graves car associés à des ruptures de digues (1876, 1882, 1910, etc...), notamment coté badois, du fait d'un système de digues moins élevé que du coté alsacien. Notons enfin que la canalisation du Rhin dans le Fossé Rhénan a surtout eu pour effet de déplacer le risque vers l'aval et notamment les villes allemandes du Rhin moyen.

Cas de la Dreisam (qui traverse, notamment, Freiburg)

Pour les besoins de l'analyse comparée des dégâts de deux inondations de référence dans le bassin de la Dreisam (1896 et 1991), les données historiques anciennes concernant l'occupation des sols et les principaux ouvrages techniques (ponts, moulins etc.), ont été transposées sur un fond de carte actuel. L'analyse détaillée des crues de 1896 et 1991 de la Dreisam à Fribourg montre que, au niveau de la cartographie des différentes zones inondées, il n'y a pas de corrélation spatiale avec la cartographie réglementaire des zones inondables (articles 79 et 110 de la loi sur l'eau du Bade-Wurtemberg, dans sa version du 1.1.2011) établie par le Service de l'environnement et de la protection de la nature du Land Bade-Wurtemberg (LUBW).

Il convient plutôt de constater que les crues ont des incidences spatiales spécifiques qui varient à chaque occurrence. Cela vaut en particulier pour la zone urbaine de Fribourg, où les dégâts de la crue de 1896 se concentraient essentiellement le long de la Dreisam, alors qu'en 1991 les dégâts étaient, d'abord, de moindre ampleur, et ensuite, plus dispersés dans la ville. Le renforcement des digues dans la zone urbaine en est l'explication, mais ce système de digue montre des insuffisances ponctuelles en termes de hauteur, entraînant des débordements localisés, notamment dans des secteurs non urbanisés en 1896. La comparaison est cependant rendue difficile car les données anciennes (1896) se révèlent bien plus détaillées (dégâts aux habitations,

dégâts agricoles etc.), que les informations récentes (1991) en raison de la réglementation sur la protection des données. De nos jours, les descriptions des dommages relèvent principalement des discussions entre les assurés et les assureurs et, de ce fait, les données ne sont plus accessibles publiquement.

Cas de l'Ill (qui traverse, notamment, Mulhouse, Colmar et Strasbourg)

Un des principaux apports de la politique allemande de gestion des cours d'eau durant l'occupation de l'Alsace entre 1870 et 1918 réside dans la construction d'ouvrages de canalisation et de détournement des cours, notamment pour protéger les villes. Avec des résultats remarquables à Strasbourg, fortement touchées par les inondations de 1876, 1882, puis protégée de l'Ill après 1892, à Colmar, protégée de la Thur et de la Lauch après 1896. Dans le cas de Mulhouse, les résultats sont plus complexes mais illustrent parfaitement ce que l'on peut tirer de la méthode des superpositions spatiales et temporelles dès lors que l'on a des informations en cohérence avec l'échelle d'analyse. Ainsi, l'exemple de Mulhouse démontre également que des interventions techniques, comme par exemple la construction du canal de décharge (version définitive en 1905) destinée à diminuer l'impact sur le long terme les fortes crues, peuvent également être efficaces sur les affluents de moindre importance (cf. Fig. 2).

L'étude comparée de la chronologie des inondations dommageables pour l'ensemble du bassin de l'Ill et pour la seule ville de Mulhouse, montre des discontinuités en ce qui concerne la fréquence mais surtout l'ampleur des inondations. Mais ceci uniquement à partir de la construction du canal de décharge de l'Ill, détournant la rivière pour protéger la ville et permettre l'urbanisation. Dans un premier temps, le canal s'est révélé insuffisant pour évacuer les crues de l'Ill. Or comme la croissance urbaine a été très rapide, notamment dans les anciennes zones inondables, les dommages des inondations sont devenus plus importants à Mulhouse que dans le reste du bassin. D'où un élargissement du canal réalisé durant la période d'occupation allemande (1905), modification efficace, puisque, après cette date, la tendance s'inverse et les inondations deviennent moins graves à Mulhouse que dans le reste du bassin. À noter que l'aggravation des inondations le long de l'Ill durant les dernières décennies, est à mettre en parallèle, non pas avec des facteurs uniquement climatiques, mais avec une augmentation de la vulnérabilité, liée à la construction de nombreux lotissements dans les villages aux alentours de la rivière.

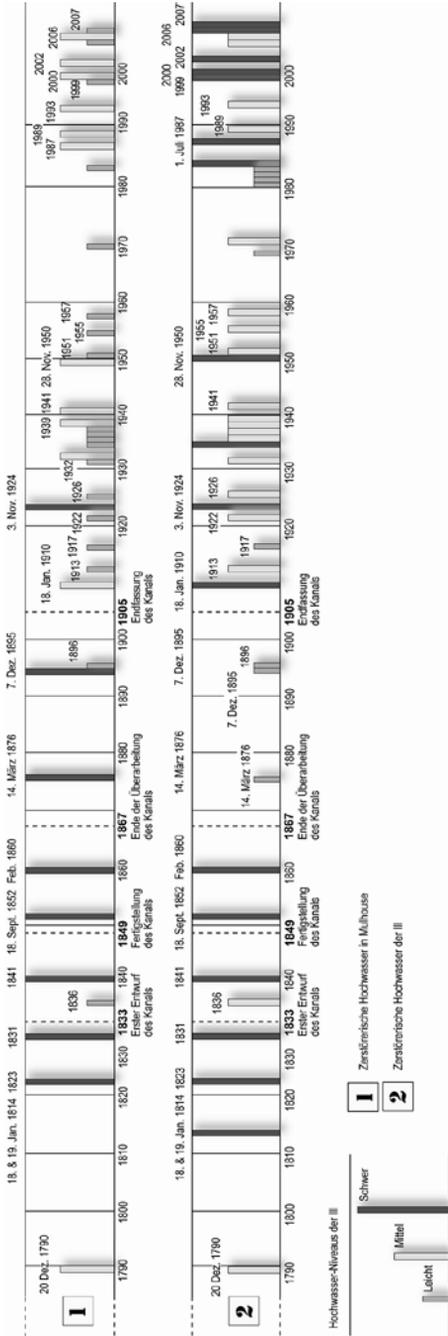


FIG. 2 :

- 1 : inondations de l'ill à Mulhouse
- 2 : inondations de l'ill pour l'ensemble du bassin
- 1833 : premier projet du canal de décharge, 1849 : fin de la construction du canal, 1867 : fin des premiers travaux de modification du canal, 1905 : fin de la 2^e modification du canal.

BRICE MARTIN

BILAN DU PROJET ORMA « OBSERVATOIRE DES RISQUES
MAJEURS EN ALSACE », BQR 2010

L'objectif du projet consistait à évaluer et favoriser la culture des risques chez les acteurs des scènes locales du risque, tout particulièrement en ce qui concerne la mémoire des inondations et son intégration en termes de gestion (information, cartographie réglementaire). En ce qui concerne le public, tout d'abord, des enquêtes ont été réalisées à titre expérimental dans cinq communes du Haut-Rhin. Il en ressort que le risque d'inondation est globalement méconnu, la population ne se sentant guère concernée par ce risque. Quatre explications peuvent être avancées :

- La mobilité des populations, se traduisant par une perte de lien avec le territoire et ses caractéristiques. Le risque est ignoré, voire nié car on ne conçoit pas que le terrain dans lequel on s'installe puisse potentiellement être à risque. Et l'on ne cherche même pas à s'informer.
- La difficulté de la transmission des savoirs intergénérationnels, par manque de communication et du fait des mobilités évoquées précédemment.
- Une mémoire à très court terme et, donc, un oubli du risque.
- L'absence ou, au mieux l'inefficacité de l'information / communication de la part des pouvoirs publics.

On oscille donc entre oubli, ignorance et négation. C'est particulièrement surprenant dans la vallée de la Lauch, pourtant durement touchée par les inondations de 1990. Certes, il reste des personnes détentrices de la mémoire, souvent « on sait qui sait », mais sans qu'on puisse parler de mémoire collective, ni du côté du public, ni de celui des entreprises et pas davantage du côté des élus. Les maires ont globalement des connaissances très vagues en ce qui concerne le risque, tant en termes

de mémoire que de procédures réglementaires. D'ailleurs, la simple consultation du PPRI relève souvent du parcours du combattant : qu'est-ce que c'est ? où est-il ? Cela illustre clairement l'échec de l'information et de la construction d'une culture du risque dans son approche régaliennne de type top-down. Et malgré les vœux pieux législatifs, l'information reste le parent pauvre des procédures de gestion des risques. La quasi-totalité des personnes interrogées ignoraient l'existence de DICRIM, des DDRM, et même des PPRI concernant leur commune. En cela, « Paris 1910 » a été, vue de province, au mieux une occasion ratée, au pire un événement contreproductif, en faisant apparaître cette catastrophe comme un phénomène exogène et très parisien (Martin & al, 2010). Or, compte-tenu de l'importance de ces inondations en province, il y avait là une opportunité rêvée d'organiser une campagne d'information à l'échelle nationale autour de Paris 1910 et de ses déclinaisons régionales¹. Et ce, d'autant plus qu'en Alsace, la commémoration du centenaire de 1910 aurait pu être couplée avec le vingtième anniversaire des inondations de 1990.

Ce déficit en matière d'information et de communication est en grande partie du à la méconnaissance de la géohistoire des inondations de la part des services de l'État, en raison des pertes, des oublis, des déménagements et changements de personnel. Dans le cadre du projet, ont été réalisés le recensement et la classification des documents détenus par les différents services déconcentrés de l'État, ainsi que le dépouillement de la presse régionale et nationale relative aux différentes inondations depuis 1850. Plus de 2 000 articles ont été recensés, permettant, en prolongeant le travail réalisé dans le cadre du programme TRANSRISK, de constituer une fiche « histoire des catastrophes » commune par commune. Un apport très significatif car, si les événements de 1990 et 1983 sont bien assimilés, le souvenir des inondations de 1947 et 1955 s'avère déjà plus vague ; au-delà... 1910 est considéré comme l'événement de référence mais sans aucune précision, puis est évoqué 1852... De fait, en raison de la barrière de la langue, des perturbations liées aux changements de systèmes politiques et administratifs, des destructions et pertes des périodes de guerre, les événements survenus entre 1870 et 1920 sont mal connus, voire ignorés, et si 1910 est évoqué, on le doit sans doute davantage au prisme parisien qu'à une réelle connaissance des détails de cette inondation. Si l'on rajoute à cela les problèmes imputables aux déménagements successifs des services de l'État, on comprend que, non seulement le projet ORMA ait été perçu de manière très positive, mais surtout

1. Cela a par exemple été organisé à Besançon à l'instigation de la DREAL, avec un succès certain puisque l'appel à participation auprès des Bisontins c'est traduit par un afflux de photographies d'époque, qui ont servi de support à l'organisation d'une exposition commémorative.

que la première tâche qui nous ait été confiée, ait été l'inventaire et le classement des archives relatives aux inondations des différents services de l'État. Avant que notre expertise soit valorisée dans le cadre d'une participation à l'étape initiale de l'application de la directive européenne sur les inondations (Enquête préliminaire sur l'histoire des inondations) à travers :

- La fourniture de l'expertise géohistorique sur les inondations pour l'Alsace
- La fourniture de l'expert pour piloter la procédure sur le secteur Grand-Est. Une étudiante ayant été recrutée par la DREAL Franche-Comté pour travailler sur la géohistoire des crues de la Loue, avant d'être engagée par la structure de pilotage de l'application de la Directive.

CÉLINE BORELLO

- « La Henriade à l'épreuve des faits : « huguenots » et « papistes », frères ennemis ou rivaux placides ? », in J. Renwick (dir.), *Voltaire. La tolérance et la justice*, Louvain, Ed. Peeters, 2011 p. 21-34.
- « La justice fictionnelle au service de la cause protestante : Le Vieux Cévenol de Rabaut Saint-Etienne », in D. Boisson et Y. Krumenacker (dir.), *Justice et protestantisme, Chrétiens et sociétés – Documents et mémoires* n° 14, Lyon, RESEA, 2011, p.155-178.
- « Déjouer l'ordre public et créer un ordre urbain : la convivance à Marseille au XVIII^e siècle », in G. Rideau, P. Serna (dir.), *Ordonner et partager la ville (XVII^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, 2011, p.117-135.

ANNE-MARIE BRULEAUX

- « Être serrurier à Paris sous l'Ancien Régime », in J.-F. Leiba-Dontenwill et R. Bussière (dir.), *Les escaliers parisiens sous l'Ancien Régime. L'apogée de la serrurerie*, Paris, Somogy éditions d'art, 2011, p. 22-31.
- « Un Parisien en Guyane au XVII^e siècle : enquête sur le journal de Jean Goupy », in J.-P. Bacot et J. Zonzon (dir.), *Guyane : histoire et mémoire. La Guyane au temps de l'esclavage, discours, pratiques et représentations, Actes du colloque, 16 au 18 novembre 2010, Cayenne, Guyane française*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge Éditions, 2011, p. 31-52.
- « Former l'archiviste du XXI^e siècle », *Gazette des Archives*, n° 226 (Gérard Naud,

un archiviste de notre temps), année 2012-2, p. 71-93.

KARINE DIETRICH-CHENEL

- K. Dietrich-Chénéel et M. Weisser (dir.), *L'interculturel dans tous ses états*, Paris, Orizon, 2012.
- « Peut-on mesurer la compétence interculturelle acquise par les étudiants du Coursus intégré pour la formation transfrontalière des enseignants? » in K. Dietrich-Chénéel et M. Weisser (dir.), *L'interculturel dans tous ses états*, Paris, Orizons, 2012, p. 169-180.

PIERRE FLUCK

- « La filature géante DMC à Mulhouse : une bande dessinées architecturale » in BELOT R. et LAMARD P., *Image[s] de l'industrie, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, ETAI, 2011, p. 74-81.
- « The Alsatian Altenberg : a seven centuries laboratory for silver metallurgy », *Metalla*, Beiheft 4, Bochum, 2011, p. 137-138 (en coll. avec GAUTHIER J., DISSER A.)
- *Mulhouse trésors d'usines*, Le Verger, Barr, 2011 (avec la col. de Jean-Marc Lesage).
- « La filature géante DMC à Mulhouse : une bande dessinées architecturale » in Robert Belot et Pierre Lamard, *Image[s] de l'industrie, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, ETAI, 2011, p. 74-81.
- « Ressources minérales : explications scientifiques et savoir-faire technique de la protohistoire à aujourd'hui. Avec un regard particulier sur les métaux précieux », *Les ressources. Exploration aux frontières des disciplines*, Colloque international des 20 ans de l'IUF, ENS Lyon, mai 2011, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2011, p. 81-97.
- « Paysages d'usines », *Les Saisons d'Alsace* 48, mai 2011, p. 28-31
- « PCR Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin) : PCR Mines et métallurgie à l'Altenberg, X^e-XVI^e siècles », *Archéologie médiévale* 41, CNRS éd., juin 2011.
- « Sondernach, des trésors cachés », *Les Saisons d'Alsace* 49, sept. 2011, p. 42-49.
- « La Ruhr, une logique territoriale de reconquête des paysages industriels », *L'Archéologie industrielle en France* 60, 2012, p. 48-54 (en coll. avec FISCHER Th.)
- « Mines et métallurgie à l'Altenberg, Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin) – X^e – XVI^e s. » PCR 2009-2011, bilan. *Archéologie médiévale* 42, CNRS éd., 2012 ((en coll. avec GAUTHIER J., DISSER A.)
- « Altenberg, Fertrupt » (résumé de fouille programmée). *DRAC Alsace, Bilan scientifique* 2007, 2012, p.69-71.
- « Les mines de Sainte-Marie à l'époque de la flambée : le document inespéré ! » *Société d'Histoire du Val de Lièpvre*, 34^e cahier, 2012, p. 23-40.

Les cheminements parallèles de deux villes industrielles : Mulhouse (Alsace) et

Chemnitz (Saxe), Twin cities (A. IMMELE coord.), volume II. Kunsthalle Mulhouse éd., 2012.

- Antoine-Grimoald Monnet, *Voyages. Aventures minéralogiques au siècle des Lumières. Neuf manuscrits annotés et commentés par Pierre Fluck*, Ed. du Patrimoine Minier & Do Bentzinger éd., 2012, 616 p.
- Montesquieu, *Œuvres complètes*, tome 10 *Mes voyages*, J. Ehrard (dir.), Lyon Paris, ENS Éditions/Classiques Garnier, 2012 (en coll. avec Bertrand G., Bots H., Brizay F., Courtney C.-P., Coutirier-Heinrich C., Pommier H., Rétat P.)
- « Envoyés spéciaux de l'archiduc à Wegscheid, dans le vallon du Reichenberg... le 18 juillet 1527 », *Patrimoine Doller* 22, 2012, p. 7-19 (en coll. avec Bohly B., Probst G.).

AZIZA GRIL-MARIOTTE

- « Le jardin ou l'évocation de l'amour au XVIII^e siècle à travers l'œuvre de Jean-Baptiste Huet », in *Parties de campagne. Jardins et champs dans la toile imprimée aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Anne de Thoisy (dir.), Soferic édition, 2011, pp.96-105.
- « «Ramoneurs, Perses, Bonnes Herbes», la fortune iconographique des impressions florales en Provence ou l'apparition d'un goût régional au XVIII^e siècle », in catalogue d'exposition : *Indiennes sublimes*, Serge Liagre (dir.), Toulon, 2011, pp.47-59.

BERNARD JACQUÉ

- « Papiers peints : les paradis panoramiques de la manufacture Zuber », *Saisons d'Alsace*, n°48, mai 2011, p. 38-47.
- « Les Métamorphoses d'Ovide : un même décor, plusieurs poses », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Zurich, Bd 68, 2011, Heft 2/3, p. 161-170.
- « Notes sur la révolution de 1830 à Mulhouse, d'après les archives de la firme Engelmann », *Annuaire historique de Mulhouse*, Mulhouse, 2012, p. 53-56
- « Le papier peint dans les expositions universelles (1851-1900) : un paradoxe », A.-L. Carré, M.-S. Corcy, C. Demeulenaere-Douyère & L. Hilaire-Pérez (dir.), *Les expositions universelles au XIX^e siècle*, Paris, 2012

ODILE KAMMERER

- *Atlas historique de l'Alsace*, direction d'ouvrage, en ligne sur <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>
- « La géographie des ligues peut-elle être cartographiée? », L. Buchholzer et O. Richard (dir.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge. Städtebünde und Raum im Spätmittelalter*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012, p. 91-103, planches I-VI.

- « Ein Atlas zur Geschichte des Elsass online », *Neue Forschungen zur elsässischen Geschichte im Mittelalter*, L. Buchholzer-Rémy, S. von Heusinger, S. Hirbodan, O. Richard und T. Zotz (Hg), *Forschungen zur oberrheinischen Landesgeschichte*, Bd LVI, Freiburg/München, 2012, p. 15-23, Tafel 1-7.
- Publications en ligne : cartes pour l'Atlas historique de l'Alsace : *Acteurs politiques après les Staufer (1250) Princes et abbayes. À qui profite 1262 ?*

LUDOVIC LALOUX

- « *Nauczanie demokracji we Francji* [L'enseignement de la démocratie en France] », dans S. Roszak, M. Strzelecka, A. Wiczorek (Ed.), *Parlament-konstytucja-demokracja w edukacji historycznej i obywatelskiej* [Parlement, constitution et démocratie dans l'éducation civique et en histoire], actes du colloque de l'Université Nicolas Copernic de Toruń (Pologne) des 16-17 septembre 2011, Toruń, Stowarzyszenie Oświatowców Polskich, 2011, 316 p., p. 49-53.
- « Les Cartonneries de Gondardennes (Pas-de-Calais) : une prise en compte ancienne de la question des transports », colloque « Transports, territoires et société (xix^e-xxi^e siècles) », Université de Haute Alsace et Université de technologie de Belfort-Montbéliard, 26-27 novembre 2009, *Transports, territoires et société*, Pierre Lamard, Nicolas Stoskopf (dir.), Paris, Éd. Picard, 2011, 275 p., p. 149-154.
- *Dynamisme et rayonnement religieux à Bordeaux : fondations, encadrement et éducation* (dir. Ludovic Laloux), *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 18, 2012, 365 p.
- « Du cours Saint-Seurin à Bordeaux (1915) au Congrès eucharistique international de Carthage (1930) : la Croisade eucharistique, une œuvre d'éducation », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n° 18, 2012, p. 191-199.

ALAIN J. LEMAITRE

- « La Chalotais et l'État : questions sur le despotisme/l'absolutisme éclairé », in F. Bidouze (dir.), *Parlements et parlementaires de France au xviii^e siècle*, *Parlements(s) – revue d'histoire politique*, 2011, n° 15, p. 79-95.
- « La Chalotais : de la cause de la Nation à une fortune personnelle », in C. Le Mao (dir.), *Hommes et gens du roi dans les parlements de France à l'époque moderne*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux-Pessac, 2011, p.155-170.
- « Les relations entre la Bretagne et les pays étrangers aux xvii^e et xviii^e siècles d'après les mémoires des intendants de Bretagne », in *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXXVII, 2011, p. 329-342.
- « La Chalotais : sacralisation de l'État et religion nationale », O. Chaline (dir.), *Les parlements et les Lumières*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine,

Bordeaux-Pessac, 2012, p. 259-274.

- « La vie musicale à Mulhouse : nouveaux acteurs », dans *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 23, 2012, p. 189-193.

BRICE MARTIN

- « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé rhénan (Alsace / Pays de Bade) », *La Houille Blanche*, n°1 – 2011, SHF, 2011, p. 62-68 (en col.).

- « Accéder à l'inaccessible : paradoxes et originalités des transports en montagne à Zermatt (Suisse) », in P. Lamard et N. Stoskopf (dir.), *Transports, territoires et société*, Paris, Picard, 2011, p. 243-259.

- Glaser R., Riemann D., Drescher A., Martin B., Himmelsbach I., Vogt S., Vitoux M.-C. : « Trans-boundary flood-risk analysis along the Upper Rhine », actes de la conférence "*Historical Climatology: Past and Future*", DHI / IHA, Paris, 5-6 sept. 2011, 18p.

- Deutsch M., Glaser R., Pörtge K-H., Börngen M., Drescher A W., Martin B., Riemann D., Schönbein J, « Historische Hochwasserereignisse in Mitteleuropa »; *Geographische Rundschau*, März n°3 / 2012: PaläoHydrologie, 7 p.

- Glaser R., Drescher A. W., Riemann D., Martin B., Himmelsbach I., Murayama S., « Europas Geodimensionen der „Küstenkontinent“ oder das „nach Westen ausfransende Asien“. Transnationale Hochwasserrisikogesichte am Oberrhein », in Gebhardt H, Glaser R, Lentz S (dir.), *Europa Eine Geographie Springer Spektrum*, 2012, p. 82-88

- Schönbein J., Glaser R., Himmelsbach I., Riemann D., Drescher A., Martin B., Vogt S., « Analyse historischer Hochwasserereignisse », actes du colloque *Ein Beitrag zum transnationalen Hochwasserrisikomanagement 2012* (9. Deutsche Klimatagung, 9.-12.10.2012), 8 p.

- Glaser R., Riemann D., Himmelsbach I., Drescher A., Schönbein J., Martin B., Vogt S., « Analyse historischer Hochwasserereignisse. Ein Beitrag zum Hochwasserrisikomanagement ». Actes du colloque *Berichtsband der 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012*, 2012 (WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH, 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012), WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH (Hrsg), 18 p.

- Schönbein J., Glaser R., Himmelsbach I., Martin B.: « Transnationale Hochwasserrisikogesichte am südlichen Oberrhein », Actes du colloque *Wissen was war... ein Rückblick auf hydrologische Extremereignisse*, Koblenz 15 – 17 oct. 2012), 15 p.

- Schönbein J., Glaser R., Himmelsbach I., Riemann D., Drescher A., Martin B., Vogt S.: « Analyse historischer Hochwasserereignisse » actes du colloque *Ein Beitrag*

zum transnationalen Hochwasserrisikomanagement, 9. Deutsche Klimatagung, 9.-12.10.2012, Freiburg. 19 p.

PAUL-PHILIPPE MEYER

- « Été 1845 : Franz Liszt à Mulhouse, vers un élan musical », *Annuaire historique de Mulhouse*, Tome 23, 2012, p. 153-154.

OLIVIER RICHARD

- « Fonder la liberté. Les récits de fondations urbaines dans l'Empire à la fin du Moyen Âge », in V. Lamazou-Duplan (dir.), *Ab urbe condita. Fonder et refonder la ville. Récits et représentations (seconde moitié du Moyen Âge – premier xvr^e siècle)*, Pau/Toulouse, PUPPA/Méridiennes 2011, p. 309-325.

- « Villes et écoles dans le Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge », *Annuaire historique de Mulhouse* 22, 2011, p. 101-114.

- « La Décapole dans l'historiographie du Rhin supérieur », in L. Buchholzer-Remy, O. Richard (dir.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge – Städtebunde und Raum im Spätmittelalter*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012, p. 105-119.

- L. Buchholzer-Remy, O. Richard, « Die städtischen Eidbücher im spätmittelalterlichen Elsass. Erste Erschließung der Quellen », in L. Buchholzer-Remy et alii (dir.), *Neue Forschungen zur elsässischen Geschichte im Mittelalter*, Freiburg / München, Karl Alber, 2012, p. 177-196.

- L. Buchholzer-Remy, O. Richard (dir.), *Ligues urbaines et espace à la fin du Moyen Âge – Städtebunde und Raum im Spätmittelalter*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2012.

- L. Buchholzer-Remy, S. von Heusinger, S. Hirbodian, O. Richard, T. Zotz (dir.), *Neue Forschungen zur elsässischen Geschichte im Mittelalter*, Freiburg / München, Karl Alber, 2012.

NICOLAS STOSKOPF

- « Les milieux d'affaires du Second Empire », *Napoléon III*, 13, janvier-février-mars 2011, p. 34-41 (et sur HAL-SHS).

- « Du mouvement dans l'image », *Le printemps des paysages, quatre siècles d'images en Alsace*, *Les Saisons d'Alsace* 48, mai 2011, p. 32-37.

- « La désindustrialisation : fatalité, mythe ou réalité ? » *L'Essentiel des relations internationales*, juin-juillet 2011, p. 22-25. (en col. avec Pierre Lamard).

- « Le Pôle documentaire de la Fonderie », *Les Saisons d'Alsace* 49, septembre 2011, p. 36-41.

- *Le Train, une passion alsacienne (1839-2012)*, avant-propos de P. Richert, préface de H. Haenel, Strasbourg, Vent d'Est, 2012, 243 p.
- « Les débuts de l'aventure ferroviaire : paradoxes mulhousiens », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 23, 2012, p. 57-62.
- « Le CIC, première banque de dépôt », *Napoléon III*, 17, décembre-février 2012, p. 44-48.
- « L'affairisme triomphant du Second Empire », *Le pouvoir et l'argent, Le Nouvel Observateur*, hors-série 81, octobre-novembre 2012, p. 42-43.
- « La métallurgie en Alsace vers 1840 », « Les industries textiles... », « Les tanneries au début du XIX^e siècle », « Le réseau ferré alsacien en 1870 et 1918 », cartes en col. avec J. P. Droux, in O. Kammerer (dir.), *Atlas historique d'Alsace*, 2011-2012. <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr/>

OLIVIER THEVENIN

- « Enquêtes sur les publics de sciences et sociétés : perspectives croisées sur le rôle du sociologue », in M. Coté, *La fabrique du musée de sciences et sociétés*, Paris, La Documentation française, collection « Musées-Mondes », 2011, p. 185-196 (en col. avec O. Moeschler).
- « Mesurer l'activité des équipements du spectacle vivant : sources disponibles et indicateurs face à l'évaluation », in A. Ghiringhelli, E. Venturelli (dir.) *Misura la cultura, Quaderni del Bollettino Storico della Svizzera Italiana* n° 11, Bellinzona, Salvioni Edizioni, 2011, p. 101-112.
- « La S.R.F. et la Quinzaine des Réalisateurs : un regard sociologique », in P. Beylot, I. Le Corff, et M. Marie (dir.), *Les images en question*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2011, p. 177-186.
- « Une production du milieu Philippe Martin et Les Films Pelléas », in L. Creton, Y. Dehée, *Les Producteurs de cinéma : enjeux financiers, enjeux créatifs*, Paris, Nouveau Monde, 2011, p. 256-264 (en col. avec Olivier Alexandre).
- « Regards croisés sur les pratiques de visites des musées : le cas de Besançon », in A. Ducret et O. Moeschler, *Nouveaux regards sur les pratiques culturelles. Contraintes collectives, logiques individuelles et transformation des modes de vie*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 121-135.
- « Le public à l'épreuve du développement culturel : l'exemple de la Ville de Besançon », Journée de commémoration de l'anniversaire du ministère de la Culture à l'occasion de l'hommage rendu à Jacques Duhamel, Dole, 2 octobre 2009, dossier documentaire de la plateforme collectivités de l'Observatoire des politiques culturelles, 2011, en ligne, <http://www.collectivites.observatoire-culture.net/index.php>
- « Le secteur du spectacle vivant en Franche-Comté et la formation tout au long

de la vie » *Rencontres professionnelles organisées par le théâtre Dijon Bourgogne (CDN)*, Conseil régional de Bourgogne, 2011, en ligne, <http://www.tdb-cdn.com/transmission/rencontres-professionnelles/rencontres-professionnelles-2011.html>

- « Le cinéma d'auteur au festival de Cannes et à la Quinzaine des Réalisateurs », in P. Poirrier (dir.), *Territoires contemporains, Festivals et sociétés en Europe, XIX^e-XX^e siècle*, janvier 2012, en ligne, http://tristan.u-bourgogne.fr/UMR5605/publications/Festivals_societes/Festivals.html

- « Vers des politiques culturelles d'agglomération. Réflexions à partir d'une comparaison de trois cas européens », in G. et J-P. Saez, *Les nouveaux enjeux des Politiques culturelles*, La Découverte, 2012, p. 119-132. (en col. avec Olivier Moeschler).

MARIE-CLAIRE VITOUX

- *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, 239 p. (en col. avec A. Bouche et D. Bourgeois).

- « Mémoire d'un événement mémorable », in A. Bouche, D. Bourgeois et M.-C. Vitoux, *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, p. 9-32.

- « Quelle(s) école(s) pour les ouvriers mulhousiens au XIX^e siècle », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 21, 2011, p. 85-99.

- « Chronique de l'université », *Annuaire historique de Mulhouse*, tomes 22, 2011, p. 157-160.

CARSTEN WILHELM

- « Décentration, territoire et mémoire dispositive : Eléments constitutifs d'une communauté interculturelle », *TICEMED 2011*, Barcelone, 8-10 juin 2011, Université de Barcelone, en ligne : <http://www.ticemedconf.org/>

- « Approche dispositive et triangulation : mots clés d'une méthodologie SIC interdisciplinaire en contexte interculturel », XVII^e Congrès de la Société des sciences de l'information et de la communication, *Au coeur et aux lisières des SIC*, Dijon, 23-25 juin 2010, p. 279-286, en ligne <http://www.sfsic.org/%C3%A9v%C3%A9nements-sfsic/17eme-congres/17eme-congres-actes-en-ligne>

- « Pratiques interculturelles et « vivre ensemble ». Analyse conjointe de trois organisations associatives », Colloque international Org&Co / SFSIC, *Les communications organisationnelles : Des concepts aux pratiques*, Nice, 31 mai-1^{er} juin 2011, p.88-95, en ligne <http://www.org-co.fr/images/stories/Colloque/actes-colloque-orgco-2011.pdf>, (en col. avec Y. Andonova et B. Vacher).

- Wilhelm, C., « Penser la refiguration normative : la collaboration interculturelle face au contraintes du dispositif numérique », Colloque international Communiquer

dans un monde de normes, 7-9 mars 2012, Université de Lille 3 : Roubaix. <http://cmn2012.sciencesconf.org/>.

- Wilhelm, C., «Le rôle de l'environnement numérique dans l'émergence d'une communauté de communication interculturelle en ligne – isotopie et axiologie dispositive», Colloque international Organisations, performativité et engagement, 8-9 Mai 2012, dans le cadre du congrès ACFAS 2012 : Montréal, Québec. <http://www.crcpm.uqam.ca/Pages/livres.aspx> et http://www.crcpm.uqam.ca/pages/docs/Actes_colloque_ACFAS_2012.pdf
- Wilhelm, C., «Usages des TICE à l'épreuve de l'interculturel, Analyse comparative de trois associations», IV Colloque international de la société de communication sociale latino-américaine, 3-8 décembre 2012, Ténérife, Espagne, http://www.revistalatinacs.org/12SLCS/2012_actas.html

Publications de nos doctorants

DAVID BOURGEOIS

- *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, 239 p. (en col. avec A. Bouche et M.-C. Vitoux).
- « Un aspect de la vie étudiante : le *ritus depositionis* à travers une illustration du XVII^e siècle », « Entre amis... manifestations des liens d'amitié aux XVI^e et XVII^e siècles », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 22, 2011, p. 127-130 et 141-148.
- « L'eau, la terre, le feu. Aspects de l'économie cistercienne à Bithaine (XII^e-XIII^e siècles) ». *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure*, 2012, p.92-100.
- Avec Eliane Michelon, « De nouvelles archives à la Fonderie ». *Annuaire de la Société d'Histoire et de Géographie de Mulhouse*, 2012, p.169-172.

BENJAMIN FURST

- «L'appropriation du réseau hydrographique canadien sous le Régime français», Les Cahiers d'histoire. Réseaux : entre normes, stratégies et échanges. Actes du XVIII^e colloque de l'ÀÉDDHUM, Montréal, vol. 31, n°1, 2012.

SANDRA CAMPOS

- *Anuário 2009/2010* : Faculdade de Arquitectura e Artes [Universidade Lusíada de Vila Nova de Famalicão], Koordination: Maria João Barros Pego Barbosa e Sandra de Magalhães, Lisboa, Universidade Lusíada Editora, 2012.

JEAN-MARIE KUPPEL

- « L'Occupation et les mines de potasse d'Alsace : de l'Elsässische Kaliwerke à l'Entreprise Minière et Chimique (1941-1967) », in O. Dard, H. Joly et P. Verheyde (dir.), *Les entreprises françaises, l'Occupation et le second xx^e siècle*, Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2011, p. 109-126.

ERIC TISSERAND

- « Le canton de Bains, un processus d'industrialisation fragile (années 1820-années 1830) », in J.-P. Rothiot et J.-P. Husson (dir.), *La vallée du Côney. Métallurgie et thermalisme, Bains-les-Bains et Fontenoy-le-Château*, Actes des 12^e Journées d'études vosgiennes, 15 et 16 octobre 2010, Nancy, 2011, p. 151-185.
- « Le territoire des trois abbayes et l'essor de l'industrie textile (1798-1845) », in *Terre d'abbayes en Lorraine, les temps modernes, 1790-2011*, publication Entreprise et Culture en Lorraine, Société philomatique vosgienne, 2012, p. 15-23.

Sélection de publications de nos associés

NICOLE CHEZEAU

- « De Réaumur à la Première Guerre mondiale : les étapes de la maîtrise de l'acier, l'essor des aciers spéciaux », *Comptes Rendus Chimie* 15, en ligne sur www.sciencedirect.com, Elsevier, 2012, p. 585-594.

JOSEPH GAUTHIER

- « The Alsatian Altenberg : a seven centuries laboratory for silver metallurgy », *Metalla*, Beiheft 4, Bochum, 2011, p. 137-138 (en col. avec P. Fluck et A. Disser).

YVES FREY

- « Les Polonais de la potasse en Haute-Alsace », *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, Paris, Montag, 2011, p. 102-106 (catalogue de l'exposition Polonia tenue à la CNHI, mars-août 2011).
- « Une anticolonialiste pendant la guerre d'Algérie », « Daniel Girardet et le bâtiment Écran » *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 22, 2011, p. 51-62 et 123-126.
- « Un sous-préfet de Mulhouse à l'origine de la fondation de la SONACOTRAL », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2012, p. 103-105.

MICHEL HAU

- « Des divergences économiques entre la France et l'Allemagne », *Revue d'Allemagne*, t. 44, janv.-mars 2012, p. 115 – 135.
- Préface de l'ouvrage d'Angelo Inzoli, *Le développement du Burundi et ses acteurs, XIX^e-XXI^e siècle*, L'Harmattan, Paris, 2012.

PHILIPPE JEHIN

- *Colmar d'antan*, Paris, HC éditions, 2012, 109 p.
- *Kléber, le lion indomptable*, Strasbourg, Vent d'Est, 2012, 64 p.
- « L'écrin forestier de l'abbaye de Munster du XVI^e au XVIII^e siècle », Actes du colloque *L'abbaye bénédictine Saint-Grégoire de Munster*, Pourvoir et Savoir, Munster-Turckheim, juin 2012, Strasbourg, Editions du Signe, 2012, p. 177-199.
- « L'alimentation dans le val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Rencontres transvosgiennes*, 2012, n° 2, p. 63-75.

PASCAL RAGGI

- « La santé des «gueules jaunes» minée par la mécanisation », in *Santé et travail*, n° 77, janvier 2012, p. 50-51.
- « Les traces de la présence industrielle dans l'urbanisme en Lorraine », in *Annales de l'Est*, n° 1 – 2012, p. 51-68.
- « L'image du métier de mineur. Une approche historique (XIX^e-XX^e siècle) », in D. Barjot et C. Réveillard (dir.), *Métiers et statuts sociaux. Les représentations*, Éditions du CTHS, Collection actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques, cd-rom, 2012.
- « Messmer et les problèmes économiques et sociaux en Lorraine », in F. Audigier, F. Cochet, B. Lachaise et M. Vaïsse (dir.), *Pierre Messmer. Au croisement du militaire, du colonial et du politique*, Paris, Riveneuve, 2012, p. 387-402.

BERTRAND RISACHER

- « Les mutations successives d'un espace enclavé et déshérité. Industrialisation et désindustrialisation dans la vallée de Rimbach du XVIII^e siècle à nos jours », positions de thèse, *Revue d'Alsace*, n° 137, 2011, p. 473-482.
- « Jungholtz, une filiale méconnue de la SACM de Mulhouse (1920-1978) », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 22, 2011, p. 37-50.
- « Drame à la Belchenhütte », *Bulletin des Amis de Soultz* n° 88, 2011, p. 39-42.
- « Denier (mauvais) », Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace du moyen âge à 1815, *Lettre D*, n°5, 2012, p. 398-400.
- « Une dynastie de petits capitaines d'industrie : Althoffer & Cie (1811-2011) »,

Annales de l'Est n°1-2012, p. 127-164.

- « Des Bâlois à Mulhouse : les Preiswerk (1807-1812) », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 23, 2012, p. 21-34.
- « Louis Bian, maire de Senthem, “envoyé spécial” à l’inauguration du canal de Suez en 1869 », *Patrimoine Doller* n°22, 2012, p. 58-66.
- « Le premier divorce prononcé à Soultz le 22 nivôse de l’an XII de la République », *Bulletin des Amis de Soultz* n° 89, 2012, p. 8-12.

ISO HIMMELSBACH

- Glaser R, Riemann D, Himmelsbach I, Drescher A, Schönbein J, Martin B, Vogt S : *Analyse historischer Hochwasserereignisse. Ein Beitrag zum Hochwasserrisikomanagement*. Berichtsband der 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012, 2012 (WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH, 18. Jahrestagung. Karlsruhe 2012), WBW Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung mbH (Hrsg)
- Glaser R, Drescher A W, Riemann D, Martin B, Himmelsbach I, Murayama S: *Europas Geodimensionen der «Küstenkontinent» oder das «nach Westen ausfransende Asien»*. Transnationale Hochwasserrisikogesichte am Oberrhein. In: Gebhardt H, Glaser R, Lentz S (Hrsg): *Europa Eine Geographie* Springer Spektrum, 2012; p. 82-88

4. BRÈVES

Séminaires du CRESAT 2012-2013

- 20 octobre : « Crise et État. Réflexions sur les origines de la Révolution française », par Peter R. Campbell, professeur d'histoire moderne à l'université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, Gastprofessor à l'université de Freiburg.
- 15 février : « L'invention du cinéma d'auteur en Suisse : luttes et alliances, 1963-1970 », par Olivier Moeschler, docteur en sciences sociales, chercheur à l'université de Lausanne et à l'OSPS, associé du CRESAT ; « Le système français de financement du cinéma au prisme de son histoire et de ses enjeux », par Frédéric Gimello-Mesplomb, maître de conférences à l'université de Lorraine, chercheur au 2L2S.
- 15 mars : « Gestion du risque d'inondation : stratégies et modes de gouvernance en Europe », par Marie Fournier, maître de conférences en géographie à l'UHA, chercheur au CRESAT.
- 3 mai : « Psyché dans les arts industriels ou comment lire le décor », par Aziza Gril-Mariotte, maître de conférences en histoire de l'art industriel à l'UHA, chercheur au CRESAT.

Un site web pour le Pôle documentaire de la Fonderie

Grâce à Jean-Philippe Droux, le Pôle documentaire de la Fonderie (PDF) a ouvert un site web (<http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/>). On y trouve notamment les textes statutaires du PDF et le résultat de ses premiers travaux, en l'occurrence l'exposition

Mulhouse, gare centrale, en douze panneaux, le film en 3D de Jean-Christophe Dreyer reconstituant la locomotive L'Espérance de 1842, ainsi qu'un accès à la base de données iconographiques, « Images du chemin de fer » conçue par Viviane Debenath et hébergée par le SCD de l'UHA. C'est une première étape de la mise en ligne de documents provenant des archives et des bibliothèques mulhousiennes qui est une des missions essentielles du PDF.

Soutenance de thèse

Joseph Gauthier, doctorant au CRESAT, a soutenu le 11 décembre 2012 dans la salle des colloques du campus Fonderie sa thèse sur *La fortune des entreprises minières : histoire et archéologie de l'essai des minerais par voie sèche en Europe, du haut Moyen Âge au XVIII^e siècle* préparée sous la direction de Pierre Fluck et Florian Téreygeol. Le jury se composait des professeurs Philippe Braunstein (président), Catherine Verna et Philippe Dillmann (rapporteurs), Pierre Fluck et Florian Téreygeol.

Conférences données par Pierre Fluck (IUF) à l'étranger en 2012

- Otto-Friedrich-Universität Bamberg (Allemagne), Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit, « Montanarchäologie im Elsass », 8 mai 2012.

L'archéologie des mines d'argent – qui connut des précurseurs – a été par deux fois réinventée. La première étape a conduit à structurer une véritable école de méthode et de pensée, dont le secret réside dans un croisement permanent entre le terrain et le document d'archive, mais aussi dans la complémentarité de l'approche archéologique et des sciences de la Terre. La seconde étape, qui en est à sa septième année, a pour cible la très longue période qui s'étend de l'époque ottonienne à l'aube de la Renaissance. Là, l'indigence des sources a conduit à la multiplication des datations absolues. Le résultat ressortit au grand spectacle : le secteur de Sainte-Marie-aux-Mines peut être assimilé à un laboratoire naturel d'étude de 700 ans d'extraction semi-continue du plomb et de l'argent. Celle-ci connut des pics et des creux, et la recherche – étendue à l'ensemble de l'Oberrhein – s'oriente dès lors en direction de leur mise en perspective avec les événements politiques et économiques régionaux.

- Rouyn-Noranda (Abitibi, Québec), Congrès Exploabitibi 2012, conférence invitée : « L'extraction des métaux précieux : permanences à travers l'Histoire », 18 septembre 2012.

Cette conférence a proposé une relecture de nos connaissances sur les concentrations

métallifères. Elle apporte des regards croisés, celui du géologue qui situe ces accidents dans le patchwork des formations de la croûte terrestre, du métallogéniste qui s'efforce d'en comprendre la genèse, de l'historien économiste, de l'historien des sociétés, de l'historien des techniques et de l'archéologue qui inscrit ce thème dans une forme très particulière d'archéologie industrielle. Mais surtout, ces approches sont mises en perspective, à travers sept « tableaux », avec l'évolution de la pensée humaine : comment percevait-on les métaux au Moyen Âge, aux temps des humanistes et des Lumières, et comment s'immerger dans les cheminements de ces penseurs et hommes de la pratique en se dégageant du frein conceptuel que représente la connaissance d'aujourd'hui ? A travers cet héritage culturel, humain et scientifique, on retiendra surtout les constantes de l'Histoire : les préoccupations environnementales, l'impact des caprices de la Nature sur les logiques et les tribulations des exploitations minières assujetties aux paramètres géographiques, climatiques, sociaux, juridiques, et à l'environnement économique, enfin le génie de l'Homme à les affronter... ce qu'on appelait, à l'époque des Lumières, industrie. Recueillies à travers l'épaisseur de l'histoire, ces constantes sont d'une étonnante actualité !

- Université du Québec à Trois-Rivières, Département d'Études en loisirs, culture et tourisme, « Le patrimoine industriel : l'enjeu du tourisme », 24 septembre 2012.

Après avoir exploré le champ du patrimoine industriel, l'outil que représente la démarche archéologique, et les missions du chercheur, on a passé en revue les enjeux des reconversions (coût, économie, société, développement durable) et leur typologie. Hors les visites d'entreprises, le tourisme industriel revêt des formes plurielles. Il invite à redécouvrir et se réapproprier des lieux afin de les métamorphoser en patrimoine. Au stade suivant, il s'inscrit dans les reconversions en lieux de culture, commerces, hôtellerie, restauration. On a déroulé un inventaire des formes de la valorisation touristique, du site muséifié (ou habité par un musée étranger à son histoire) aux grands parcs urbains ou ruraux, en passant par le site comme maillon d'itinéraires de découverte. Le patrimoine industriel induit ainsi un rééquilibrage de l'offre touristique ; des régions qui ne possédaient pas de véritables pôles attracteurs en acquièrent au travers d'un potentiel revisité (la Ruhr, Norrköping, les villes de Nouvelle-Angleterre...). L'impact culturel et social est énorme et ces régions s'en trouvent économiquement redynamisées. Tourisme et patrimoine industriel s'ap-privoisent, c'est un phénomène récent !

V. L'ÉQUIPE DU CRESAT

LISTE DES MEMBRES DU CRESAT

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Céline Borello – MC
Benoît Bruant – MC
Anne-Marie Bruleaux – MC
Gérald Cohen – MC
Karin Dietrich-Chenel – MC
Jean-Philippe Droux – IE, docteur en géographie
Pierre Fluck – PR IUF
Marie Fournier – MC
Aziza Gril-Mariotte – MC
Odile Kammerer – PR émérite
Alain J. Lemaitre – PR
Ludovic Laloux – MC U. Bordeaux IV
Brice Martin – MC
Paul-Philippe Meyer – PRAG
Olivier Richard – MC
Nicolas Stoskopf – PR
Olivier Thévenin – PR
Marie-Claire Vitoux – MC
Carsten Wilhelm – MC

DOCTORANTS

Delphine Bauer – allocataire moniteur
David Bourgeois – archiviste
Sandra Campos
Virginie Fiesinger – chargée de mission à la vice-présidence recherche de l’UHA
Benjamin Furst – allocataire
Florie Giacona – ATER
Nicolas Holleville – allocataire moniteur
Jean-Marie Kuppel – retraité de la fonction publique
Nicolas Schreck – PRCE IUFM
Eric Tisserand – PR agrégé
Clément Wisniewski – allocataire
Lauriane With

ASSOCIÉS

Michèle Archambault – docteur en sciences de l’information et de la communication
Isabelle Bernier – docteur en histoire
Jean-Michel Chézeau – PR honoraire
Nicole Chézeau – MC honoraire
Myriam Chopin – MC UHA
Florence Fleck – bibliothécaire, responsable BUSIM
Yves Frey – PR agrégé honoraire, docteur en histoire
Emmanuel Garnier – PR invité U. Cambridge, IUF
Joseph Gauthier – docteur en histoire
Pierre-Christian Guiollard – archiviste AREVA-Mines, docteur en histoire
Heinrich Hartmann – maître-assistant U. Bâle
Michel Hau – PR émérite, U. Strasbourg
Bernard Jacqué – MC honoraire
Iso Himmelsbach – chercheur, U. Freiburg
Philippe Jehin – PR agrégé, docteur en histoire
Richard Keller – Conservateur du Musée de l’automobile
Catherine Lourdel – IE, SCD UHA
Eliane Michelon – directrice des Archives municipales de Mulhouse
Olivier Moeschler – chercheur, U. Lausanne
Florence Ott – MC en disponibilité
Patrick Perrot – chargé de cours UHA

Pascal Raggi – MC, U. Nancy 2
 Bernard Reitel – PR, U. d'Artois
 Bertrand Risacher – PR certifié, docteur en histoire
 Anne-Marie Schaller – directrice SCD, UHA
 David Tournier – chargé de cours UHA, docteur en histoire
 Gilles Wolfs – chargé de cours UHA, docteur en histoire

CORRESPONDANTS

Dan Bernfeld – Eurocultures, coordination FORCOPAR
 Georges Bischoff – PR, U. Strasbourg
 Bernard Bohly – archéologue, vice-président du programme P25
 Chip Buchheit – chargée d'études et d'expertises - patrimoine industriel
 Emmanuelle Collas-Heddeland – éditeur
 Marianne Coudry – PR émérite, UHA
 Marie-Pierre Dausse – MC, Paris 8
 Annemarie David – Eurocultures, coordination FORCOPAR
 Gracia Dorel-Ferré – IPR-IA honoraire
 Thierry Fischer – chargé d'études, ADAUHR
 Philippe Fluzin – directeur de recherche CNRS, UTBM
 Frédéric Guthmann – magistrat, Chambre régionale des comptes d'Alsace
 Jean-Roch Klethy – urbaniste
 Pierre Lamard – PR, UTBM
 Isabelle Laboulais – PR, U. Strasbourg
 Frédéric Luckel – MA, Ecole d'architecture de Strasbourg
 Henri Mellon – directeur de l'Association De Dietrich
 Bernhard Metz – archiviste Strasbourg
 Airton Pollini – MC, UHA
 Maria-Teresa Schettino – PR, UHA
 Franck Schwarz – Conservation régionale de l'Inventaire
 Pierre Vonau – PR agrégé

Créé en 1984 et dirigé depuis 2013 par Olivier Thévenin, le Centre de recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRESAT EA 3436) est une équipe pluridisciplinaire regroupant historiens, géographes, archéologues, historiens de l'art, spécialistes de l'information et de la communication...

Ses axes de recherche (Histoire et patrimoine de l'industrie ; Géohistoire des risques ; Politiques et identités ; Communication, cultures et technologies de l'information) développent une activité scientifique variée autour de la question fédérative de la construction des sociétés et des territoires.

LES ACTES DU CRESAT

Ouvrage publié sous la direction de Céline Borello

issn 1766-4837

CRESAT

Université de Haute-Alsace

Campus Fonderie
16, rue de la Fonderie
68093 Mulhouse cedex

tél. 03 89 56 82 92
contact.cresat@uha.fr
www.cresat.uha.fr

